

LA TRIBUNE

POLITIQUE | BUSINESS | FINANCE

En partenariat avec

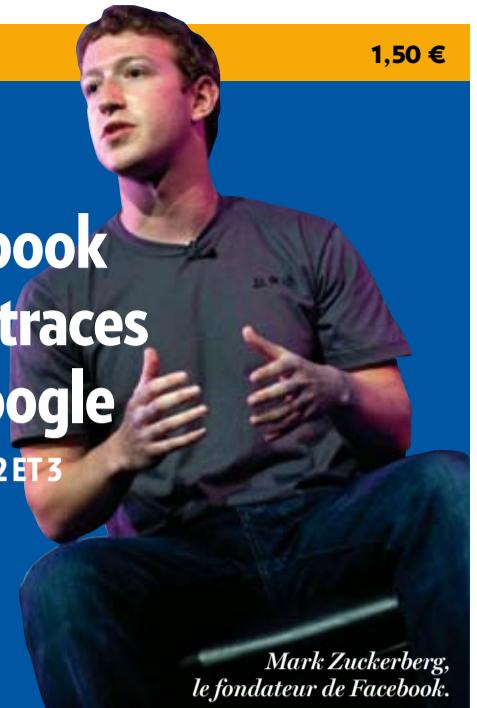
BFM RADIO
LA RADIO DE L'ÉCON° 4576
France métropolitaine

CAC 40 ▲ - 0,52 % 3.748,86 PTS • FTSE 100 ▲ - 0,19 % 5.661,59 PTS • DAX 30 ▲ - 0,08 % 6.304,57 PTS • EURO ▲ - 0,06 % 1,3870 \$ • PÉTROLE WTI ▲ - 0,33 % 81,70 \$

INDICATEURS DU MARDI 12 OCTOBRE 2010

Facebook sur les traces de Google

PAGES 2 ET 3

Mark Zuckerberg,
le fondateur de Facebook.

BLOOMBERG

L'ESSENTIEL

LA FED FAIT REBONDIR L'EURO

La Réserve fédérale, lors de sa dernière réunion, a envisagé « sous peu » de nouvelles mesures pour soutenir l'économie, notamment des achats d'emprunts du Trésor.

RETRouvez l'intégralité
de l'article sur

LA TRIBUNE.fr

POLITIQUE

SÉCURITÉ SOCIALE. L'allongement de la durée de vie de la Cades vire au psychodrame au sein de la majorité. **PAGE 4**

EN GRANDE-BRETAGNE, les droits d'inscription universitaires devraient doubler. **PAGE 7**

GOOGLE veut lancer son propre indice des prix. **PAGE 7 ET ÉDITORIAL PAGE 11**

LES « CLASS ACTIONS », ou recours collectifs, sont relancés par la Commission européenne. **PAGE 8**

AUX ÉTATS-UNIS, les forages de pétroliers en eaux profondes dans le golfe du Mexique sont de nouveau autorisés.

BUSINESS

VMWARE, le numéro un mondial de la virtualisation informatique, pousse ses pions en Europe. **PAGE 14**

BLACKBERRY, déjà très présent dans les entreprises du CAC 40, cherche à gagner le marché des PME. **PAGE 15**

BOUYGUES, Eiffage et Vinci remettent leurs offres pour la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes. **PAGE 16**

l'enquête

La Banque d'Angleterre renforcée par la crise. Après la déconfiture du système bancaire britannique, elle a retrouvé les pouvoirs de supervision. **PAGE 12**

EDF ET GDF SUEZ ont été tous deux retenus en finale pour l'achat de l'électricien polonais Enea. **PAGE 17**

AUCHAN ouvre à l'allemand Metro son réseau de fabricants spécialisés dans les marques de distributeurs. **PAGE 18**

LE SECTEUR DES COSMÉTIQUES bruit de rumeurs d'OPA : L'Oréal s'intéresserait à l'américain Avon. **PAGE 18**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE est jugé important par les PDG, selon Accenture, mais l'action peine à suivre. **PAGE 20**

FINANCE

LE SUPERVISEUR BANCAIRE européen publie une série de recommandations spécifiques. **PAGE 22**

APGIS, le groupe de prévoyance, divorce d'avec D&O, qui doit se rapprocher de Mornay. **PAGE 22**

L'IASB se dote d'un nouveau président qui satisfait la Commission européenne. **PAGE 22**

DETTE. Les taux grecs se sont nettement détendus à la suite de l'émission de dette réussie d'Athènes. **PAGE 23**

RÉGULATION. Michel Barnier, commissaire européen au Marché intérieur, souhaite une régulation efficace du « trading » à haute fréquence. **PAGE 24**

ÉMERGENTS. Certains pays à risques retrouvent grâce aux yeux des agences de notation. **PAGE 24 ET ÉDITORIAL PAGE 11**

Pour vous abonner appelez le 0800 13 23 33 ou www.latribune.fr

Andorre : 1,60 €. Antilles, Réunion, Guyane : 2 €. Belgique : 1,50 €. Canada : 3,95 \$. Espagne : 1,60 €. G-B : 1,10 €. Hongrie : 820 HUF. Italie : 1,90 €. Liban : 4.000 LBP. Luxembourg : 1,50 €. Maroc : 15 DH. Portugal : 2 €. Suisse : 2,60 FS. Tunisie : 2,20 TND. USA : 2,75 \$. Zone CFA : 1,40 €.

ISSN

1

2

7

7

-

2

3

8

0

Impôts : le virage à 180° de Sarkozy

Le chef de l'État veut remettre à plat la fiscalité du patrimoine avant l'été 2011. Le bouclier fiscal pourrait ne pas y survivre.

Nicolas Sarkozy a annoncé une réforme de la fiscalité du patrimoine. Celle-ci se traduira avant l'été par un collectif budgétaire. Si les lignes précises n'ont pas été dévoilées, cette réforme devrait porter notamment sur le bouclier

fiscal et sur un aménagement de l'ISF. Le président de la République entend, avant la campagne pour 2012, reprendre la main sur le terrain économique et couper l'herbe sous le pied de l'opposition. **PAGE 5 ET POINT DE VUE PAGE 10**

RÉFORME DES RETRAITES : QUI VA CÉDER ?



PHOTOS: REUTERS

Pari réussi mardi pour les syndicats qui ont rassemblé 3,5 millions de personnes, soit plus que les 7 et 23 septembre. La détermination des manifestants se heurte à la fermeté réaffirmée du Premier ministre, François Fillon. **PAGE 5**

La Chine est le premier pays consommateur d'énergie

La Chine est désormais le plus important consommateur d'énergie au monde, révèle l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dépassant les États-Unis. Le recours au pétrole et à l'électricité par les Chinois augmente fortement. **PAGE 8**

Dexia face au scepticisme des marchés financiers

En baisse de 23 % depuis le début de l'année, Dexia peine à retrouver la confiance des investisseurs. Pourtant, la banque a annoncé qu'elle comptait dégager 60 % de ses revenus dans la banque de détail en 2014, dont 27 % en Turquie. **PAGE 21**

Le film « The Social Network », en salles aujourd'hui, retrace les débuts de Facebook. La percée fulgurante du réseau sur la Toile peut redistribuer les positions des géants de l'Internet.

PAR ISABELLE REPITON

Quel pays émergent, dont la population multipliée par 2,5 en un an, atteint 500 millions d'habitants, et est devenu le troisième le plus peuplé du monde ? Et qui vient défier des géants déjà solidement implantés sur le jeune continent du Web ? Ce prodige, c'est Facebook, le réseau social, dont l'ascension fulgurante fascine, devenant six ans après sa création le sujet d'une fiction portée sur grand écran. « The Social Network » sort aujourd'hui dans les salles françaises.

Le conte de Mark Zuckerberg, informaticien surdoué, qui invente un trombinoscope en ligne pour permettre aux étudiants de Harvard de communiquer en réseau, et se retrouve à 26 ans, dixième fortune de la high-tech au classement Forbes, devant Steve Jobs, le patron de Apple, est de nature à inspirer le cinéma. Au-delà de cette réussite, se profile la bataille pour la domination du Web, entre Facebook et Google. Elle concerne nombre de secteurs économiques, de plus en plus dépendants d'Internet.

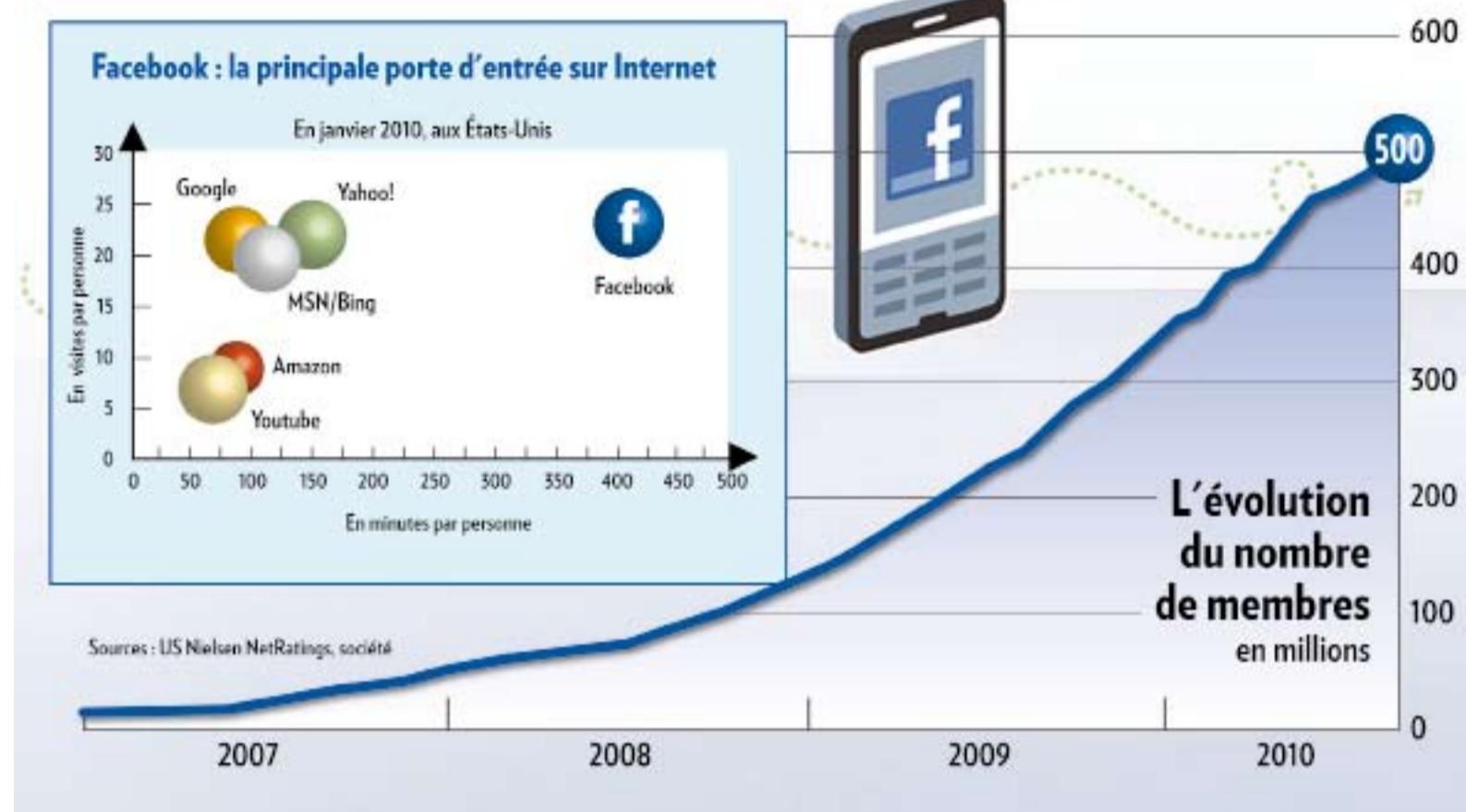
En août, les internautes américains ont passé davantage de temps sur Facebook (41,1 millions de minutes) que sur Google (39,8 minutes). On fait de plus en plus de choses sur Facebook : de simple réseau de mise en relation d'un cercle d'amis, c'est devenu une plate-forme d'applications ouverte aux développeurs, qui y créent des jeux (comme Farmville). Il s'est dissipé sur l'ensemble du Web, grâce à la fonction « Facebook connect », qui permet de signaler d'un simple clic depuis plus d'un million de sites un contenu sur son profil Facebook. Il s'est installé sur les mobiles, et bientôt sur les téléviseurs connectés.

■ RÈGNE DU « PARTAGE » MASSIF
Aujourd'hui, on peut communiquer avec ses amis exclusivement via Facebook et délaisser « tchats », messageries Hotmail (Microsoft) et autres Gmail (Google). De plus en plus, c'est en cliquant sur un lien recommandé par un « ami » Facebook qu'on lit un article de journal en ligne, regarde une vidéo, choisit un restaurant, plutôt qu'en tapant une requête dans un moteur de recherche. La « recommandation »

**LES DEUX GROUPES
ONT UNE
VISION MES-
SIANIQUE DE
LEUR RÔLE.**

Et si Facebook détrônaît Google...

facebook



Le cinéma retrace la percée des « nerds »

Avec « The Social Network », David Fincher réussit un « biopic » (une biographie filmée) non autorisé et souvent passionnant de Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook.



LES PLUS GRANDS CRÉATEURS se sont inspirés de leur look. La littérature s'intéresse de plus en plus souvent à leur vie. Hier jugés ringards, vilipendés au cinéma comme de véritables losers, les « nerds » et autres « geeks », ces jeunes gens fondus d'informatique, vivant souvent enfermés dans une bulle virtuelle, sont désormais à la mode. Et il n'est pas étonnant que Hollywood ait jeté son dévolu sur le plus riche d'entre eux, Mark Zuckerberg, le cofondateur de Facebook, qui est, à

DÉJÀ 46 MILLIONS DE DOLLARS DE RECETTES

Dès sa sortie aux États-Unis, « The Social Network » a pris la tête du box-office américain. Dix jours après, il y restait, totalisant 46 millions de dollars d'entrées au 10 octobre. 500 millions de membres de Facebook dans le monde sont potentiellement intéressés... sauf Mark Zuckerberg, le fondateur du réseau qui n'a pas l'intention de voir le film dont il est le héros. Il n'a pas rencontré Scott Rudin, le producteur du film, pas plus que Ben Mezrich, auteur de « la Revanche d'un solitaire » qui a inspiré le scénario. La personnalité du vrai Zuckerberg serait plus complexe que ce qu'en dit le film, à en croire les témoignages sur le Web américain. I. R.

Jumeaux bien nés, caricatures de la jeunesse wasp, ces derniers lui demandent alors de donner forme au site de rencontres réservé aux étudiants de Harvard qu'ils souhaitent lancer sur la Toile. Zuckerberg accepte mais s'empare de leur idée pour créer Facebook avec l'aide financière de son ami Eduardo Saverin (Andrew Garfield), tout en leur faisant croire qu'il travaille à leur projet. Quelques mois plus tard, il n'hésitera pas à trahir son ami au profit de Sean Parker (Justin Timberla-

ke), le fondateur de Napster, qui lui promet de donner à Facebook une envergure sans précédent.

Attention à ne pas prendre ce qui est conté ici pour argent comptant. Aaron Sorkin, le scénariste de « À la Maison-Blanche », a pris quelques libertés avec la réalité. D'autant que le film est inspiré du livre de Ben Mezrich, « la Revanche d'un solitaire » (éditions Max Milo) qui donne la parole... aux ennemis de Zuckerberg. Cela n'empêche pas le réalisateur de signer un film diablement divertissant, transformant l'ascension de cet ambitieux dans un univers de logarithmes visuellement aride, en un thriller jalonné de jalousies et de trahisons.

Les comédiens sont pour beaucoup dans cette réussite. À commencer par Jesse Eisenberg qui campe ici un être à la limite de l'autisme, hautain, persuadé de sa supériorité intellectuelle, un jeune homme incapable d'aimer ses semblables, mais dont les saillies révèlent un humour féroce. L'occasion pour lui de donner leurs lettres de noblesse aux « nerds » via le septième art. YASMINE YOUSSE

500
MILLIONS DE MEMBRES
INSCRITS SUR FACEBOOK,
MAIS ZUCKERBERG
VISE DÉJÀ LE
MILLIARD.



26 ans, le plus jeune milliardaire de la planète. De quoi inspirer au réalisateur David Fincher (« Seven », « l'Étrange histoire de Benjamin Button ») son film le plus épuré à ce jour : « The Social Network ». Un biopic non autorisé aux accents universels.

Tout commence à l'aube des années 2000 à Harvard. Étudiant brillant, Mark Zuckerberg (joué par Jesse Eisenberg) se fait larguer par sa petite amie. Pour se venger, l'éconduit lance un site permettant à ses condisciples de voter pour la plus belle fille du campus. Ce qui attire immédiatement l'œil des Winklevoss.

Mark Zuckerberg est interprété par Jesse Eisenberg, à droite, ici au côté de Justin Timberlake qui incarne Sean Parker, créateur de Napster.

Les données privées, une mine d'or à hauts risques

La rentabilisation de Facebook viendra de la commercialisation de publicité ciblée selon les goûts, comportements et relations des internautes.

SUR INTERNET, LES ENFANTS naissent à l'âge de 6 mois ! C'est le résultat d'une étude menée dans dix pays (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon) par l'éditeur de logiciels de sécurité AVG. À 6 mois, un nourrisson sur deux aurait déjà sa photo mise en ligne par ses parents ou grands-parents. 81 % des enfants de 2 ans dans ces pays riches (ils ne sont « que » 74 % en France selon AGV) auraient, à leur insu, déjà une vie numérique. Rien de grave ? Il ne s'agit que de convivialité et de partage de photos entre amis, membres d'une famille ou collègues sur un réseau social comme Facebook. Sauf qu'il suffit d'essayer de retirer une photo

partagée sur Facebook pour réaliser qu'il est déjà trop tard. Les problèmes de vie privée soulevés par Facebook sont de deux natures. D'abord, le risque d'intrusion dans la vie de personnes imprudentes, au premier rang desquelles figurent les jeunes (mais ils ne sont pas les seuls) qui laissent traîner sur la Toile des informations strictement privées (numéros de téléphone, adresses, relations des parents, etc.). Face à cela, le réseau social assure que tout est fait pour que chacun puisse contrôler à qui sont diffusées les informations et puisse les retirer à tout moment. La pratique en est loin.

À 6 MOIS, UN
NOURRISSON
SUR DEUX
AURAIT SA
PHOTO MISE
EN LIGNE.

Cet été encore, Alex Türk, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, fustigeait Facebook en réclamant un « droit à l'oubli » sur Internet.

■ ANALYSE COMPORTEMENTALE

Le second risque sur les données privées est leur utilisation à des fins commerciales. Le levier dont dispose Facebook pour vendre des publicités ciblées semble encore plus puissant que les mots-clés vendus par Google car, ici, le ciblage se fait sur une analyse comportementale de l'internaute et de son réseau. Les publicitaires travaillent à la mise en place d'outils pour monétiser ces es-



paces communautaires. Sans règles claires, l'autorégulation progresse peu. En France, une charte de bonne conduite sur la publicité ciblée a été signée fin septembre par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État au Numérique, et les organisations professionnelles des annonceurs, des publicitaires et des régies Internet.

La difficulté avec Facebook est sa propension à connaître des bugs en la matière. Ainsi, il y a quelques jours, la synchronisation de l'application Facebook sur l'iPhone permettait au réseau social de récupérer le répertoire de l'abonné... Aussi, Bruxelles compte à son tour se pencher sur des règles qui peuvent difficilement s'arrêter aux frontières. JEAN-BAPTISTE JACQUIN

POLITIQUE

FRANCE

Nicolas Sarkozy annonce une grande réforme de la fiscalité

Le président de la République a reçu à déjeuner mardi des parlementaires de l'UMP. Il leur a annoncé **UNE REFONTE DE LA FISCALITÉ**

PAR STÉPHANIE TISSEROND

Rien ne vaut un bon déjeuner pour remettre en ordre de marche sa majorité. Nicolas Sarkozy a donc convié mardi midi à l'Elysée, en présence de François Fillon, les présidents des deux chambres, une vingtaine de parlementaires de la majorité, les membres des commissions des Finances et des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les ministres des Finances et du Budget étaient aussi présents. À cette occasion, le président de la République a annoncé son intention de s'attaquer l'an prochain à une réforme globale de la fiscalité, avec un premier volet sur le patrimoine envisagé au printemps. Dans ces conditions, pas question de réformer tout de suite, par voie d'amendements au projet de loi de finances, comme le voulaient certains députés UMP. « L'idée c'est bien qu'on ait un débat et des décisions sur la fiscalité du patrimoine à l'horizon d'un collectif budgétaire à la fin du printemps », a dit à Reuters le député UMP Hervé Mariton. « On est bien sur l'idée de décisions avant l'été 2011. »

« Le président a été clair : pas de réforme tout de suite, mais il y aura un engagement sur une remise à plat de la fiscalité », a raconté à « La Tribune » Michel Piron, l'un des convives, initiateur du fameux amendement signé par 117 députés UMP réclamant la suppression conjointe de l'ISF et du bouclier fiscal. Selon le député du Maine-et-Loire, le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance « sereine et courtoise, avec un débat d'un haut niveau »...

CELA PORTERA SUR LE BOUCLIER, L'ISF, LES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES, L'IMPÔT SUR LE REVENU.

UN CAP CLAIR
Selon plusieurs participants, l'Elysée souhaite que le rapport demandé au président de la Cour des comptes, Didier Migaud, sur une éventuelle convergence entre les fiscalités française et allemande, serve de base à ce débat. Ce rapport doit être finalisé en janvier. Pour le député Nouveau Centre Charles de Courson, « il permettra d'animer des réunions de réflexion avant que le gouvernement arrête sa position et que le Parlement examine après le texte proposé ».

Le cap est en tous cas clair : il s'agit de plancher sur une réfor-

me de la fiscalité du patrimoine. Selon Charles de Courson, on est « sur une ligne d'une réforme d'ensemble de la fiscalité du patrimoine, pas d'un petit morceau. » « Cela portera sur le bouclier, l'ISF, les plus-values immobilières et mobilières, l'impôt sur le revenu. Tout le système fiscal », a confirmé Pierre Méhaignerie, président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée, selon lequel des décisions pourraient être mises en œuvre immédiatement, tandis que d'autres seraient établies dans le temps.

Nombre d'amendements au PLF portent déjà sur la fiscalité du patrimoine. Et pas seulement ceux qui préconisent la suppression conjointe du bouclier fiscal et de l'ISF. Les députés du Nouveau Centre en défendront plusieurs. « Ces dernières années s'est creusé un grave déséquilibre entre la fiscalité affectant les revenus du travail et ceux du capital, il nous appartient d'y remédier », estiment – via plusieurs amendements – les députés centristes Charles de Courson, Nicolas Perruchot et Philippe Vigier. ■

Le financement de la dette sociale tourne au casse-tête pour la majorité

La commission des lois **A REFUSÉ CE MARDI LE COMPROMIS PROPOSÉ PAR BERCY** consistant à allonger la durée de vie de la Cades et à transférer une partie des recettes de la CSG.

LE BRAS DE FER EST ENGAGÉ. Ce mardi, le compromis trouvé par le gouvernement avec le groupe UMP à l'Assemblée sur la gestion de la dette sociale a été rejeté à l'unanimité en commission des Lois, juste avant l'examen en séance du projet de loi organique. Les frondeurs de la majorité n'ont donc pas reculé, campant sur les positions prises la semaine dernière. Rappel des faits. Mardi et mercredi derniers, la commission des lois et des affaires sociales ont successivement refusé la proposition du gouvernement d'allonger de quatre ans la durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). Ce report

à 2025 de la date d'extinction de la Cades devait financer le déficit de crise provoqué par la récession récente, dont le montant s'élève à 34 milliards d'euros. Une solution préférée à celle consistant à augmenter le taux de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) actuellement de 0,50 %. En plus de cette mesure, le PLFSS prévoit le transfert de nouvelles taxes non pérennes prélevées sur les assureurs. Estimant que le financement de la dette sociale ne pouvait reposer sur des recettes provisoires, un amendement porté par la député UMP Marie-Anne Montchamp de la commission des finances

proposait de transférer à la Cades une partie des recettes de la contribution sociale généralisée (CSG) qui finançait jusqu'ici la branche maladie de la Sécurité sociale. Accepté par Bercy, ce compromis a donc été rejeté. « A force de considérer que ce n'est jamais le bon moment pour solliciter une augmentation de la CRDS, nous en sommes réduits à cette politique du sapeur Camember qui bouche un trou en en creusant un autre ! Nous aurons cette discussion lors du projet de loi de financement dans quinze jours. Chacun devra prendre ses responsabilités », explique le député UMP Yves Bur.

FABIEN PILIU



Le président de la République accompagné de Christine Lagarde, ministre de l'Économie et François Baroin, ministre du Budget.

L'Élysée tente de rebondir sur le terrain économique

À dix-huit mois de la présidentielle, le chef de l'État cherche à **TROUVER UNE MARTINGALE ÉCONOMIQUE**.

AU PLUS BAS DANS LES SONDAGES, confronté à un mouvement social qui s'amplifie, Nicolas Sarkozy cherche la parade. Le chef de l'État se doit de frapper les esprits avant de signer l'un des derniers actes politiques de son quinquennat lors du remaniement prévu fin octobre ou début novembre.

La contre-offensive s'esquisse logiquement sur le terrain économique, là où celui que l'opposition désigne comme « le président des riches » peine encore et toujours à convaincre l'opinion. Lors de la campagne de 2007, Nicolas Sarkozy avait su gagner l'appui des classes moyennes et populaires avec son « travailler plus pour gagner plus ». Un slogan rapidement traduit dans la loi Tepa de l'été 2007, devenue avec l'impact de la crise financière et économique un « boulet fiscal » pour la majorité, prise de plus dans les polémiques à répétition sur le bouclier fiscal.

Les sondages réalisés ces dernières semaines montrent que l'opinion française est majoritairement favorable à la suppression du bouclier fiscal et au remplacement de l'impôt sur la fortune par une augmentation du taux d'imposition des personnes dont les revenus sont les plus élevés. En faisant de la fiscalité l'un des chantiers de la première moitié de l'année 2011,

Nicolas Sarkozy tente donc un rééquilibrage idéologique tempéré toutefois par son souci de garantir « la compétitivité » de la France sur la scène internationale.

POPULARITÉ AU PLUS BAS
Même s'il engage cette partie dans une des périodes les plus délicates de son quinquennat, Nicolas Sarkozy compte bien renverser la vapeur. Un sondage Ipsos pour l'hebdomadaire « Le Point » publié lundi montrait que, si la cote du chef de l'État est tombée à son plus bas historique depuis 2007, celle des leaders de l'opposition n'échappe pas à la mauvaise humeur de l'opinion. Comme le dit l'un de ses proches, le président de la République cherche donc à accentuer « l'effet de non-appétence » des Français pour la gauche. Plusieurs leaders socialistes ayant déjà plaidé pour une « révolution fiscale » en 2012, il s'agit donc de leur couper l'herbe sous le pied.

Comme il faut tenter d'animer dans l'esprit des Français l'idée que la gauche ne tiendra pas son engagement de revenir sur le passage à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite.

Nicolas Sarkozy dispose donc d'à peine 18 mois pour essayer de sauver une image de réformateur mise à mal par la crise économique et sociale. Le temps lui est compté.

HÉLÈNE FONTANAUD

EN FAISANT DE LA FISCALITÉ L'UN DES CHANTIERS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DE L'ANNÉE 2011, NICOLAS SARKOZY TENTE UN RÉÉQUILIBRAGE IDÉOLOGIQUE.

SOCIAL

Retraites : la rue complique la tâche de l'exécutif

Les syndicats envisagent **UNE NOUVELLE JOURNÉE D'Actions LA SEMAINE PROCHAINE** pour canaliser une grogne croissante. Pour le chef de l'État, la situation se corse.

PAR AGNÈS LAURENT

ls ont réussi leur mobilisation de mardi. Et pressentent déjà que celle de samedi devrait être de même ampleur si le gouvernement ne modifie pas en profondeur son projet de réforme des retraites. En réunissant 3,5 millions de personnes selon la CGT (1,23 selon la police), les organisations syndicales ont démontré que les cortèges ne se dégloffaient pas. Et s'ampliaient par rapport au 23 septembre qui avait rassemblé 3 millions de personnes (997.000 selon la police).

Pour l'intersyndicale, le calendrier s'accélère. Le projet de loi a déjà été adopté à l'Assemblée nationale et l'exécutif pousse les sénateurs, qui l'examinent actuellement, à presser le pas. Les va-

cances de Toussaint approchent. Dans ce contexte, les leaders syndicaux ne cachaient pas, mardi, qu'il serait peut-être nécessaire de prévoir une nouvelle journée de mobilisation la semaine prochaine pour accentuer la pression sur l'exécutif. « Le gouvernement précipite le vote au Sénat car il panique. Mais si les manifestations sont fortes samedi, il n'y a pas de raison qu'on ne continue pas », soulignait François Chérèque, le leader de la CFDT, en tête du cortège parisien. « Nous allons continuer, la mobilisation ne va pas s'arrêter au motif que les sénateurs ont voté », renchérissait Bernard Thibault, de la CGT.

La décision d'appeler à une

nouvelle journée d'actions ne sera toutefois formellement prise que jeudi après-midi lors de la prochaine réunion de l'intersyndicale, le temps de prendre le pouls du terrain et de la jeunesse. Mardi soir, seuls des secteurs traditionnels tels que les raffineries ou les transports ferroviaires avaient appelé à une poursuite des arrêts de travail.

■ DÉCISION JEUDI À LA CGT

Les assemblées générales qui se tiendront ce mercredi et jeudi matin permettront d'évaluer le risque de propagation de la grève à une part plus large de l'économie. Tiraillée entre une partie de sa base qui souhaite un dur-



Les salariés de la raffinerie Total de Donges ont procédé à l'arrêt de la production. 11 des 12 raffineries françaises étaient en grève mardi. La CGT appelle à la poursuite du mouvement.

REUTERS

cissement de la contestation et sa direction confédérale qui préfère jouer la carte de l'élargissement du mouvement, la CGT devrait décider de sa stratégie jeudi matin lors d'un bureau confédéral. D'ici là, l'exécutif aura aussi pesé le risque de ne faire aucune nouvelle concession. Mardi, François Fillon a redit sa détermination à mener la réforme à son terme. Mais avec des mobilisations croissantes, dans un scénario très proche de celui du CPE en 2006, l'Elysée pourrait faire un geste pour, enfin, tourner la page des retraites. ■

PUBLICITÉ

EN RÉUNISSANT 3,5 MILLIONS DE PERSONNES SELON LA CGT (1,23 SELON LA POLICE), LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT DÉMONTRÉ QUE LES CORTÈGES NE SE DÉGLONFLAIENT PAS.

Le Sénat vote le report de l'âge de la retraite sans décote

Dans la nuit précédant la journée d'action, les sénateurs ont adopté l'une des mesures-phare de la réforme **PAR 174 VOIX CONTRE 159**.

ALORS QUE LES SYNDICATS PEAUFINAIENT lundi soir les slogans de leurs banderoles, le Sénat votait le deuxième article phare de la réforme des retraites, repoussant de 65 à 67 ans l'âge de la retraite sans décote, quel que soit le nombre d'années de cotisation. Cet article (le 6) a été adopté par 174 voix contre 159. L'UMP a voté pour, ainsi qu'une majorité de centristes.

Vendredi, le gouvernement avait fait adopté l'une des deux « avancées » annoncées la semaine dernière, sous forme d'amendement à l'article 6, à savoir le maintien du départ à 65 ans pour les parents d'enfants lourdement handicapés soignés à domicile. Lundi après-midi, la seconde mesure présentée par le gouvernement comme une concession - maintien des 65 ans pour les mères de trois enfants nés entre 1951 et 1955 ayant cessé

de travailler pour les élever - avait été adoptée. L'autre article le plus important du texte, le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans (article 5), avait été adopté vendredi.

Les sénateurs de gauche ont défendu inlassablement les amendements ou sous-amendements au projet. Et mardi, les débats au Sénat ont été suspendus pendant trente minutes pour leur permettre de manifester. I.M.

L'UMP A VOTÉ POUR, AINSI QU'UNE MAJORITÉ DE CENTRISTES.

sdv.com



Healthcare*

POUR TRANSPORTER UN VACCIN, IL FAUT UNE BONNE DOSE D'IMAGINATION

Notre métier, ce n'est pas seulement acheminer des produits pharmaceutiques à travers le monde. C'est aussi veiller à leur sécurité et au maintien de la chaîne du froid. C'est encore distribuer des médicaments vers de nombreux pays depuis une plateforme unique. C'est enfin innover pour concevoir des solutions de supply chain** alternatives plus économiques et plus respectueuses de l'environnement. Pour assurer la santé des patients, nous imaginons un monde sans limites.

SDV
Logistics. Imagination.

Logistique. Imagination. *Santé **Chaîne logistique

Bolloré
LOGISTICS

CONJONCTURE

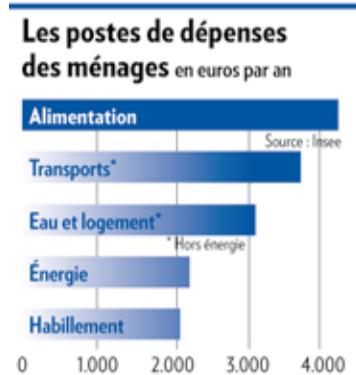
Pas de flambée de la facture énergétique des ménages depuis vingt ans

LES MÉNAGES RURAUX PAIENT PLUS CHER que les urbains parce que leurs logements sont plus vastes et plus souvent chauffés au fioul. Leurs déplacements sont aussi plus longs.

SELON LE DERNIER NUMÉRO d'Insee Première, publié ce mardi, les dépenses énergétiques liées au logement et au transport représentaient 8,4 % de la consommation des ménages en 2006, 4,8 % pour leur résidence et 3,6 % pour leur moyen de transport individuel. Soit, par an, 2.300 euros en moyenne. Un niveau de dépenses équivalent à celui consacré aux loisirs, aux vêtements ou à la culture.

Fait intéressant, cette part budgétaire, appelée « effort énergétique », est restée relativement stable depuis vingt ans après un pic en 1985.

Selon l'Insee, cette stabilité est le résultat d'évolutions structurelles contradictoires : « Globalement, l'amélioration des performances énergétiques des logements et des véhicules, conjuguée au développement de modes de chauffage moins coûteux, semble avoir compensé l'étalement urbain et l'augmentation de la surface moyenne des logements. »



Mais des différences apparaissent selon le lieu d'habitation et le mode de chauffage utilisé. Ainsi, l'effort énergétique est près de deux fois plus faible dans l'agglomération parisienne (5,7 % en 2006) qu'en zone rurale (11,3 %).

PLUS CHER À LA CAMPAGNE

Pour quelles raisons ? « D'une part, les logements sont plus grands en milieu rural : il s'agit le plus souvent de maisons individuelles, ce qui implique une plus

grande consommation de chauffage ; d'autre part, le domicile est plus éloigné du lieu de travail en milieu rural, ce qui engendre des dépenses de carburant plus élevées », observe l'Insee.

Ce n'est pas le seul élément qui renchérit la facture des ruraux. En effet, ces derniers se chauffent davantage au fioul ou au gaz que les urbains. « Or, le type de combustible utilisé est un facteur déterminant de la facture énergétique du logement. Ainsi, on estime que, à caractéristiques du logement égales (type d'habitation, ancienneté de construction, localisation géographique, milieu d'habitation) et à caractéristiques du ménage égales (niveau de revenu, âge de la personne de référence, composition, statut d'occupation du logement), un ménage dont le logement est chauffé au fioul dépensait en 2006 environ 28 % de plus au mètre carré qu'un même ménage ayant choisi l'électricité. S'il se chauffe au gaz, la facture est supérieure de 5 %. **FABIEN PILIU**

EN BREF

LA SAUVEGARDE FINANCIÈRE ACCÉLÉRÉE : NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Adoptée définitivement au Parlement, la loi de régulation bancaire et financière crée la sauvegarde financière accélérée. Sorte de règlement amiable confidentiel, une conciliation peut échouer en raison d'un ou deux créanciers financiers. Procédure publique, la sauvegarde financière accélérée permettra de lever ce blocage pour aboutir dans un délai d'un mois (à compter du jugement d'ouverture) à un plan de sauvegarde sous le contrôle du tribunal tout en ne remettant pas en cause les créances initiales des fournisseurs afin de garantir l'exploitation et la sauvegarde des emplois dans l'entreprise en difficulté.

LA FRANCE DÉGRINGOLE DANS LE CLASSEMENT MONDIAL DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

La France a été pointée du doigt mardi par une étude du Forum économique mondial qui la fait chuter à la 46^e place du classement 2010 des égalités hommes-femmes, tandis que les pays nordiques caracolent toujours en tête des pays les plus égalitaires du monde. L'Hexagone dégringole de 28 places, passant du 18^e rang au 46^e sur 134, après deux années de bons scores à la faveur d'une participation féminine accrue dans le monde politique.

RÉFORME TERRITORIALE : LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE REPORTÉE À DÉBUT NOVEMBRE

Encore un contretemps pour la réforme territoriale ! La Commission mixte paritaire, qui devait se tenir ce mercredi pour trancher les différends entre le Sénat et l'Assemblée nationale (notamment sur le mode de scrutin du conseiller territorial), a été reportée in extremis à début novembre.

PUBLICITÉ

LA TRIBUNE

vous invite le jeudi 21 octobre 2010

à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - 27 avenue de Friedland, Paris 8^e

Aux nouvelles rencontres du

NOTRE INVITÉ D'HONNEUR

Club ENTREPRISES

LA TRIBUNE



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris

sur le thème

« La création d'une entreprise innovante en France »

Conférence animée par

François Lenglet

Directeur des rédactions de La Tribune



Denis Payre

Président de Kiala

Inscrivez-vous au prochain rendez-vous
pour recevoir votre invitation
en vous rendant sur **LATRIBUNE.fr**

EN PARTENARIAT AVEC

BFM RADIO
LA RADIO DE L'ÉCO

PARRAINÉ PAR

Capgemini Consulting

Capgemini Consulting est la marque de conseil en
stratégie et transformation du Groupe Capgemini.

LE CLUB DES DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les droits d'inscription bientôt doublés dans les universités britanniques

Pour réduire les financements publics, une très forte hausse des frais, payés après le diplôme, est prévue.

LES 13.000 ÉTUDIANTS FRANÇAIS OUTRE-MANCHE DEVRAIENT LES ÉVITER.

PAR ÉRIC ALBERT, À LONDRES

Les frais d'inscription des universités britanniques devraient bientôt doubler, voire tripler, mais aucun étudiant n'aura à les payer avant d'avoir obtenu son diplôme et trouvé un emploi. La proposition, contenue dans un rapport remis ce mardi au gouvernement bri-

tannique, n'est pas encore entérinée, mais le cabinet conservateur-libéral devrait largement la reprendre à son compte et l'appliquer à partir de 2012.

Ayant besoin urgentement de réduire les dépenses publiques, Londres doit annoncer, dans son plan budgétaire la semaine prochaine, une forte baisse de l'enveloppe consacrée à l'éducation supérieure. Pour que la qualité des universités n'en souffre pas trop, il faut trouver un financement alternatif. Le rapport, commandé par le gouvernement précédent, et remis par Lord John Browne – ancien directeur général de BP – propose la solution la plus simple : faire payer les étudiants. Il propose de supprimer complètement le plafonnement des frais d'université, qui sont actuellement fixés à 3.700 euros. Il suggère cependant de les fixer autour de 7.000 euros, tandis qu'au-delà, les universités

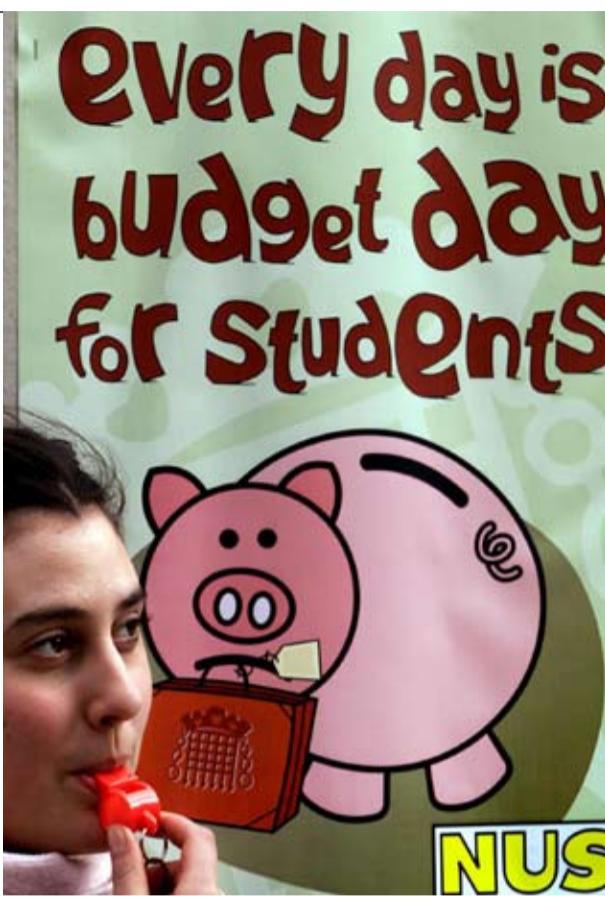
Le fossé risque de s'élargir entre les universités haut de gamme (Oxford, Cambridge...) et les autres : les premières pourront facilement faire payer des frais très élevés, les autres n'arriveront pas à attirer les étudiants si elles augmentent trop leurs prix.

perdraient une partie de leur financement public.

Pour compenser cette forte hausse des frais d'inscription, Lord Browne propose que les étudiants ne paient leurs frais universitaires qu'après avoir trouvé un travail. Ensuite, les étudiants rembourseraient la somme via un impôt

de 9 % sur ce qu'ils gagnent au-delà de 24.000 euros. Pour un salaire moyen, cela peut signifier un remboursement sur plus de vingt ans.

Ce système cherche à éviter que les jeunes issus des classes défavorisées soient bloqués dans leur accès à l'université. « Avec ce financement, étudier est sans risques (financiers) », argumente Lord Browne.



Néanmoins, s'il n'est pas injuste socialement, un tel système revient à faire passer une large partie du coût de l'éducation supérieure de l'État aux particuliers. De plus, cela risque d'élargir le fossé entre les universités haut de gamme (Oxford, Cambridge...) et les autres : les premières pourront facilement faire payer des frais très élevés, tandis que les autres n'arriveront pas à attirer les étudiants si elles augmentent trop leurs prix.

7.000 EUROS
C'EST LE PLAFOND DES FRAIS D'UNIVERSITÉ PRÔNÉ PAR LORD JOHN BROWN, AU LIEU DE 3.700 EUROS

■ UN TEST POUR LA COALITION

Enfin, politiquement, cela pose un grave problème à la coalition : les libéraux-démocrates avaient promis pendant la campagne électorale de supprimer les frais d'inscription. Cette promesse n'est plus « faisable », a reconnu ce mardi Vince Cable, ministre de l'Industrie et libéral-démocrate. Mais une trentaine de députés de son parti menacent de voter contre la réforme. Ce sera le premier vrai test de la coalition.

Les gagnants d'un tel système seraient les 13.000 étudiants français (et les autres de l'Union européenne). S'ils ne travaillent pas en Grande-Bretagne, ils devraient en effet être exonérés de tout remboursement. ■

RETRouvez le British Blog
d'Éric Albert, notre correspondant
à Londres, sur **LATRIBUNE.fr**

COMPTES PUBLICS

Le milliardaire exilé fiscal qui veut faire faire des économies à la Couronne

Téléphone, hôtels, café : Philip Green remet un rapport sur les dépenses inutiles du gouvernement britannique. **11,5 MILLIARDS D'EUROS POURRAIENT ÊTRE ÉCONOMISÉS.**

CHEVEUX GOMINÉS en arrière, doigts boudinés, montre de luxe au poignet : Philip Green incarne parfaitement la caricature du milliardaire flamboyant. Le fait qu'il ne paie presque pas d'impôts, l'essentiel de sa fortune étant versé à sa femme résidant à Monaco, paracheve le tableau. C'est un étrange choix du Premier ministre britannique David Cameron que d'avoir demandé au propriétaire d'Arcadia (groupe de textile qui comprend l'enseigne Topshop) de s'occuper des affaires de l'État, en l'occurrence de remettre un rapport sur la façon dont l'État britannique dépense son argent, et particulièrement ses frais courants (papier, téléphone, hôtels, transports...). Sa conclusion : un gâchis total.

■ L'ENCRE DE 99 À 456 EUROS

Premier exemple avec la facture de téléphonie fixe, qui coûte environ 2,3 milliards d'euros par an, auprès de nombreux fournisseurs différents. Philip Green pense que le prix peut être baissé de 30 % à 40 % en centralisant les commandes.

Quid des quelque 400.000 chambres d'hôtel utilisées chaque année par le gouvernement



Ce qui agace le propriétaire du groupe textile Arcadia, connu pour son contrôle strict des coûts : le manque de centralisation.

rien qu'à Londres ? Leur prix oscille entre 88 euros et 134 euros la nuit. Réduire les nuits d'hôtel par deux en recommandant l'utilisation de la vidéo conférence pourrait économiser 57 millions d'euros.

Ce qui agace particulièrement le milliardaire, connu pour son contrôle strict des coûts dans ses entreprises, est le manque de centralisation. Ainsi, la même cartouche d'encre coûte entre 99 et 456 euros, suivant les ministères ; une voiture de location de même standard entre 31 et 139 euros par jour et le prix de la tasse de café oscille entre 1,03 et 1,66 euro... Combien cela permettra-t-il d'économiser ? Philip Green re-

fuse d'avancer un chiffre, soulignant l'absence de données centralisées. Son petit rapport – présenté dans un style PowerPoint, et réalisé en moins de deux mois – semble indiquer environ 10 milliards de livres (11,5 milliards d'euros) d'économies, sur un total de 191 milliards de livres de dépenses. Le problème est que ce rapport n'est guère nouveau. Le gouvernement travailliste en a commandé plusieurs similaires, qui ont identifié des problèmes presque identiques. La difficulté est l'application des recommandations. C'est le gouvernement de David Cameron qui doit désormais s'y atteler. Philip Green, lui, n'aura pas à s'en préoccuper : il sera probablement trop occupé à éviter de payer des impôts... **ÉRIC ALBERT, À LONDRES**

LES BANQUIERS CENTRAUX disposeront bientôt d'un nouvel indice des prix pour mener leur politique monétaire. Google travaille à la création de son propre indice, le « Google Price Index ». Celui-ci présentera l'avantage de pouvoir être publié sur une base quotidienne, alors que les indices des prix nationaux sont publiés une fois par mois avec plusieurs jours, parfois même plusieurs semaines, de retard. Google ne s'est pas encore décidé à publier son GPI. Mais le chef économiste du célèbre moteur de recherche, Hal Varian, a indiqué lors d'une conférence que le GPI faisait « clairement apparaître depuis Noël dernier des tendances déflationnistes » aux États-Unis pour les biens vendus sur Internet.

■ 150 ENQUÊTEURS À L'INSEE

Les données dont dispose Google ne sont pas corrigées des variations saisonnières (CVS). Ces corrections permettent de gommer le fait que les prix des fruits et légumes, par exemple, grimpent pendant l'hiver et baissent avec le retour des beaux jours. Mais Hal Varian constate que les prix des biens vendus sur Internet ne baissaient pas l'an dernier

à la même époque. Les prix à la consommation aux États-Unis, hors nourriture et énergie, affichent en août une hausse de 0,9 % sur un an.

Hal Varian souligne toutefois que le GPI n'a pas vocation à remplacer le traditionnel indice des prix à la consommation (IPC). Les biens et services vendus sur Internet ne sont pas identiques à ceux mesurés par l'IPC. Il n'est pas encore possible de se faire couper les cheveux sur Internet. « Le problème, explique Jean-Louis Lhéritier, directeur du département sur les prix et les conditions de vie de l'Insee, c'est qu'un relevé de prix sur Internet, de façon automatique, permet difficilement de prendre en compte le renouvellement des produits et surtout l'amélioration de leur qualité. »

En France, par exemple, l'Insee envoie chaque mois sur le terrain 150 enquêteurs pour effectuer 180.000 relevés de prix dans 27.000 points de vente. Ils ont pour mission d'effectuer des relevés de prix à qualité égale et de trouver un produit équivalent lorsqu'il n'est plus en rayon. Une opération difficile à réaliser de manière automatique sur Internet. **XAVIER HAREL**

DROIT DES CONSOMMATEURS

La Commission Barroso gagne du temps sur les recours collectifs

La Commission européenne rouvre le dossier des « class actions » à l'europeenne mais **SANS PROJET DE DIRECTIVE**. Les entreprises, notamment françaises et allemandes, y sont opposées.

PAR FLORENCE AUTRET, À BRUXELLES

Le serpent de mer des « class actions » à l'europeenne reparaît. Mais il a la tête basse. Alors qu'il y a un an, la Commission s'appretait à mettre sur la table une proposition de directive, finalement abandonnée, qui aurait permis aux victimes de cartels de demander collectivement réparation devant les tribunaux, elle se contente aujourd'hui d'annoncer le lancement d'une nouvelle consultation générale.

« Il faut retourner à la table à dessin », a dit mardi la commissaire à la Justice Viviane Reding, associée au commissaire à la Concurrence (Joaquin Almunia) et au commissaire à la Protection

FRANÇOIS LENOIR/REUTERS

Joaquin Almunia, commissaire à la Concurrence, se borne, avec ses homologues, à lancer une nouvelle consultation.



des consommateurs (John Dalli) sur ce dossier. Annonçant une consultation pour l'été prochain, elle a précisé « qu'alors seulement nous déciderons si des initiatives supplémentaires sont nécessaires ».

Voilà qui devrait réjouir les pourfendeurs d'un instrument juridique permettant aux consommateurs de demander collectivement réparation sonnante et trébuchante devant les tribunaux en cas de violation de leurs droits. Ces adversaires sont nombreux, à l'instar de... Viviane Reding : elle s'est récemment attribué le mérite d'avoir « bloqué » les plans législatifs de la Commission ! Fin 2009, c'est elle qui avait convaincu in extremis José Manuel Barroso d'abandonner le projet de directive de Nelly Kroes, alors commissaire à la Concurrence, pourtant ficelé et sur le point d'être adopté par le collège. Le président portu-

gais risquait, selon la Luxembourgeoise, de voir son second mandat empoisonné par une « Directive Bolkestein bis ».

■ PRESSION DES ENTREPRISES

Ces dernières années, les entreprises ont exercé une pression constante à tous les niveaux (Commission, gouvernements nationaux, Parlement) et par le biais de leurs associations nationales, comme le Medef ou le DIHT allemand, ou européenne pour bloquer toute initiative législative. Le Bureau européen des associations de consommateurs, qui milite depuis des années pour les recours collectifs, admet une certaine « fatigue de la consultation ». « Nous attendons des décisions », explique Marine Thomassin, conseiller juridique au BEUC.

La pression politique sur la Commission pourrait grandir dans les mois à venir. Les députés, longtemps majoritairement alignés sur les positions des entreprises, sont en train de basculer lentement dans le camp des défenseurs des consommateurs. Treize pays offrent déjà à leurs consommateurs la possibilité de grouper leurs plaintes et trois autres ont prévu de le faire, d'après un récent décompte du BEUC qui compte la France au nombre de ces derniers. ■

ÉLARGISSEMENT

La Turquie frustrée face à l'Europe

Face au blocage de son adhésion à l'Union, Ankara essaie de **CONVAINCRE DES PAYS HOSTILES**, comme la France et l'Allemagne. Sans grand succès.

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE, la Pologne, l'Autriche : la Turquie a lancé une nouvelle offensive auprès de ces pays afin de promouvoir son intégration à l'Union européenne (UE). Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan a exhorté le week-end dernier la chancelière Merkel à soutenir son pays dans les négociations avec l'UE afin d'éviter « un ralentissement du processus d'adhésion ». Au même moment, son gouvernement annonçait une croissance de 6,8 % cette année et de 4,5 % en 2011.

Alors que 69 % des Allemands, selon un sondage paru dimanche, demeurent opposés à l'entrée de la Turquie dans l'UE, Angela Merkel s'est contentée de dire que les négociations se poursuivent sans que leur issue soit fixée. Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, en Turquie ce mardi et mercredi, n'a pas laissé de doutes sur l'hostilité continue de l'Elysée au projet turc de rejoindre l'Union. Il estime qu'il « ne faut pas précipiter les choses », et que les chapitres de négociations avec l'UE (35 au total) doivent être ouverts « un à un ». ■

35
CHAPITRES
DE NÉGOCIATIONS
ENTRE L'UE ET LA TURQUIE
DOIVENT ÊTRE
OUVERTS.

■ MALENTENDUS À LEVER

Pour l'heure, seuls 13 chapitres visant à l'accession sont ouverts, et encore, l'Union en a suspendu 8, du fait du refus de la Turquie d'ouvrir ses ports et aéroports au trafic de la partie grecque de Chypre, tandis que la France en a unilatéralement bloqué 5. Bernard Kouchner estime que le chapitre sur la concurrence « devrait pouvoir être ouvert avant la fin de l'année ». Les volets politique sociale et emploi seraient abordés « l'an prochain », la réforme des marchés publics « ne devant pas poser de problème ». Le ministre français fait aussi miroiter à la Turquie qu'en s'impliquant plus dans l'Union pour la Méditerranée (UPM), elle s'attirerait les faveurs de l'Elysée. L'UPM ne séduit qu'à moitié Ankara, qui y voit le danger d'être cantonné dans un second rôle au sein de ce partenariat hétéroclite de la région. Pis, les Turcs craignent que Paris et Berlin les limitent à un « partenariat privilégié », selon la formule d'Angela Merkel, avec l'UE, sans adhésion formelle au club des 27.

La probable venue prochaine de Nicolas Sarkozy à Ankara permettra – peut-être – de lever certains malentendus entre les deux pays.

LYSIANE J. BAUDU ET FRANK PAUL WEBER

ÉNERGIE

La Chine est désormais le plus important consommateur d'énergie, devant les États-Unis

En raison de son développement économique, les besoins en énergie de l'ex-Empire du Milieu ne cessent de progresser. Selon l'OPEP, le pays consommera **5,5 % DE PÉTROLE EN PLUS** cette année.

C'EST UN NOUVEL INDICE du basculement du monde de l'après-crise. « La Chine est désormais le plus important consommateur d'énergie », a annoncé mardi Nobuo Tanaka, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'organisme chargé de conseiller les pays de l'OCDE en matière d'énergie. Déjà, le rapport du pétrolier BP sur la situation énergétique dans le monde en 2009 indiquait que les États-Unis et la Chine avaient la même part dans la consommation mondiale d'énergie primaire, à 19,5 %. Mais la répartition différait, la Chine représentant près de la moitié du charbon brûlé dans le monde (46,9 %) mais à peine 3% du gaz naturel, ce qui devrait changer avec l'inauguration d'un oléoduc venant de Russie cette année, et la volonté de substituer cette énergie au charbon car moins polluante. L'énergie nucléaire ne représente de même qu'à peine 2,6 % de la consommation chinoise contre 15,2 % aux États-Unis, mais Pé-

kin souhaite développer l'atome, qui n'émet pas de gaz à effet de serre, et envisage de commander des centrales à Areva.

La Chine bénéficie d'une bonne couverture hydraulique, dont elle consomme 18,8 % de la consommation mondiale (contre 8,4 % par les États-Unis). Quant au pétrole, elle en consomme un peu moins de la moitié de ce qu'en brûle les Etats-Unis.

■ PROGRESSION TOUS AZIMUTS

Mais la dynamique va vers plus de consommation d'énergie chinoise, la reprise économique américaine restant anémique. Le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), paru mardi, signale d'ailleurs que sur les 1,13 million de barils par jour (bj) supplémentaires que la planète consommera cette année, l'Asie (hors membres de l'OCDE) représente plus de la moitié de cette consommation supplémentaire, à 670.000 bj, dont 450.000 bj pour la seule Chine. Même si les États-Unis

DOUG KANTER/BLOOMBERG NEWS
La Chine consomme près de la moitié (46,9 %) de la totalité du charbon brûlé dans le monde. (Centrale thermique au charbon de Daqing, ville du nord-est.)



devraient consommer cette année 1,63 % de plus qu'en 2009, pour la Chine, ce sera 5,5 %. Pour 2011, les experts de l'Opep tablent sur une progression de la demande pétrolière chinoise de 4,9 %, tandis qu'elle augmentera à peine en Amérique du Nord.

La Chine devient de plus en plus énergivore comme le montre la hausse de la consommation d'électricité de 14,7 % sur une

base annuelle (en août), et de 2 % par rapport à juillet. Sur les huit premiers mois de l'année, elle est en hausse de 19,3 % par rapport à la même période de 2009, pour répondre tant aux besoins des industriels que des ménages. Les ventes d'automobiles, elles, progressent de 16,1 % sur un an, dopées par une prime de l'État chinois aux acheteurs de 11 milliards d'euros. ROBERT JULES

PAYS ÉMERGENTS

Du pétrole vénézuélien pour la Chine



REUTERS

Caracas a signé une série d'accords avec des majors étrangères, qui investiront 80 milliards de dollars, pour accroître la production de 2,1 millions de barils/jour.

Le président Hugo Chavez a beau être en pleine nationalisation de l'économie, le gouvernement vénézuélien a annoncé avoir approuvé la participation de la Chine dans un joint-venture visant à extraire 400 000 barils/jour dans la ceinture de l'Orénoque, riche en pétrole extra-lourd. La compagnie pétrolière nationale vénézuélienne, Pdvsa, en détient 60 % et la China National Petroleum Corp, 40 %. L'accord est conclu pour 25 ans à partir du début des opérations, en 2012, et pourra être étendu à 15 ans supplémentaires.



THE ECONOMIC TIMES (INDE): LES EMBAUCHES REPRENENT DANS LA HIGH-TECH INDIENNE
Pour plus de deux millions de professionnels de la high-tech en Inde, qui se remettent péniblement de la récession de l'an dernier, voici enfin une bonne nouvelle. Selon l'association professionnelle Nasscom, les grandes sociétés indiennes de high-tech, telles que Tata Consulting Services, Infosys et Wipro, devraient embaucher un total de 90.000 personnes cette année, alors que l'an dernier, les embauches ne se sont chiffrées qu'à 20.000. Pour la première fois depuis la crise économique internationale, l'emploi

repart donc. Les sociétés de recrutement et les spécialistes des ressources humaines dans les grandes entreprises du secteur affirment même que l'actuel mouvement de créations d'emplois a connu un record le mois dernier, avec une croissance de la masse salariale dans son ensemble de 50 %. Une performance identique à ce qui existait avant la crise.

JORNAL DO BRASIL (BRÉSIL): LE SECTEUR BANCAIRE FAIT UNE NOUVELLE PROPOSITION SUR LES SALAIRES

La Fédération nationale des salariés des banques a annoncé qu'elle avait reçu une nouvelle proposition de réajustement des salaires de la part de son homologue patronale, au cours d'une rencontre visant à mettre fin à la grève qui paralyse le pays depuis le 29 septembre. L'augmentation de salaire serait de 7,5 % pour les plus bas salaires, soit une progression réelle (inflation défaillante) de 3,08 %. En outre, la nouvelle proposition offre une participation aux bénéfices, ainsi que d'autres avantages sociaux, selon les syndicats.

La Chine reprend ses importations de soja argentin

Les deux plus grandes sociétés de négoce chinoises vont avoir de nouveau le droit d'importer du soja en provenance d'Argentine. Les importations avaient été suspendues en avril dernier, en raison de différends commerciaux entre les deux pays.

Le constructeur auto iranien se développe au Sénégal

Iran Khodro, le plus grand constructeur automobile iranien, a l'intention d'ouvrir une deuxième usine au Sénégal en novembre. Il utilisera ce pays comme tremplin pour exporter ses véhicules dans le reste de l'Afrique de l'Ouest. En outre, Iran Khodro veut former un joint-venture avec un constructeur turc afin d'assembler un véhicule qui serait vendu dans le reste des pays musulmans.

EN BREF

LES SANCTIONS CONTRE L'IRAN MENACENT LE PROJET DE GAZODUC NABUCCO

Les sanctions de l'Union européenne contre l'Iran menacent le projet de gazoduc européen Nabucco, selon un document interne de l'UE. L'Iran possède une participation de 10 % dans le champ de gaz de Shah Deniz situé en mer Caspienne et qui doit alimenter le futur gazoduc. Or, les sanctions interdisent d'investir ou de fournir à l'Iran des équipements pour l'exploration pétrolière.

LA THAÏLANDE PREND DES MESURES CONTRE LA HAUSSE DU BATH

Le gouvernement thaïlandais a adopté des mesures pour lutter contre les entrées de capitaux étrangers jugées responsables de la hausse rapide de sa monnaie, le bath, à son plus haut depuis treize ans. Les intérêts et les plus-values encaissés par les étrangers détenant des obligations d'État thaïlandais ainsi que celles émises par des entreprises d'État et la Banque de Thaïlande, seront ainsi taxés à 15 %.

L'ÉTAT HONGROIS NATIONALISE LA SOCIÉTÉ RESPONSABLE DES BOUES ROUGES

L'État hongrois a pris mardi formellement le contrôle de la société MAL, jugée responsable de la coulée de boues rouges toxiques. Au terme d'une procédure éclair, le Parlement à Budapest a adopté dans la nuit de lundi à mardi par 336 voix pour, 1 contre et 13 abstentions, une loi nationalisant MAL. La société était propriétaire de l'usine de bauxite-aluminium d'Ajka, à l'origine de l'accident du 4 octobre qui a fait huit morts, 150 blessés et provoqué une catastrophe écologique.

L'UNION EUROPÉENNE EXCLUT DE RÉÉCHERONNER LA DETTE GRECQUE

La Commission européenne a exclu mardi que la Grèce puisse bénéficier dans l'immédiat d'un délai supplémentaire pour rembourser l'énorme prêt que lui ont accordé l'UE et le FMI afin de lui éviter la faillite, après qu'Athènes eut évoqué cette possibilité. « Il n'y a pas de raison concrète d'envisager cette éventualité », a déclaré le porte-parole de l'exécutif européen pour les questions économiques, Amadeu Altafaj.

PUBLICITÉ

JE NE RECOMMANDERAIS PAS OPENSKIES

PARCE QUE

IL N'Y A PAS
L'OPTION DÉCOLLAGE
VERTICAL



ESSAYEZ OPENSKIES, VOUS SEREZ SATISFAIT OU VOTRE VOL SERA REMBOURSÉ¹.

New York et Washington au départ de Paris-Orly dès 1090 €² TTC A/R

La Classe Affaires au meilleur prix.

open skies

flyopenskies.com | 0 800 91 21 28

1 - Offre non cumulable, soumise à conditions, disponible sur flyopenskies.com. Utilisable une fois par personne uniquement, pour tout achat et voyage effectués du 8 septembre au 30 novembre 2010 retour inclus. Remboursement du billet hors taxes aéroportuaires, surcharges carburant, frais de réservation, frais de modification ou d'annulation, et prestations supplémentaires au vol, pour une insatisfaction concernant la qualité de l'expérience OpenSkies exprimée dans les 30 jours du retour.
2 - Tarif TTC pour un aller retour Paris-New York en Biz Seat. Tarif soumis à conditions et sous réserve de disponibilités, voir sur flyopenskies.com.

éditoriaux & opinions

Pour que vive la radio numérique terrestre !



POINT DE VUE ARTHUR ESSEBAG ET ANTOINE BADUEL

Représentant Ouï FM et Radio FG

Tout le monde s'accorde pour dire que la télévision numérique terrestre (TNT) est un formidable succès. La TNT a apporté la diversité, une nouvelle accessibilité, un indéniable confort, et enfin la gratuité à tous les téléspectateurs. Qu'on s'en souvienne pourtant, son lancement avait été retardé par certains opérateurs historiques, qui prenaient pour prétextes, entre autres, des problèmes techniques et le risque de déstabilisation du secteur et du marché publicitaire. Aujourd'hui il semble que l'histoire se répète avec le lancement sans cesse repoussé de la radio numérique

terrestre (RNT). C'est cela qui motive notre appel à la vigilance : il ne faut pas mettre en péril ce que nous considérons comme un atout majeur pour le développement de notre profession. Rappelons en quelques mots ce qu'est la RNT : la possibilité de recevoir un signal numérique sur un simple poste de radio, sans ordinateur, sans abonnement ni téléphone portable. C'est la radio que nous écoutons aujourd'hui... en mieux. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé un appel aux candidatures pour le déploiement sur les 19 plus grosses agglomérations françaises.

Alors que l'ensemble des candidats souhaitaient initialement diffuser leur programme via la RNT, les quatre groupes leaders de radios nationales privées ont décidé brutalement et unilatéralement de bloquer son arrivée. Pourquoi ? On peut se demander en quoi la RNT dérange tant ses détracteurs. Elle est gratuite, et offre en outre la garantie pour l'auditeur de ne figurer dans aucun fichier à son insu, alors que la traçabilité et l'analyse des données de consommation sont la matrice de l'avenir du Net. En clair, la RNT protège votre vie privée. Avec la RNT, impossible de savoir quelle radio vous avez écouté le matin dans votre salle de bains.

Par ailleurs elle permet de réduire la fracture entre les zones qui bénéficient à ce jour d'une offre large et diversifiée. Par exemple, pourquoi Lille, Strasbourg, Brest ou Nice ne disposeraient-elles pas de l'offre de la région parisienne qui est riche de près de 50 programmes ? Avec la RNT, c'est la France entière qui est susceptible de recevoir, dans les meilleures conditions, un nombre beaucoup plus important de programmes radios. La RNT est donc un mode de diffusion quasi universel, novateur et gratuit, protecteur de l'intérêt général. Elle laisse aussi au CSA l'entièreté de son rôle de régulateur. En clair, ce ne sont pas les fournisseurs d'accès Internet qui réguleront le marché de la radio en fonction uniquement de perspectives de gains financiers. Les détracteurs de la RNT laissent entendre que son déploiement nécessiterait des dépenses excessives tant pour les opérateurs que pour les auditeurs. Certes les diffuseurs sont amenés à financer une double diffusion, mais ce coût est largement compensé par les fréquences FM gratuitement attribuées par le CSA aux opérateurs. Quant aux ménages, la loi prévoit que les

industriels doivent équiper les récepteurs radio en RNT. Bien sûr, nous avons bien conscience qu'un certain nombre de conditions doivent être remplies, c'est pourquoi nous souhaitons :

- obtenir une implication plus importante des pouvoirs publics qui doivent envoyer un signal fort comme ils l'ont fait, toutes majorités politiques confondues, pour la TNT ;
- relancer la procédure d'appel à candidatures dans les 19 villes choisies par le Conseil supérieur de l'audiovisuel en 2008 pour lancer la RNT ;
- démontrer sa pertinence en lançant dans une dizaine de villes-tests une préfiguration avec une offre ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer, éditeurs de programmes, industriels, diffuseurs, distributeurs. Le temps est venu de cesser les tergiversations. Nous voulons et nous demandons le lancement de la RNT en France. ■

PLANÈTE



De l'espoir sur le site de la CGPME

Du jamais-vu depuis deux ans : les patrons des petites et moyennes entreprises retrouvent le moral et vont voir leurs banquiers, non pour finir leurs fins de mois mais pour financer des projets d'investissement. À retrouver sur le site de la CGPME (<http://www.cgpme.fr>) dans un sondage exclusif CGPME-KPMG (7^e baromètre du genre) réalisé par l'Ifop et dévoilé le 6 octobre par « La Tribune » disponible à cette adresse : <http://www.cgpme.fr/actus/voir/395/7e-barometre-kpmg-cgpme-sur-le-financement-et-l-acces-au-credit-des-pme>.

Sur LATRIBUNE.fr

Un graphique animé chaque semaine : actuellement le Mondial de l'auto

Découvrez chaque semaine sur LATRIBUNE.fr le graphique animé réalisé par les équipes de l'infographie de « La Tribune ». Cette semaine, retrouvez celui sur le Mondial de l'auto 2010. Pour suivre l'actualité en chiffres et en images. Et retrouvez les graphiques animés de toutes ces dernières semaines.

LA TRIBUNE

Édité par : La Tribune SAS
26 rue d'Oradour-sur-Glane
CS 91522
75 525 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16

Présidente, directrice de la publication : Valérie Decamp.

Directeur des rédactions : François Lenglet.

Directeurs adjoints : Pierre-Angel Gay, Olivier Provost.

Rédaction en chef : Eric Chol (Économie, Politique, International), Odile Esposito (Industrie et Services), Jean-Baptiste Jacquin (Technologies et Médias), Pascal Besses-Boumard (Marchés et

Finance), Philippe Mabille (éditorialiste).

Directeur adjoint : Christophe Bazire (Édition).

Directeur artistique : Philippe Vuagniaux.

Publicité : La Tribune Régie.

Directeur publicité Pôle financier : Ghislain Boyer.

Directeur marketing : Arnaud Jaouen.

Directeur de la diffusion : Pascal Poli.

Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail 93230 La Courneuve ; MOP

Vitrilles ; Ouest Print, Bourzeau ; Nancy Print.

Service Abonnement : Numéro vert : 0800 13 23 33 (appel gratuit). Fax abonnements : 01 44 82 17 92.

Abonnez-vous sur LATRIBUNE.fr.

USA: USPS # 0117531 Periodical paid at Champlain N.Y. and additional mailing offices. For details call IMS at 1(800) 428 3003.

Distribué par les NMPA. Commission paritaire : 0914-C85607 ISSN 0989-1922 - Contacter le service diffusion au 01 44 82 17 80.

LA TRIBUNE est une publication La Tribune Holding Présidente, directrice de la publication : Valérie Decamp. Secrétaire général : Gautier Normand



IMPRIMÉ EN FRANCE
PRINTED IN FRANCE



également inique. Il porte même sur les actifs non productifs de revenus dont il érode ainsi la valeur année après année. Il ne tient surtout pas compte de la situation des couples qu'il frappe sans prendre en compte le fait qu'ils réunissent deux patrimoines. Les époux disposent de la même franchise (790.000 euros) qu'un célibataire et la progression de l'impôt, de 0,55 % à 1,8 % s'applique sur leur patrimoine comme sur celui d'un célibataire. Ainsi deux personnes ayant chacune un patrimoine de 790.000 euros ne payent pas d'ISF, mais si elles se marient, elles supportent un ISF de 5.746 euros. Si elles disposent chacune d'un patrimoine de 2.500.000 euros, elles payent chacune 12.870 euros d'impôt. Si elles se marient, elles sont redéposables d'un ISF de 42.500 euros, soit 65 % de plus.

Ainsi en l'absence de quotient familial, il y a une violation manifeste de l'article 1^{er} de la Constitution de 1958 aux termes duquel : « La France... assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens... » ; violation aussi des articles 1 et 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 disposant respectivement que « les hommes naissent et demeurent... égaux en droit » et que « la loi doit être la même pour tous ».

Le fait que deux personnes se marient, ou vivent d'ailleurs en concubinage notoire, ne les transforme pas en un citoyen unique. Chacune, heureusement, garde ses droits. Chacune vote. Chacune peut conserver la propriété de son patrimoine. Pourquoi faudrait-il les taxer comme s'ils n'étaient qu'un. C'est une notion totalement archaïque du couple, que seul l'ISF retient. Car en matière d'impôt sur le revenu, il y a bien toujours deux parts pour les deux parents.



De plus, en l'absence de quotient familial prenant en compte les enfants, la réglementation sur l'ISF viole aussi l'article 13 de la Déclaration de 1789 : «... Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable, elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés. » Les 150 euros accordés pour chaque enfant ne prennent pas en compte le coût réel des enfants et les facultés de chacun, comme une juste répartition entre eux de la charge publique. Le Conseil constitutionnel s'est retranché, dans sa décision du 24 septembre dernier, derrière le pouvoir souverain du législateur pour renoncer à toute mise en cause de l'ISF. Souhaitons que les hommes politiques de la majorité présidentielle soient plus courageux. Car l'efficacité économique comme la justice exigent désormais que la question de l'ISF soit réexaminée. Il ne s'agit que de favoriser la richesse pour que tous puissent en profiter. ■

(*) Club de réflexion européen sur les sujets économiques et fiscaux.

éditoriaux & opinions

Jeux : Delhi n'est pas Pékin, et alors ?

Alors que les Jeux du Commonwealth s'achèvent demain, les retards et problèmes d'organisation ont révélé les limites du modèle indien. Quel contraste avec l'organisation des JO par la Chine ! Pourtant, l'auteur, un spécialiste de l'Inde, refuse d'enterrer l'économie indienne car elle repose sur des ressorts forts : le sens du débat public, la vitalité entrepreneuriale.



POINT DE VUE JEAN-JOSEPH BOILLOT

Conseiller au club du Cepii et écrivain (*)

Il suffit de passer du Delhi de la préparation cacophonique des Jeux du Commonwealth (CWG) au Shanghai du XXI^e siècle recevant un demi-million de visiteurs par jour à son exposition universelle pour comprendre que les deux géants démographiques d'Asie ne jouent plus du tout dans la même cour. Delhi ne sera même pas au niveau de la seule province de Canton qui se prépare à recevoir plus de 8.000 athlètes pour les 16^{es} Jeux asiatiques qui se tiendront en novembre contre moins de 2.000 à Delhi. Quant au métro de Delhi et à son aéroport ultra-moderne, terminés à temps il faut le souligner, il a bien vingt ans de retard au moins sur ses homologues de la plupart des grandes villes chinoises.

Pourtant, face à ce qui apparaît comme un échec, l'Inde méritait-elle cette curée médiatique dans le monde occidental, et qui ressemblait parfois à une sorte de revanche sur quelques grandes affaires comme le rachat d'Arcelor par Mittal ?

On peut comprendre l'agacement devant l'arrogance de certaines élites indiennes qui aiment à vendre depuis quelques années le thème du « Chindia » comme futur centre de gravité du XXI^e siècle. Voire de certains auteurs qui parlent d'une Inde dépassant la Chine d'ici à 2050.

Deux choses sont plus difficiles à comprendre. D'abord, la fascination devant les prouesses sportives du régime chinois chez ceux-là mêmes qui partagent l'immense interrogation sur la

transition politique de ce pays. Le prix Nobel de la paix décerné en plein Jeux de Delhi à Liu Xiaobo a, de ce point de vue, été salué comme une véritable médaille d'or par les Indiens qui en ont un peu assez d'être sans arrêt dévalués face à la « Dragon Economy » en oubliant ses pieds d'argile. Nos entreprises ont d'ailleurs commencé à se diversifier sur l'Inde pour ne plus avoir tous les œufs dans le même panier. Elles y font en moyenne des profits dès la première année d'opération et se sentent totalement sécurisées pour leurs technologies. Ce qui est loin d'être le cas en Chine, et même de moins en moins avec la nouvelle politique fixant à 80 % le contenu en technologie locale de toute production sur le territoire chinois.

La deuxième interrogation porte sur la difficulté à comprendre comment fonctionne justement le modèle indien. Comment arrive-t-il à faire depuis plus de dix ans entre 8 % et 9 % de croissance en dépit de tous ses dieux, de ses bakchichs, et de sa gouvernance fédérale et locale totalement défaillante comme l'a montré la gabegie des dix milliards de dollars dépensés pour les Jeux dont la moitié en pots de vin et travaux de qualité effroyable ? Parce que ce modèle dispose précisément de ressorts que l'ancien prix Nobel d'économie et ambassadeur en Inde, J.K. Galbraith, avait bien repérés derrière ce qu'il qualifia d'« anarchie fonctionnelle ». D'abord, le sens du débat public,

et on est effectivement aux antipodes du modèle chinois. C'est bien en Inde même que les critiques les plus vives se sont exprimées contre les CWG, jusqu'à la cour suprême qui a dénoncé publiquement l'incompétence des organisateurs et la corruption qui a entouré leur préparation.

Sait-on aussi qu'une bonne partie de l'impréparation des Jeux est due à un ancien ministre des Sports, membre historique du parti du Congrès. Mani Shankar Aiyar avait en effet dénoncé, dès son arrivée, le principe même de l'organisation des CWG et proposé, à la place, de construire dans tout le pays des stades dont l'Inde manque tant. Faut-il pour exister sur la scène internationale sacrifier à l'équité entre Delhi et le reste de l'Inde ? Faut-il faire venir un million de travailleurs précaires payés deux dollars par jour pour les renvoyer ensuite chez eux ? Faut-il détruire des bidonvilles entiers pour construire ce misérable village olympique et le plus grand dépôt de bus du monde pour accueillir le millier d'autobus neufs que la capitale va s'offrir à l'occasion des Jeux ? Tel est le débat public en Inde — faut-il le regretter ?

La deuxième source de vitalité est le sens de l'entrepreneuriat à un niveau rarement vu et qui suppose bien une société démocratique, alors que la Chine conserve en sous-main un rôle dominant à ses entreprises d'État (SOE), même déguisées en entreprises privées. Voici ce qui explique le succès de la téléphonie indienne dont tout le pays s'est équipé en dix ans, de ses groupes informatiques, et même de son métro ou de ses aéroports quand on les a confiés à des groupes aussi professionnels que GM&R, par exemple.

Le véritable bilan des Jeux de Delhi sera très probablement la consécration de l'idée que l'État indien doit désormais sous-traiter tous ses travaux d'infrastructures au secteur privé, et cela, en toute transparence. Ce qui suppose précisément l'amélioration du fonctionnement concret de la démocratie indienne. Ce faisant, l'Inde devrait voir se renforcer dans les prochaines années la force de frappe de ses groupes d'affaires et sa gouvernance.

Derrière l'échec de la préparation des Jeux du Commonwealth, attention à ne pas se complaire dans la revanche ou dans l'humiliation de tout un pays face à une Chine qui continue de fasciner nos élites. On peut y lire plutôt la confirmation que l'Inde va continuer de s'affirmer comme un acteur essentiel de la nouvelle architecture économique et géopolitique mondiale avec tous ses défauts et ses forces qui en sont le pendant.

(*) Auteur de « L'économie de l'Inde » (Ed La Découverte)



Fin septembre, à New Delhi, dernière retouche au décor de la façade du stade Jawaharlal Nehru, l'un des sites des Jeux du Commonwealth, (du 3 au 14 octobre 2010).

BRIAN SOKOL/BLOOMBERG

ÉDITOS

Notation : les agences s'amendent



PAR
PASCAL
BESSES-BOUARD

gétaria à 5,3 %, et en procédant à une hausse du prix du gaz pour la population. Elle a fourni ainsi deux gages de sa bonne volonté pour satisfaire aux fourches Caudines des grands financiers mondiaux.

En promettant de relever la note des pays émergents, les agences de notation envoient un signal fort.

Elles permettent à ces Etats en voie du redressement ou de rédemption... de revenir plus aisément sur le marché du refinancement. Et comme on assiste là au parfait phénomène du serpent qui se mord la queue, plus ces pays empruntent à bon compte, plus leur redressement est aisés. Les agences de notation, critiquées depuis de longs mois, à tel point que l'on songe aujourd'hui à créer des instances parallèles, auraient-elles décidé, tout simplement, de sauver leur monopole ? En attendant, les pays promus, ne boudent pas leur plaisir. pbessesbouvard@latribune.fr

LA TRIBUNE.fr

RETROUVEZ chaque jour la chronique économique de François Lenglet en vidéo sur **LA TRIBUNE.fr**

Quand Google remplacera l'Insee



PAR
JEAN-BAPTISTE
JACQUIN

Le moteur de recherche Google vient de faire savoir qu'il travaillait à l'élaboration d'un indicateur de mesure de prix aux Etats-Unis. Le GPI, pour Google Price Index, calculé à partir de millions de prix collectés et transactions constatées sur la Toile, pourrait être publié quotidiennement. De quoi jeter aux oubliettes les statistiques mensuelles que l'Insee ou son homologue américain publient avec plusieurs semaines de retard. Prudent, Google peaufine son outil avant de le rendre public. L'initiative est explosive car, en l'absence de vérité statistique absolue, on devine aisément que Google est en mesure de produire un chiffre pertinent sur l'inflation. Et partant, sur bien d'autres domaines. Le plus puissant moteur de recherche de l'Internet a accès dans le monde entier à des données instantanées, ou passées, sur les cours de Bourse, les résultats sportifs, les achats de chaussures ou même des humeurs émises sur des forums... Aucun

service statistique public, ni privé, n'a accès à autant d'informations. Google disposerait aujourd'hui de plus d'un million de serveurs informatiques dans le monde. Et sa puissance de stockage et de calcul augmente sans cesse. Pour remplir sa « mission d'organiser l'information dans le monde et de la rendre universellement accessible et utile », Google a investi au premier semestre 1,7 milliard de dollars en recherche et développement sur de nouveaux services, issus de cette matière vivante et sans limite des « data ». C'est huit fois plus que le budget total de l'Insee et des centaines de fois plus que son budget de R&D. Par chance, Google a jusqu'ici fait un usage raisonnable de sa puissance. Mais n'est-il pas dangereux de s'en remettre à la chance ? jbjacquin@latribune.fr

l'enquête

SÉRIE : LES BANQUES CENTRALES FACE À LA CRISE



BLOOMBERG

La Banque d'Angleterre renforcée par la crise

Après un début de crise calamiteux, la Banque d'Angleterre s'est progressivement ressaisie. Elle s'en sort paradoxalement renforcée, retrouvant les pouvoirs de supervision des banques.

En votant en mai dernier, les Britanniques croyaient avoir confié leur destin aux mains de David Cameron, treizième Premier ministre de Sa Majesté Elizabeth II. Ils se sont trompés. Celui qui a vraiment le pouvoir est un certain Mervyn King, professeur d'économie à la mèche blanche savamment coiffée sur le côté, et par ailleurs gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Une exagération ? Non, David Cameron lui-même le reconnaît, en mode codé. « Je suis un conservateur budgétaire, mais un activiste monétariste. » Traduction : « Je me charge de couper le déficit violemment, et n'ayant ainsi plus aucune marge de manœuvre budgétaire, je confie à la Banque d'Angleterre le soin de stimuler l'économie. » Petit détail au passage : comme tous les Premiers ministres depuis 1997, ce n'est pas lui qui a la charge de déterminer la politique monétaire. La responsabilité revient au comité de politique monétaire (CPM), composé de neuf sages, présidé par le gouverneur de la Banque d'Angleterre. C'est donc bien sur les épaules de Mervyn King que repose le sort des quelque 60 millions de Britanniques.

Pauvre Mervyn King ! En 2000, alors qu'il était alors vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, il avait affiché une

ambition : être ennuyeux. Par cela, il voulait faire comprendre que l'objectif d'une banque centrale est de ne jamais surprendre, les marchés ayant horreur des surprises. À partir de 2003, quand il a pris la tête de la Banque d'Angleterre, il a donc entrepris de prévenir très clairement des intentions du CPM, à coups d'un quart de point de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. Depuis 2007 cependant, l'ennui a été oublié.

Le premier coup de semonce, pour cet homme qui pourrait aisément passer incognito dans les rues de la Grande-Bretagne, est parti le 14 août 2007. Ce jour-là, Mervyn King est alerté en privé des difficultés financières de Northern Rock, un petit établissement financier présent essentiellement dans le nord de l'Angleterre. Mais il ne réagit guère. Un mois après, en plein week-end, quand Northern Rock lui demande une aide financière d'urgence, Mervyn King accepte. Mais il se laisse surprendre par la panique populaire provoquée par cet appel au secours. Quelques semaines plus tard, il se retrouve sous le feu des critiques : face à un comité parlementaire, il est accusé de « dormir au volant ».

La crise met à jour un phénomène auquel presque personne n'avait pris

garde. Le système britannique financier « tripartite » avait un « trou » : entre la Banque d'Angleterre, la Financial Services Authority (FSA, le régulateur financier britannique), et le Trésor, personne ne savait qui était en charge en cas d'urgence. « Mervyn King n'a pas réalisé initialement à quel point le système financier était fragile et a dû apprendre très vite », estime Charles Goodhart, ancien membre du comité de politique monétaire.

Depuis, Mervyn King s'est rattrapé. Il a participé activement au sauvetage bancaire opéré fin 2008 par Gordon Brown, alors Premier ministre, nationalisant partiellement Lloyds Banking Group et Royal Bank of Scotland. Dans le même temps, entre octobre 2008 et mars 2009, avec le comité de politique monétaire, il a fait passer les taux d'intérêt de 5 % à 0,5 %, au plus bas depuis la création de la Banque d'Angleterre en 1694. Puis, il s'est jeté dans l'inconnu, suivant le Japon et les États-Unis dans l'assouplissement monétaire quantitatif. Derrière ce nom barbare se cache l'achat de bons du Trésor par la Banque d'Angleterre. L'objectif est ainsi de détendre les rendements obligataires, faisant baisser les taux d'intérêt réels pour les banques. Au total, la Banque d'Angleterre a ainsi injecté 200 milliards de livres (230 milliards d'euros), l'équivalent d'un tiers du budget annuel de l'État britannique.

Est-ce que cela a marché ? Le bilan semble mitigé. « Le lien entre l'assouplissement quantitatif et l'économie réelle reste tenu », ajoute Keith Wade, chef économiste chez Schroders. Néanmoins, personne ne jette la pierre à la Banque d'Angleterre. Celle-ci a clairement essayé tout ce qui était en son pouvoir pour relancer l'économie. C'était osé, dans la mesure où l'inflation est régulièrement au-dessus de 3 % depuis trois ans, tandis que l'objectif officiel de la Banque d'Angleterre est de 2 %. « La Banque d'Angleterre n'a pas suivi son mandat, estime Chris Williamson, économiste à Markit, société spécialisée dans les données financières. Économiquement, elle a eu raison. Mais cela va finir par poser un problème. À force

TROIS ANS DE GESTION DE CRISE

- ⌚ Septembre 2007 : la Banque d'Angleterre vient au secours de Northern Rock.
- ⌚ Février 2008 : nationalisation de Northern Rock.
- ⌚ Octobre 2008 : nationalisation de Lloyds Banking Group et Royal Bank of Scotland.
- ⌚ Mars 2009 : les taux d'intérêt tombent à 0,5 %.
- ⌚ Juin 2010 : la Banque d'Angleterre en charge de la supervision financière.

La Banque d'Angleterre n'a plus le droit à l'erreur : les Britanniques compent sur elle pour relancer l'économie et surveiller le système.

d'affirmer qu'elle se concentre sur l'inflation, mais de clairement agir différemment, elle risque de perdre en crédibilité. » Pourtant, malgré ce danger, personne ne s'attend à ce que la Banque d'Angleterre ne remonte prochainement ses taux. Un membre du CPM appelle même publiquement à une nouvelle injection d'assouplissement monétaire quantitatif. C'est sur la Banque d'Angleterre que repose l'espérance d'éviter un retour à la récession. Par ailleurs, la « vieille dame de Threadneedle » va être consolidée. Le gouvernement conservateur, tirant les leçons de Northern Rock, va lui transférer la majorité des pouvoirs de la FSA d'ici deux ans. La Banque d'Angleterre sera désormais en charge de la stabilité financière. C'est aussi elle qui va superviser les banques.

Le paradoxe est donc complet. Pour n'avoir pas vu venir la crise, la Banque d'Angleterre en ressort avec plus de pouvoirs. « La crise l'a renforcée », souligne Charles Goodhart. Mais elle n'a plus le droit à l'erreur : les Britanniques compent sur elle pour relancer l'économie et surveiller le système. Mervyn King est le gouverneur le plus puissant de l'histoire récente de la Banque d'Angleterre. Il n'est pas près d'être à nouveau ennuyeux.

ÉRIC ALBERT, à LONDRES

La semaine prochaine : la Banque de Chine

MIEUX DANS MON JOB

C'est l'histoire d'un amour...



PAR SOPHIE PETERS

L'histoire ne dit pas si les grévistes d'hier seront de la partie demain... Demain ? Il s'agit de célébrer son entreprise. Cela s'appelle « J'aime ma boîte », c'est une initiative de Sophie de Menthon, présidente du mouvement Ethic, et c'est la 8^e édition. Ces jours-ci l'événement prend de nouveaux accents. On sort de la crise, ou en tout cas on voudrait le croire... et on s'accroche. À quoi ? A sa boîte bien sûr. « Les salariés se sont dit qu'il faisait bon chez soi. D'ailleurs peu de cadres envisagent de changer de job en

ce moment », souligne la dirigeante. Le sondage réalisé pour cette occasion en septembre par l'institut Opinion way révèle que 69 % des salariés interrogés déclarent aimer leur boîte en 2010. 61 % d'entre eux s'y verrait bien jusqu'à leur retraite et 48 % des moins de 35 ans partage ce souhait... Troublant ! Faut-il y lire un soupçon d'angoisse ? En tout cas un désir de sécurité et de réassurance dans ce monde en constant bouleversement ? Ou bien faut-il suivre la thèse de Luc Ferry ? L'ex-ministre de l'Éducation Nationale publie ces jours-ci un nouvel opus « la Révolution de l'amour ». Selon lui c'est l'amour qui désormais anime notre vie intime, mais aussi intellectuelle, sociale, et politique.

Loin de pousser à l'individualisme et au repli sur soi, cela aurait pour conséquence l'ouverture au collectif. Bref « nous aimons plus que jamais », a-t-il conclu aux Entretiens du journal « Le Monde » samedi dernier. Ainsi « aimer sa boîte » c'est surtout aimer les gens avec lesquels on partage ce quotidien. « L'entreprise est devenue un repère, une sorte de seconde famille », note Sophie de Menthon.

■ L'AMBIANCE AU TRAVAIL

Crise oblige, il a bien fallu faire une croix sur les augmentations de salaire et les progressions hiérarchiques. Résultat : 51 % plébiscitent l'amitié entre collègues, 47 % l'ambiance au travail, et 55 % souhaiteraient que l'entreprise leur offre des services dans leur vie personnelle. Pour beaucoup, le réseau amical est au bureau. « On demande à l'entreprise autant qu'à son couple », en conclut la dirigeante. Avec l'attente et la charge émotionnelle qui vont avec. C'est là que les ennuis commencent... car qui



Il y a deux sortes d'amour : l'amour insatisfait qui vous rend odieux et l'amour satisfait qui vous rend idiot. »

COLETTE

dit relation affective dit risque de relation trop fusionnelle et... désillusions, tensions et agressivité. Attention au burn-out dû à un trop fort engagement et à des attentes excessives. Les suicides sur le lieu de travail témoignent aussi d'une relation passionnelle, comme un message laissé aux

plus proches, en l'occurrence les collègues. Alors aimer sa boîte, pourquoi pas, mais comment ? L'aimer pour l'intérêt de ce qu'on y fait protège d'un trop grand investissement affectif.

A contrario, n'en faire qu'un lieu froid et désincarné, sous couvert de se protéger, empêche une confrontation riche et salutaire avec ses collègues. Car comme dans l'amour, les relations sont des jeux de miroirs qui nous en apprennent autant sur les autres que sur nous-mêmes. Le maître mot : conserver un sain recul. Ne pas céder à l'impulsivité – comme dans la scène conjugale – provoquée par l'impuissance et la frustration de ne pas être en mesure de tout résoudre. Faites la part des choses entre ce qui vient de vous et sur lequel vous pouvez agir, et sur ce qui vient des autres ou de l'extérieur et pour lequel vous ne pouvez rien. Regardez loin... pour ne pas être confronté à un échec immédiat ou un problème sans solution. Et s'il vous plaît, ne prenez pas votre entreprise pour votre conjoint(e). ■

TRANSFERTS

• BANQUE

BPCE

GÉRARD DUSART

Il est promu directeur de la gestion des dirigeants et des potentiels, aux côtés de Jean-Luc Vergne, DRH et membre du directoire. Gérard Dusart, 57 ans, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, était depuis 2008 membre du directoire en charge du pôle Ressources à la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, après avoir occupé des fonctions de membre de directoire au sein des Caisse d'Epargne de Provence-Alpes-Corse et du Val de France-Orléanais. Il a rejoint le groupe Caisse d'Epargne en 1997.

BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS



CHARLOTTE DENNERY ET PASCAL BIVILLE

Ils intègrent le Comex et sont promus respectivement chief operating officer et responsable des régions Europe, Amériques, Moyen-Orient et Afrique, un poste nouvellement créé. Charlotte Dennery, polytechnicienne, diplômée de l'Ensae, pilotera la finance, les SI, les opérations et la direction juridique. Elle conserve son poste de responsable global de FundQuest, qu'elle a pris en 2009. Elle a été précédemment directeur finances et stratégie chez BNP Paribas Assurance et directeur développement et stratégie pour le territoire nord-américain. Pascal Biville, directeur général délégué depuis 2009, Essec, a été chargé du rapprochement avec Fortis Investments. Il a rejoint BNP Paribas Investment Partners en 2005 au poste de COO, après avoir été secrétaire général de Crédit Lyonnais Americas à New York,

directeur financier de Crédit Lyonnais AM et responsable ingénierie financière et planification du CDR. Il a démarré sa carrière dans l'équipe M&A de la banque Louis Dreyfus.

• ORGANISATION PROFESSIONNELLE

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL

JEAN-FLORENT RÉROLLE ET STEVE J. SHERMAN

Ils sont nommés présidents respectivement de l'International Valuation Professional Board (IVPB) et de l'International Valuation Standards Board (IVSB). Jean-Florent Rérolle est managing director et corespondant de l'activité conseil financier chez Houlihan Lokey. Diplômé de l'IEP Paris et d'HEC, cet ancien associé d'Ernst & Young a participé à la rénovation de l'IVSC, organisme chargé d'élaborer les standards internationaux d'évaluation financière. Steve J. Sherman est associé de KPMG Economic & Valuation Services. Depuis Chicago, il a la responsabilité de l'offre Evaluation aux Etats-Unis et préside le Global Valuations Committee.

Julien Grenier transferts@nomination.fr

• FINANCE

MUZINICH & CO

LAURENCE REMUSAT

Elle intègre le bureau parisien en tant que directeur clientèle institutionnelle. Laurence Remusat, 52 ans, était depuis 2006 directeur commercial et développement institutionnel chez Carmignac Gestion. Elle a auparavant travaillé au sein de Grel (devenue Tullett & Tokyo) puis chez OFI AM.

MORNINGSTAR



JEAN-FRANÇOIS BAY

Il devient directeur général France du fournisseur d'analyses financières, qu'il a rejoint en juillet dernier lors de l'acquisition de Seeds Group. Jean-François Bay est le cofondateur et l'ancien dirigeant de Seeds Finance et Multiratings.

• PHARMACIE

IPSEN



MARC DE GARIDEL

Il est nommé président-directeur général et succède ainsi à Jean-Luc Bélingard (« La Tribune » d'hier). Marc de Garidel, 52 ans, ingénieur ESTP, était vice-président pour la zone Sud d'Amgen, en

charge de l'Europe du Sud, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Il avait intégré le groupe de biotechnologies en 1995 en tant que vice-président finance et administration pour l'Europe. Trois ans plus tard, il a été nommé au siège californien au poste de vice-président corporate controller et chief accounting officer. De retour en France en 2000, il a pris la responsabilité opérationnelle d'Amgen France en tant que vice-président et general manager, puis a été promu vice-président pour l'Europe du Sud-Ouest. Il a commencé sa carrière en 1983 au sein du groupe Eli Lilly.

• CONSEIL

EXTON CONSULTING

PATRICK BURTIN ET EMMANUEL PETIT



Ils sont cooptés associés du pôle Assurance. Patrick Burtin, 40 ans, diplômé de l'ESCP, a rejoint le cabinet en 2010 après avoir été directeur marketing chez Aon. Il a successivement exercé au sein de Kraft, L'Oréal et Roland Berger. Emmanuel Petit, 39 ans, ingénieur télécoms, mastère HEC, a participé à la

création du cabinet en 2006. Il a débuté chez Western Telecom en tant que directeur marketing et communication, avant de rejoindre Gemini Consulting.

ENJEUX ET DIRIGEANTS ASSOCIES



CHRISTINE GREINER Elle rejoint le cabinet en tant que directeur. Christine Greiner, 45 ans, ISG, Essec, était dernièrement partenaire au sein d'Oliver Wyman Delta. Elle a auparavant exercé pour les laboratoires Schering puis chez Plastic Omnium, avant de rejoindre le cabinet CMC (devenu Mercer Delta) en qualité de Principal.

• AVOCATS

ASHURST

THIERRY DAHAN

Ancien rapporteur général du Conseil de la concurrence, il rejoint le bureau parisien du cabinet d'avocats où il animera l'équipe de droit de la concurrence aux côtés de Christophe Lemaire, associé responsable de ce département. Thierry Dahan, 53 ans, énarque, agrégé de physique, a été de 1999 à 2001 auprès de Marilyse Lebranchu, ministre de la Justice, conseiller technique, chargé du droit économique et du budget. Il a travaillé sur la préparation et le suivi du volet antitrust et droit des sociétés de la loi

sur les nouvelles régulations économiques (loi NRE du 15 mai 2001). Il était conseiller maître à la Cour des comptes depuis 2009.

• INTERNET

DEEZER

CLÉMENT CEZARD ET BÉATRICE TOURVILLE

Jusqu'à présent directeur marketing, Clément Cezard est désormais aux commandes de la direction internationale du site de musique en ligne. Diplômé de l'ESC Rouen, il a auparavant travaillé chez SFR et Club Internet. La direction marketing est confiée à Béatrice Tourville, dernièrement directeur produit chez Meetic, qui l'avait recrutée en 2007 comme directeur CRM. 35 ans, diplômée d'HEC, elle a débuté chez AT Kearney avant de rejoindre Soft Computing.

• IMMOBILIER

JONES LANG LASALLE

VIRGINIE HOUZÉ

Elle est promue directeur du département Études et Recherche, après avoir été responsable du pôle Analystes pendant cinq ans. Virginie Houzé, 36 ans, titulaire d'un DESS d'ingénierie immobilière, avait rejoint le département Investissement du cabinet en 1998, après un début de carrière chez Constructa.

Rubrique réalisée par



VMware évangélise l'informatique européenne

Le leader mondial de la virtualisation informatique vient de tenir sa **CONFÉRENCE UTILISATEURS AU DANEMARK**. Un rendez-vous qui devient très couru.

PAR PASCAL BOULARD, À COPENHAGUE

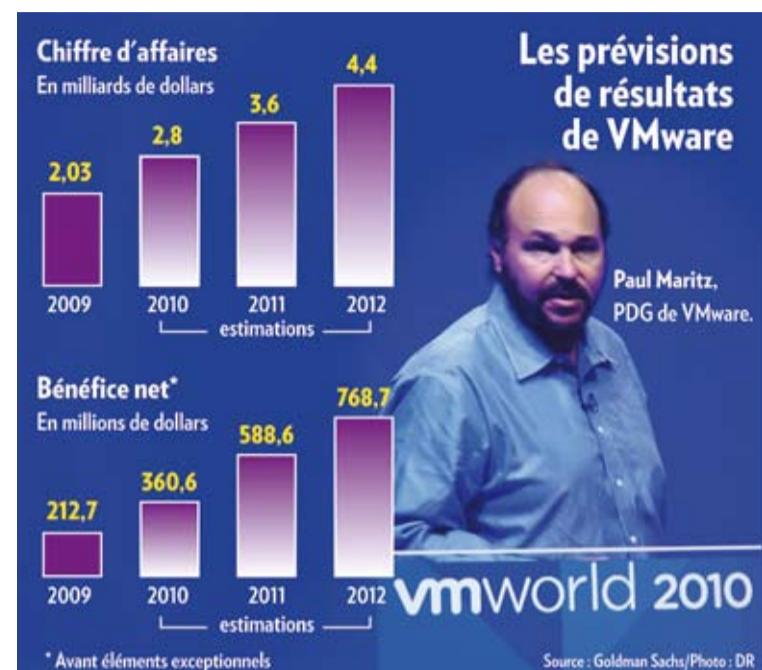
Plus de 6.000 personnes sont venues à Copenhague pour assister à l'édition européenne de VMworld 2010, la conférence utilisateurs de VMware à laquelle « La Tribune » était invitée. Un mois et demi plus tôt, à San Francisco, ils étaient 17.000 pour un événement similaire. Cet engouement pour ces deux à trois journées d'échanges, de conférences et de présentations techniques traduit bien l'importance prise par les solutions de VMware dans les centres de données. Globalement, VMware

est le grand spécialiste de la virtualisation, un dispositif logiciel qui permet de faire tourner plusieurs applications sur un même serveur. Témoin de l'envolée de cette technologie, une étude du cabinet IDC stipule que le nombre de serveurs applicatifs virtuels installés en 2009 a dépassé le nombre de serveurs physiques.

VIRTUALISER EN 3 PHASES

C'est forcément une bonne nouvelle pour Paul Maritz, président-directeur général de VMware, qui juge que cette tendance prend la forme de trois vagues. « La première est constituée par la virtualisation des serveurs physiques », explique-t-il. En gros, il s'agit de remplacer plusieurs serveurs par un serveur

un peu plus puissant, d'y installer le logiciel de VMware et les différentes applications autrefois réparties sur plusieurs machines. « La deuxième vague de la virtualisation englobe l'ensemble du centre de données. » Chaque fois, le responsable informatique peut calculer un bon retour sur investissement puisqu'il diminue sensiblement ses investissements (CAPEX) et ses coûts opérationnels (OPEX, moins d'électricité, moins de climatisation, moins d'entretien physique). La troisième vague ? Paul Maritz la définit par une formule, « IT as a Service ». Comprenez que la puissance informatique et que les applications seront délivrées à l'utilisateur par une liaison Internet.



Les prévisions de résultats de VMware

Paul Maritz, PDG de VMware.

vmworld 2010

Source : Goldman Sachs/Photo : DR

n'a rien d'un engouement religieux pour la virtualisation et le « cloud computing ». « Chaque fois que nous vendons 1 dollar de logiciel, nos partenaires vendent 15 dollars de matériels et de prestations diverses », confie Tod Nielsen, le directeur opérationnel de l'entreprise.

De fait, Paul Maritz décrit un voyage vers le « cloud computing ». Il ne s'agit pas uniquement d'une informatique à distance puisque l'on peut « cloudifier » le centre informatique interne d'une entreprise. C'est là une vision partagée par un nombre impressionnant de partenaires. Dans le palais des congrès de Copenhague, les plus grands noms de l'informatique tentent de séduire les 6.000 visiteurs. HP, EMC, NetApp, 3PAR, Bull, Cisco, Dell, Intel ou Colt reprennent à l'unisson et amplifient le discours de VMware. Cependant, cela

comme le montrent les résultats financiers de VMware, la virtualisation est un excellent business. Cette année, pour ses douze ans d'existence, le groupe devrait dégager un bénéfice net de 360 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 2,8 milliards. ■

IBM France accélère ses investissements dans le « cloud computing »

Le géant américain de l'informatique **A INVESTI 500 MILLIONS DE DOLLARS** dans la modernisation de ses centres de données implantés dans l'Hexagone.

COMME MONSIEUR JOURDAN faisait de la prose sans le savoir, de nombreux prestataires de services font du « cloud computing » (l'informatique à distance) sans le savoir. « Il s'agit plus de l'évolution d'un mode de service qui existait déjà dans les années 1970 qu'une révolution », soutient Philippe Jarre, directeur général d'IBM Global Technology Services France. Il fait allusion au fameux « Service Bureau » avec lequel l'informatique à distance se conjugua sur un mode simple, avec une connexion directe entre un terminal et un gros ordinateur partagé. La montée en puissance d'Internet a multiplié les points d'accès et l'émergence des technologies multimédias a compliqué un peu la donne.

Pour IBM, qui est déjà leader dans l'externalisation des tâches informatiques, le « cloud computing » est une évolution qu'il ne faut pas rater. « Au cours des deux

dernières années, nous avons investi 500 millions de dollars dans la mise à niveau de nos grands centres de données, particulièrement à Montpellier et Seclin (banlieue de Lille), note Philippe Jarre. Les investissements à prévoir pour les deux à trois ans qui viennent ne sont pas neutres. On parle de plusieurs dizaines, voire de centaines de millions de dollars. Il faut savoir prendre des risques. » Il confie qu'IBM a investi en France pour la qualité des infrastructures du pays et pour le coût de l'électricité, moins cher qu'ailleurs. Les 500 millions de dollars d'investissement correspondent à des ressources planifiées en 2008 et 2009.

INTÉRÊT DES INDUSTRIES

Avec plus de 200 centres de données dans le monde tous interconnectés, « IBM possède la taille majeure pour assurer un niveau

de fiabilité et de résilience proche de 100 % », note Philippe Jarre. La présence d'une offre de « cloud computing » sur le territoire national intéresse certaines industries qui doivent conserver leurs données sur le territoire national (comme les banques).

Armé de son offre, IBM vise deux types de clients. « D'abord ceux qui opèrent dans un mode service et qui ont compris que le « cloud » est une évolution naturelle pour des applications non critiques comme la messagerie, le test et le développement d'applications, note Philippe Jarre. Par ailleurs, on constate chez nos clients une pression de plus en plus importante imposée sur les directions informatique pour fournir de nouvelles applications dans des délais de plus en plus courts. Le cloud peut apporter une bonne réponse. » En effet, dans les entreprises, seulement 20 % à 25 % du budget informatique est consacré à l'innovation. Le solde est employé à la maintenance. En diminuant les coûts de cette partie, le « cloud » permet de dégager des moyens pour l'innovation. P.B.

Canon se lance dans le conseil avec Accenture

Le groupe japonais se diversifie dans la **GESTION DES FLUX D'INFORMATIONS** dans l'entreprise.

CANON AFFICHE SES AMBITIONS pour les cinq années à venir. Inaugurant la « Canon Expo 2010 », mardi à Paris, le patron du groupe japonais, Fujio Mitarai, a fixé comme objectif de porter les ventes à 44 milliards d'euros (5.000 milliards de yens) en 2015. Le moteur de cette croissance passe une diversification des activités du groupe dans les services aux entreprises, notamment grâce à un partenariat de quatre ans avec Accenture. En Europe, il lance une nouvelle activité d'audit et de conseil afin de fournir aux grandes entreprises européennes des prestations en gestion des informations et des médias. La croissance annuelle de ce marché est estimée à 9,6 milliards de dollars par le groupe japonais. Cette offre sera d'abord proposée au Royaume-Uni, en Suisse, en Finlande, en Autriche puis dans six autres pays européens en 2011, dont la France.

CULTURE DE L'INNOVATION

La stratégie de Canon passe aussi par un renforcement dans les technologies de l'impression bureautique, notamment après le rachat l'an passé du néerlandais Océ. Les deux entreprises avaient alors expliqué leur

rapprochement par leurs complémentarités géographiques — Océ étant bien développé en Europe et aux États-Unis, Canon plus présent en Asie — et techniques. Canon veut aussi accélérer son développement dans les technologies médicales. Après la reprise d'Optocol, le groupe s'est hissé au premier rang mondial dans le matériel de diagnostic ophtalmologique.

La « Canon Expo » 2010 est l'occasion pour le groupe japonais de mettre en avant sa culture de l'innovation. « Canon consacre 9 % de son chiffre d'affaires à la recherche et développement et dépose plus de 2.000 brevets par an », a rappelé Jean-Louis Grégoire, directeur de la stratégie de Canon Europe. De nombreux prototypes dans la capture et le traitement de l'image ont été présentés. Comme cet appareil photo professionnel qui permet de réaliser des photographies et des vidéos en ultra haute définition grâce à une nouvelle génération de capteurs de 120 millions de pixels. Autre champ prometteur d'innovation, l'analyse sémantique des éléments d'une photo pour proposer un moteur de recherche dynamique. LAURENT PERICONE

CAPGEMINI OUVRE UN CENTRE DE DONNÉES ÉCOLOGIQUE

La société de services informatiques Capgemini a ouvert mardi un nouveau centre de données au Royaume-Uni. Cette installation affiche un indice de consommation énergétique qui en fait l'un des plus écologiques au monde. Selon la SSII, il consomme deux fois moins d'électricité qu'une installation traditionnelle et ses coûts de maintenance sont quatre fois inférieurs. Capgemini a déjà investi 100 millions d'euros dans la construction de 25 centres de données qui gèrent plus de 26.000 serveurs physiques.

Plus d'informations sur le [Blog Initié](#)
à retrouver sur [LATRIBUNE.fr](#)

TÉLÉPHONIE MOBILE

BlackBerry soigne ses clients entreprises en France

Research In Motion, qui revendique 90 % du CAC 40 dans ses clients, s'ouvre aux PME. Il invente **DES SOLUTIONS POUR CONCILIER LES USAGES PROS ET PERSOS** des smartphones.

PAR DELPHINE CUNY

Quelques jours après la sortie en France de son nouveau modèle de téléphone tactile, le Torch, le canadien Research in Motion (RIM) réunissait mardi après-midi à La Grande Arche de La Défense ses principaux clients français, les grandes entreprises et organismes publics utilisateurs de son smartphone, pour son événement annuel, BlackBerry Innovation Forum. Allant du directeur technique de LVMH au responsable informatique du CHU de Nantes ou de la Mairie du Havre, les profils des clients présents « reflètent la grande variété d'entreprises utilisant nos solutions » explique Tom Goguen, le vice-président des solutions « Entreprises » de RIM.

Le cœur de cible de RIM demeure les grandes organisations. Ainsi « 90 % des entreprises du CAC 40 sont utilisatrices de BlackBerry », relève-t-il. Selon les données convergentes des opérateurs, BlackBerry aurait entre un quart et un tiers du marché des smart-

phones en entreprises. Sur le marché grand public, il serait numéro trois derrière l'iPhone et Nokia, avec autour de 10 % du segment smartphones, selon des données de constructeurs.

La firme canadienne s'intéresse de plus en plus aux PME, qui constituent pour elle un prolongement et un relais de croissance naturels. Elle a lancé récemment la version française de son logiciel serveur BES Express, qui permet aux petites entreprises de synchroniser sans fil, de façon sécurisée, des smartphones BlackBerry avec un serveur de messagerie Microsoft Exchange, sans frais de licence. Cette solution sert aussi aux départements informatiques qui doivent connecter à la messagerie de l'entreprise les smartphones acquis par des salariés à titre personnel, une demande croissante.

■ SÉPARER LES USAGES

« Pour répondre à cette nouvelle dynamique du marché, les particuliers amenant dans l'entreprise leur propre smartphone, nous avons introduit la possibilité de séparer les usages personnels et professionnels, avec la fonction « dual personas », sur un même BlackBerry », explique le vice-président Entreprise. Ainsi, une société peut protéger sa base de données, par exemple interdire à ses collaborateurs le transfert d'un document ou d'un

e-mail vers leur boîte mails privée Gmail ou Yahoo, sans pour autant empêcher ses salariés d'accéder à leurs applications personnels (Facebook, e-mails etc).

« Les entreprises restent un marché de la première importance pour RIM » insiste Tom Goguen. Plutôt que d'opposer pros et grand public, à l'heure où les frontières se brouillent, RIM espère plutôt les réconcilier. « Je réponds souvent en plaisantant que les consommateurs ont aussi un job en général », lance le dirigeant de BlackBerry. ■



DROITS SPORTIFS

La Ligue de rugby cherche à faire monter les enchères sur le Top 14

La Ligue nationale de rugby voudrait proposer son championnat **À DES CHAÎNES EN CLAIR**. France Télévisions s'intéresse bien plus au Championnat d'Europe de football.

LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY (LNR) réussira-t-elle à obtenir plus d'argent des chaînes de télévision pour le Top 14 ? Alors que le prochain appel d'offres de retransmission des matchs du championnat de France de rugby pourrait être lancé dès novembre, la Ligue réfléchit à la façon de faire monter les enchères. Elle songe à exposer le championnat sur des chaînes gratuites.

■ RISQUE DE DÉSÉQUILIBRE

Daniel Bilalian, le directeur des sports de France Télévisions, a son idée sur la question : « Pour les chaînes de télévision en clair, ni le championnat de football ni celui de rugby n'est intéressant. Ce qui peut nous intéresser en revanche, c'est la finale et éventuellement une demi-finale. Mais commercialement parlant, nous n'avons pas vocation à nous engager au-

délà de cela. » Actuellement, seule la finale du Top 14 est retransmise en tant qu'événement protégé sur une chaîne en clair, en l'occurrence sur France Télévisions, en co-diffusion avec Canal Plus. Cette dernière verse actuellement 28 millions d'euros par an à la LNR pour la totalité du championnat. Mais pour le directeur des sports de France Télévisions, pas sûr qu'une vente par appartement du championnat profite au rugby. « Si France Télévisions ou d'autres chaînes achetaient un certain nombre de matchs, cela déséquilibrerait le package destiné à une chaîne payante. À l'arrivée, la LNR obtiendrait peut-être plus d'argent de notre part, mais aurait moins de recettes au total. À partir du moment où vous enlevez l'exclusivité à une chaîne payante, elle est moins généreuse », indique Daniel Bilalian, en marge du Sportel.

France Télévisions en revanche songe à se placer sur la retransmission du championnat d'Europe de football pour les deux prochaines éditions. « D'ici la fin de l'année, il y aura un appel d'offres pour 2012 et 2016. Nous sommes intéressés. Mais il faut voir la forme de la consultation. Y aura-t-il des possibilités d'associations entre les chaînes ? », indique Daniel Bilalian. La Fédération européenne de football (UEFA) a tenté de vendre une première fois l'édition 2012. Mais elle a refusé l'offre conjointe faite par M6 et TF1, qui ont proposé à eux deux 50 millions d'euros, moitié moins que ce que les deux chaînes avaient versé pour l'Euro 2008. Pour rendre le championnat plus attractif, l'UEFA y a donc ajouté l'Euro 2016 qui aura lieu en France.

SANDRINE CASSINI, À MONACO

TÉLÉCOMS

Les anti-Free Mobile perdent au Conseil d'État

Les pourvois de SFR, Vivendi et Bouygues Telecom contre la **QUATRIÈME LICENCE 3G** sont rejetés.

LA VOIE EST LIBRE pour Free Mobile. Le Conseil d'État a rejeté mardi les pourvois de SFR, Vivendi et Bouygues Telecom contre les conditions dans lesquelles la quatrième licence a été attribuée en début d'année à leur concurrent. Il s'agit de la deuxième défaite des opposants dans ce dossier. Cet été, la Commission européenne avait écrit à France Télécom, SFR et Bouygues Telecom pour les avertir de sa volonté de ne pas retenir leurs plaintes.

■ DISPOSITIONS CONFORMES

Le Conseil d'État a rejeté l'argument d'atteinte au droit de la concurrence soulevé par les plaignants. La « nécessité [du nouvel entrant] de déployer très rapidement son réseau sur un marché proche de la maturité et peu fluide » mais aussi « l'intérêt général qui s'attache à l'ouverture du marché pour permettre une amélioration de la situation concurrentielle sur le marché français de la téléphonie mobile » nécessitaient, selon les magistrats, que « soient recherchées des solutions alternatives susceptibles de permettre à un nouvel opérateur d'entrer et de s'installer durablement sur ce marché ». À condition, que « celles-ci ne dépassent pas ce qui était nécessaire pour tenir compte de la différence de situation entre le nouvel entrant et ses concurrents. Or, les magistrats estiment que « les dispositions plus avantageuses prévues pour le nouvel entrant », notamment celles relatives aux règles de partages de sites pour placer les antennes, « sont inscrites dans les cahiers des charges des autorisations des trois opérateurs depuis 2001 » et qu'elles sont « nécessaires au rétablissement de la concurrence entre le nouvel opérateur et ceux déjà présents sur le marché ». OLIVIER PINAUD

EN BREF

« LE FIGARO » CONTINUERA À PROPOSER DU CONTENU GRATUIT SUR SON SITE

Pour Etienne Mougeotte, directeur des rédactions du « Figaro », faire payer l'accès à l'intégralité du Figaro.fr serait une « folie », notamment au vu d'une « très forte » hausse des recettes publicitaires du site, a-t-il déclaré lors d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes médias. « Il y a un an, je vous aurais dit : on va aller plein pot vers le payant », a-t-il ajouté. « Un an après, on est beaucoup plus circonspect et je pense qu'on ne peut vendre sur internet que de l'information à très haute valeur ajoutée. »

DEUTSCHE TELEKOM PERD L'EXCLUSIVITÉ DE L'IPHONE

Vodafone et O2, filiale de Telefónica, vont commercialiser l'iPhone 4 en Allemagne à la fin du mois, selon Dow Jones. Deutsche Telekom était jusqu'alors le distributeur exclusif du téléphone d'Apple outre-Rhin.

L'INA LANCE « LA REVUE DES INDUSTRIES CRÉATIVES ET DES MÉDIAS »

L'institut national de l'audiovisuel (INA) a mis en ligne lundi sur Inaglobal.fr, une « revue des industries créatives et des médias ». Elle se veut un outil d'analyse et de recherche sur les évolutions des industries culturelles, mettant l'accent sur l'international. Des experts d'une centaine de pays y collaborent. La coordination est assurée par Frédéric Martel, auteur de l'ouvrage « Mainstream », vaste enquête sur la culture publiée chez Flammarion.

L'OPÉRATEUR TÉLÉCOMS DANOIS TDC EST À VENDRE

Blackstone, Permira, KKR, Providence et Apax Partners veulent vendre tout ou partie de leurs participations dans TDC. Les cinq fonds d'investissement détiennent ensemble 88 % des titres de l'opérateur danois depuis 2005, à l'issue du plus important rachat par endettement (LBO) de l'histoire financière européenne. Les fonds ont mandaté un consortium de banques pour passer en revue les différentes options.

LE DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS MOBILES NGMOCO RACHETÉ PAR LE JAPONAIS DENA

Le développeur américain d'applications pour mobiles Ngmoco, connu pour ses jeux « We Rule » et « GodFinger » sur iPhone, a été racheté 403 millions de dollars par l'éditeur japonais DeNa. Créateur du jeu social pour mobile « Mobagetown » qui compte 20 millions d'utilisateurs au Japon, DeNa a racheté le mois dernier un autre développeur de jeu californien, Gameview Studios et pris une participation dans Astro Ape Studios.

Ligne TGV Le Mans-Rennes : Bouygues donné favori face à Eiffage et Vinci

Bouygues pourrait remporter le marché pour ce **TRONÇON DE 182 KILOMÈTRES**, Vinci ayant déjà remporté le mègacontrat de la future ligne Tours-Bordeaux.

PAR SOPHIE SANCHEZ

C'est un projet emblématique, dont le coût prévisionnel a été estimé à 3,4 milliards d'euros. Bouygues, Eiffage et Vinci remettent ce mercredi leurs offres finales à Réseau Ferré de France (RFF) pour édifier une nouvelle ligne TGV entre Le Mans (Connerre), et Rennes (Cesson-Sévigné) sur 182 kilomètres. Cette ligne TGV, dite Bretagne-Pays de la Loire (BPL), doit mettre, à l'horizon 2015, Rennes à 1 h 26 de Paris (contre 2 h 03 aujourd'hui) et Brest et Quimper à 3 heures.

Actuellement, les TGV ne roulent à grande vitesse (300 km/h) que jusqu'au Mans. Les travaux pourraient débuter en 2011 pour une mise en service en 2014 ou 2015.

■ CHANTIER PHARAONIQUE

Si la ligne TGV Le Mans-Rennes sera moitié moins longue que la Tours-Bordeaux, dite Sud Europe Atlantique (SEA), dont Vinci a décroché en mars la réalisation, elle aura tout, elle aussi, d'un chantier pharaonique. Tant en termes de terrassement (25 millions de mètres cubes de déblai et 17 millions de mètres cubes de remblai), que de génie civil

— près de 200 ouvrages d'art devront être édifiés dont 11 viaducs, 4 tranchées couvertes, 4 ponts-rails et 1 pont-route.

BPL sera aussi le plus important contrat de partenariat conclu dans les infrastructures ferroviaires. Le lauréat devra édifier la ligne et en assurer la maintenance sur 25 ans. À l'inverse de SEA, il ne s'agit pas d'une concession, qui implique d'assumer les risques en termes d'évolution du trafic, mais d'un contrat de partenariat, où le lauréat recevra des loyers quasi fixes de RFF. Sur les 3,4 milliards d'euros que représente le projet, 1 milliard sera apporté par l'État, 1 milliard par les collectivités locales et 1,4 milliard par RFF.

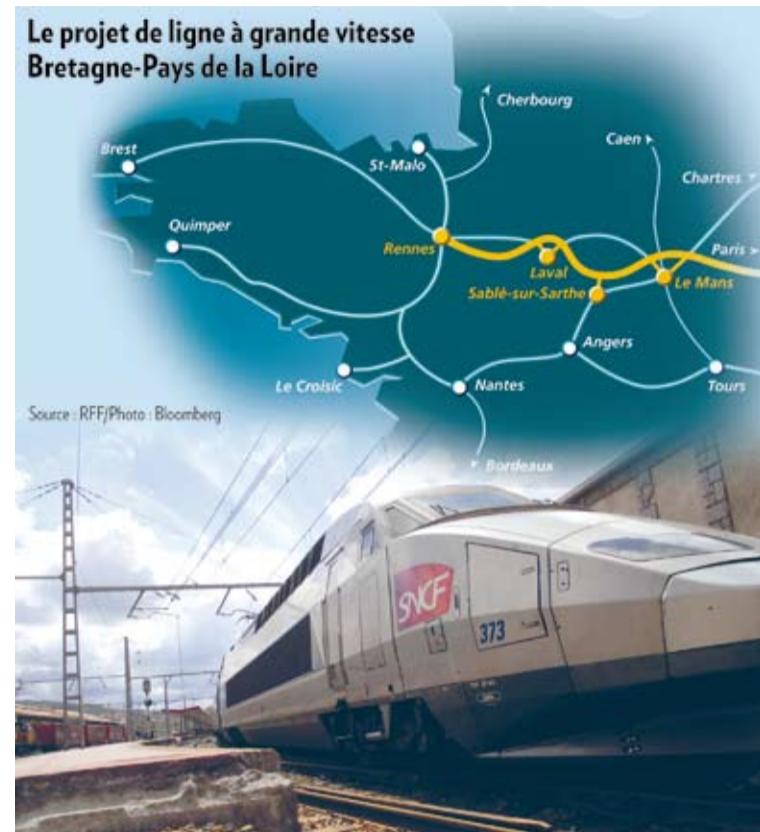
Comme une part substantielle des recettes sera sans risques, puisque irrévocablement garantie par RFF, les marges bancaires et donc le coût pour lever de la dette auprès des banques devraient être significativement plus faibles que pour SEA (de l'ordre de 100 à 150 points de base de moins). En outre, le groupe lauréat peut généralement apporter dans ce type de projet deux fois moins de fonds propres que dans une concession (7 % à 12 %, contre 20 % à 25 % pour une concession) et, partant, diminuer encore le coût global de son financement.

À L'HORIZON 2015, RENNES SERA À 1 H 26 DE PARIS, CONTRE 2 H 03 AUJOURD'HUI.

3,4 MILLIARDS D'EUROS POUR GAGNER 37 MINUTES

Dépenser 3,4 milliards d'euros pour gagner 37 minutes entre Paris et Rennes peut sembler une mauvaise utilisation des deniers publics. « L'opportunité d'édifier une nouvelle LGV ne se mesure pas seulement en temps », répond Jean-Marc Delion, directeur général délégué de RFF. RFF a mené aussi des études sur la robustesse offerte par la nouvelle ligne, l'amélioration de la qualité de service et les nouvelles capacités qui en découlent. Précisément, la ligne Bretagne-Pays de la Loire dépasse les critères retenus par le centre d'analyse

stratégique pour apprécier les projets, à savoir un taux de rentabilité interne supérieur à 4 %. En passant à 300 km/h, la nouvelle LGV devrait attirer 2,8 millions de passagers de plus par rapport aux 14 millions actuels. Sachant que la valeur d'une demi-heure gagnée est estimée à 6 euros, le gain atteint 84 millions d'euros pour 14 millions de voyageurs. Enfin, la réduction du temps de parcours Paris-Rennes réduira aussi les trajets plus longs (comme Strasbourg-Rennes) et créera de nouveaux trafics.



Comme à l'ordinaire sur les grands projets d'infrastructure, les trois seuls candidats sont les trois majors du BTP : Vinci, associé avec Axa Infrastructure, le fonds néerlandais DIF et le fonds franco-luxembourgeois SEIEF ; Bouygues avec Colas, Alstom, Spie Batignolles, la Caisse des dépôts, Meridiam Infrastructure, HSBC ; et Eiffage qui se présente en solo, conformément à son habitude.

■ POLITIQUE INDUSTRIELLE

Déjà, certains intervenants sur le marché avancent que les jeux sont faits. Ils estiment que Vinci qui a remporté en mars le mègacontrat de Tours-Bordeaux, à 7,8 milliards d'euros, ne peut mener de front deux projets aussi importants. D'autant qu'il a aussi décroché la réalisation du système de signalisation ferroviaire GSM-R (avec TDF) et celle du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes. Les mêmes parient sur le

fait que le groupe présidé par Xavier Huillard remettra une offre ce mercredi pour ne pas mettre RFF dans une position délicate avec seulement deux candidats face à lui mais que, en fait, cette offre sera conçue pour ne pas être compétitive face à Bouygues et à Eiffage. Vinci rétorque, lui, que s'il remet une offre, c'est qu'il est en capacité de l'assumer. Il reste que des considérations de politique industrielle pourraient, de toute évidence, jouer : en cas d'offre équivalente entre Vinci et Bouygues, RFF pourrait-il réellement se permettre d'accorder à un seul groupe, Vinci, deux contrats aussi importants ?

Bouygues apparaît en tout état de cause comme le favori. Mais c'est peut-être faire rapidement marcher d'Eiffage, qui pourrait créer la surprise, même s'il fait figure de challenger. Au cas où deux candidats seraient vraiment très proches, RFF se réserve la possibilité de lancer un troisième tour pour les départager. ■

AUTOMOBILE

Les ventes de voitures sont reparties de plus belle en Chine

Après une période de décélération, **LES IMMATRICULATIONS ONT BONDI DE 19,3 % EN SEPTEMBRE**. Sur neuf mois, elles ont progressé de 37 % à 9,9 millions.

C'EST REPARTI. La décélération du marché automobile chinois a été stoppée net au milieu de l'été. Les ventes de voitures particulières sont en effet reparties (+ 19,3 %) le mois dernier à 1,2 million dans l'ex-empire du Milieu. Le mouvement s'accélère puisque, en août, la hausse était de 18,7 %. Les experts prévoient même, désormais, un hiver chaud... en termes de ventes. Et ce, grâce notamment au niveau élevé des remises et aux aides gouvernementales (350 euros environ par voiture). Plus de 70 modèles produits en Chine ont été ajoutés récemment à la liste des modèles éli-

gibles à la prime d'État en faveur des véhicules sobres, dont la consommation est inférieure de 20 % à la moyenne, et dotés d'un moteur d'une cylindrée inférieure ou égale à 1,6 litre. Cette liste comprend à ce jour plus de 200 modèles fabriqués localement. Sur neuf mois, les ventes ont progressé de 37 %, à 9,9 millions d'unités.

■ PREMIER MARCHÉ MONDIAL

Le marché total pourrait augmenter d'un quart sur l'année à 17 millions d'unités, selon le Comité des constructeurs CAAM. De quoi conforter la Chine dans sa position de pre-

mier marché automobile mondial, un titre ravi l'an passé aux États-Unis.

En septembre, GM a crû de 15 %, Hyundai-Kia de 21 %, Ford de 26 %, Nissan de 30 %, Mazda de 33 %. PSA a pour sa part accru de 30,1 % ses volumes mensuels, à 35.740 unités (+ 40 %, à 261.038 sur neuf mois). Les ventes de Volkswagen sur neuf mois (+ 39 % à 1,48 million d'exemplaires) ont déjà dépassé les volumes totaux de 2009, qui en faisaient déjà une année

record. Dans ce contexte euphorique, le premier constructeur automobile chinois SAIC (lié à Volkswagen et GM) a

du coup annoncé, mardi, tabler sur une augmentation d'au moins 140 % de son bénéfice net sur les neuf premiers mois. SAIC avait affiché un profit net de 3,97 milliards de yuans (430 millions d'euros) au cours des neuf premiers mois de 2009.

■ IMPORTATIONS

Contrairement à une légende tenace, la Chine ne

produit pas la totalité des véhicules qu'elle consomme. Les ventes de voitures importées en Chine ont même bondi de 150 % (sur sept mois) à 460.000 unités. Volkswagen compte même y importer 60.000 véhicules de très haut de gamme en 2010, fabriqués en Allemagne ou en Slovaquie. Au premier semestre, l'Allemagne a du reste triplé ses ventes de voitures « made in Germany » en Chine à 128.000 unités, soit 4,4 milliards d'euros en valeur. L'industrie automobile chinoise a, quant à elle, exporté 336.100 véhicules (sur huit mois), en hausse de 80 %. ALAIN-GABRIEL VERDEVOST

HYDROCARBURES

Confortés par le prix du baril, les pétroliers relancent les investissements

Le NOMBRE DE FORAGES BONDIT AUX ÉTATS-UNIS, dopé par la ruée vers les gaz non conventionnels. Dans le reste du monde, l'essor de l'offshore se poursuit.

Tétanisés en 2009 par la baisse du prix du baril et l'assèchement du crédit, les pétroliers avaient mis fin à six ans de croissance ininterrompue de leurs investissements dans l'exploration production, qui avaient chuté de 13 %. Mais l'acalmie n'aura été que de courte durée, comme le plongeon du prix du brut.

En 2010, selon une étude dévoilée mardi par l'organisme public de recherche IFP-Energies nouvelles (l'ex-Institut Français du Pétrole), le secteur dans son ensemble devrait investir entre 440 et 460 milliards de dollars

dans l'exploration-production, un niveau traduisant une croissance de 5 % à 10 %. L'institut prévoit en outre que le seuil historique des 500 milliards, supérieur au précédent record de 2008, pourrait être atteint en 2011 si le baril se maintient à ses niveaux actuels, aux alentours de 80 dollars.

■ **GAZ DE SCHISTE**

Pour les forages à terre, les États-Unis seront, cette année, la région la plus dynamique. Une raison à cela, la ruée sur les gaz de schiste. Ces gaz, présents de manière diffuse dans la roche et non concentrés dans des réservoirs, requièrent de très nombreux forages horizontaux pour leur production. Résultat : le nombre de forages sur le sol américain devrait bondir de 43 % en 2010, dépassant les 60.000 et représentant deux tiers des forages à terre réalisés dans le monde. Hors États-Unis, la croissance est nettement plus modeste, de 3 % seulement.

Dans les forages offshore, la situation est renversée. L'accident

BLOOMBERG



de BP et le moratoire dans le Golfe du Mexique, partiellement levé mardi soir par la Maison Blanche, devraient entraîner une baisse de 15 % à 20 % des forages en mer en Amérique du Nord cette année. Selon Olivier Appert, le président de l'institut, les nouvelles réglementations mises en œuvre sur place vont renchérir les coûts de production en offshore profond « d'au moins 20 % ». Le relèvement du plafond des amendes en cas d'accident, de

75.000 dollars à 1 milliard, exclura « de facto » les indépendants de la région, ajoute-t-il.

Hors États-unis, les régions les plus dynamiques pour l'offshore seront cette année l'Afrique de l'ouest (+ 28 %) et la Chine (+ 26 %). Globalement, le nombre de puits devrait croître de 7 %. Selon l'IFP-Energies nouvelles, plus de 30 champs par an devraient entrer en production par plus de 1.000 mètres d'eau d'ici à 2014. O.H.

ÉLECTRICITÉ

EDF et GDF Suez s'affrontent pour mettre la main sur un producteur polonais d'électricité

EDF, déjà positionné sur les projets nucléaires de la Pologne, a été retenu en finale avec GDF Suez **ET UN GROUPE LOCAL**.

LE TERRAIN D'AFFRONTEMENT entre Gérard Mestrallet et Henri Proglio se déplace cette semaine en Pologne. Les deux géants français de l'énergie viennent d'être retenus par le gouvernement polonais pour la phase finale de cession de 51 % d'Enea, quatrième producteur local d'électricité. Kulczyk Holding, le véhicule d'investissement de l'homme d'affaires polonais Jan Kulczyk, détenant notamment

des intérêts pétroliers, est le troisième candidat désigné pour cette compétition.

■ **ÉQUILIBRER SES ACTIVITÉS**

Selon la presse polonaise, les trois offres, non liantes, valoriseraient cette participation au moins 5,4 milliards de zlotys, soit 1,4 milliard d'euros. Varsovie, qui a lancé un programme de privatisation de 25 milliards de zlotys d'ici à la fin de l'année, attend les of-

fres définitives le 18 octobre au plus tard.

Les deux frères ennemis de l'énergie, EDF et GDF Suez, affichent tous deux une forte motivation pour cette opération. EDF, présent sur place depuis douze ans, y emploie 4.000 personnes et revendique déjà la place de troisième producteur d'électricité, avec 10 % des capacités et 20 % de la production de chaleur. Ce rachat lui permettrait de se hisser à la deuxième place et d'équilibrer ses activités amont et aval en mettant la main

sur le portefeuille de 2,4 millions de clients d'Enea. Surtout, l'électricien public français a déjà pris position sur les projets nucléaires du pays. EDF a signé en novembre 2009 avec PGE, le principal électricien polonais, un protocole d'accord pour des études de faisabilité de réacteurs EPR. GDF Suez, de son côté, possède depuis 2000 l'une des plus importantes centrales électriques du pays et il est en train d'investir dans la biomasse et l'éolien.

MARIE-CAROLINE LOPEZ

VARSOVIE ATTEND LES OFFRES DÉFINITIVES LE 18 OCTOBRE AU PLUS TARD.

SANTÉ

Stentys espère lever 23 millions d'euros en Bourse

Cette petite société de dispositifs médicaux cherche à **FINANCER SON DÉVELOPPEMENT AUX ÉTATS-UNIS**

APRÈS LES BIOTECHS, les dispositifs médicaux. Attendue depuis quelques semaines, l'introduction en Bourse de Stentys fait écho à la kyrielle de levées de fonds menées au printemps par des « start-up » de recherche pharmaceutique. La société, créée en 2006, fabrique des « stents » extensibles (pièces cylindriques destinées à empêcher les artères de se boucher) et vise un marché estimé à 7,7 milliards de dollars dans le monde. Elle compte lever

22,7 millions d'euros sur Euronext, sur la base du prix de milieu de fourchette de l'offre (entre 10,80 et 13,20 euros par action). Ses actionnaires historiques (Sofinnova, Crédit Agricole Private Equity) participeront à la levée de fonds. L'opération court jusqu'au 21 octobre, le début des échanges étant prévu le 28 octobre.

■ **MARQUAGE CE**

L'objectif de Stentys, qui avait déjà levé 16 millions auprès de

fonds de capital-risque, est de financer son développement commercial. La société a obtenu début 2010 le « marquage CE » qui lui permet de commercialiser son produit en Europe. Mais elle vise aussi les États-Unis, où les études cliniques sont particulièrement onéreuses. Un marché que le fondateur de la PME, Jacques Séguin, connaît bien : son précédent « bébé », Corevalve, spécialisé dans les valves cardiaques, a été racheté en 2009 par l'amé-

ricain Medtronic pour 700 millions de dollars.

Encore faudra-t-il que Stentys connaisse un meilleur destin que les biotechs nouvellement cotées. Après quelques mois en Bourse, les Neovacs, Ab Science et autres IntegraGen s'échangent toutes en dessous de leur cours d'introduction, avec des reculs allant de 3 % à 38 %. Seul le spécialiste du cœur artificiel Carmat a vu son titre gagner quelque 13 % depuis la mi-juillet. AUDREY TONNELIER

PHARMACIE

Pfizer achète son compatriote King Pharmaceuticals

Le labo se renforce dans le **TRAITEMENT DE LA DOULEUR**.

PENDANT QUE SANOFI-AVENTIS et Genzyme tergiversent sur un éventuel mariage, certains sont plus directs. L'américain Pfizer vient de s'offrir son compatriote King Pharmaceuticals pour 3,6 milliards de dollars. C'est deux fois le chiffre d'affaires de la cible (1,8 milliard de dollars l'an dernier), qui emploie quelque 2.600 personnes, principalement aux États-Unis.

King, spécialisé dans les traitements contre la douleur (deux tiers de ses revenus), possède aussi une branche santé animale et une activité de dispositifs d'injection. Le groupe est de taille modeste au regard du premier labo mondial (50 milliards de dollars de chiffre d'affaires l'an dernier). Mais, avec ses antalgiques (myorelaxant Skelaxin, patch Flector), il viendra compléter le portefeuille de Pfizer, leader dans ce domaine, dont les deuxièmes et troisièmes produits sont l'antiépileptique Lyrica (2,8 milliards de dollars de ventes) et le traitement contre l'arthrose Celebrex (2,3 milliards).

Début août, Pfizer avait cité les antidouleurs comme l'un des domaines dans lesquels il est prêt à dépenser « plusieurs milliards » de dollars en croissance externe, au même titre que les pays émergents, les génériques, le cancer, la maladie d'Alzheimer, les anti-inflammatoires et les neurosciences.

■ **« COMPENSER LE RISQUE »**

Cette opération doit contribuer à « compenser le risque lié [...] à un seul produit », a souligné Franck d'Amelio, le directeur financier de Pfizer. Après avoir racheté Wyeth l'an dernier pour 68 milliards de dollars, le groupe cherche toujours de quoi compenser la perte, en 2011, du brevet de son anticholestérol vedette, le Lipitor (11,4 milliards de dollars l'an dernier) qui pèse près du quart de son chiffre d'affaires.

Le rachat de King, en cash, représente une prime de 40 % sur le dernier cours de Bourse et Pfizer en attend « au moins 200 millions de dollars de synergies de coûts ». Il devrait avoir un effet positif de 2 cents par action sur le bénéfice ajusté en 2011 et 2012, et de 3 à 4 cents entre 2013 et 2015. Un montant jugé décevant par certains. Pfizer en a profité pour confirmer sa volonté de se développer dans les domaines où il est déjà présent, excluant de se diversifier dans les dispositifs médicaux par exemple. La semaine dernière, il avait annoncé qu'il envisageait de vendre son activité de fabrication de gélules, Capsugel (740 millions de dollars de revenus en 2009). AUDREY TONNELIER

DÉBUT AOÛT, LE GROUPE AVAIT CITÉ LES ANTIDOULEURS COMME L'UN DES DOMAINES DANS LESQUELS IL EST PRÊT À BEAUCOUP DÉPENSER.

INDUSTRIE & SERVICES

DISTRIBUTION

Metro développe ses petits prix en s'alliant à Auchan

Le grossiste allemand et l'enseigne d'hypermarchés ont **SIGNÉ UN PARTENARIAT**. Metro accédera au réseau de fournisseurs de marques de distributeur d'Auchan.

PAR JULIETTE GARNIER



Les nouveaux produits issus de la collaboration avec Auchan seront vendus sous les marques de Metro.

Plus aucun commerçant ne peut échapper au phénomène des marques de distributeurs (MDD). Pas même un grossiste et son épicier de client. Pour preuve: la filiale française de Metro vient de signer un partenariat avec Auchan Production, filiale d'achat des MDD du groupe nordiste. « Metro aura accès à l'ensemble des cahiers des charges et au réseau de fournisseurs de Auchan Production », indique Auchan par communiqué.

Ensemble, les deux distributeurs espèrent massifier leurs achats auprès des fabricants spécialisés dans les marques de distributeurs. « Nous bénéficierons ainsi de meilleures conditions d'achat », précise une porte-parole de Metro. En puisant dans le catalogue de produits Auchan (13.900 au total), le grossiste entend notam-

ment proposer d'avantage de gammes à petits prix à ses clients, principalement les épiciers que le hard-discount et les supermarchés lamineront en centre-ville. L'argument pourrait faire mouche auprès de ces commerçants de quartier ou de village que les consommateurs jugent souvent trop chers.

Metro connaît déjà bien le marché de la MDD. L'Allemand y est présent depuis plusieurs années, mais sous quatre marques seulement pour les fromages, les conserves, la charcuterie et la confiserie. En France, il en tire entre 20 et 25 % de son chiffre d'affaires, indique-t-il, alors qu'elles pèsent désormais 30 % du marché français des produits de grande consommation, selon IRI. Manifestement, Metro veut les développer. Les nouveaux

produits issus de cette collaboration avec Auchan seront vendus sous les marques de Metro. Ce n'est pas la première fois que deux distributeurs s'allient pour acheter en commun. Cora et Casino ont tenté l'aventure. « Mais cette fois, les deux partenaires ne sont pas concurrents. Ce sera plus facile », relève un expert du secteur. Auchan n'exploite aucune enseigne de supérettes, circuit que trustent Casino et Carrefour en France. Il n'est donc aucunement un concurrent direct des épiceries que fournissent les 91 magasins Metro en France.

Mais les temps pourraient changer. Car, malgré le fiasco des transformations des supermarchés Atac en Simply Market, Auchan, enseigne connue pour ses hypermarchés en périphérie des grosses agglomérations, n'a pas encore tout à fait jeté le gant dans le centre-ville. Elle s'apprête à ouvrir un petit hypermarché de centre-ville à Tourcoing, dans un centre commercial construit par Altarea. Ce sera au printemps 2011, sous l'enseigne test, Auchan City. D'ici là, l'envie de mieux pénétrer le marché de la distribution alimentaire de proximité pourrait donc lui venir. « Pour Auchan, cet accord [avec Metro] permet [...] d'accéder de manière indirecte à des consommateurs qui ne fréquentent pas ses magasins », avoue l'enseigne. ■

MODE

Sur Internet, les Américains ont tué le nouveau logo de Gap

Les Américains refusent le nouveau logo que Gap a dévoilé voilà une semaine. L'enseigne s'est heurtée à une **BRONCA SUR FACEBOOK**. Elle a décidé d'y renoncer.

LES RÉTIFS AU CHANGEMENT ont des pouvoirs démesurés. Y compris sur le Net. Huit jours après avoir dévoilé un nouveau logo sur son site internet, Gap a dû y renoncer sous la pression des internautes. Sur le site Facebook, plus de 2.000 personnes, des Américains surtout, ont ironisé sur ce logo simplissime, noir sur fond blanc, que le numéro un mondial de l'habillement voulait imposer à la place de son Carré bleu marine et blanc. Les commentaires étaient des plus virulents. « Gap or Crap (Gap ou Merde) » restera ainsi dans les mémoires. À tel point que, sur le site communautaire, Gap s'est fendu d'un communiqué pour annoncer son revirement. « Tout indique qu'il nous faut revenir à l'ancien logo. Nous avons pris la décision de ne plus utiliser le nouveau logo sur gap.com dès ce soir », a indiqué l'enseigne dans la nuit de lundi à mardi.

C'est une victoire pour Pierre Rademaker, designer d'étiquettes et de logo de marques depuis 1972. L'homme a dessiné



Avant la polémique, Gap avait troqué son logo pour une signature dans une police Helvetica surmontée d'un petit carré bleu.

ce logo cubique voilà trente ans. Et, depuis, Gap l'a imposé presque partout. L'enseigne américaine est la colonne vertébrale d'un groupe aux 14,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Elle fédère 1.450 des 3.100 magasins que Gap exploite dans le monde.

Cet aller-retour est un coup dur pour Gap, engluée, depuis des années, dans son image de pourvoyeuse de jeans propres des années 80. Les adolescents, dont les parents s'habillaient chez Gap, la boudent et lui ont

préféré Abercrombie and Fitch, puis Forever 21. Depuis 2005, ses ventes annuelles reculent. Et depuis son arrivée en 2007, son PDG, Glenn Murphy, ancien de chez Drug Mart, s'échigne à les relancer et à raviver la flamme Gap. Le nouveau logo devait symboliser le basculement du « classique américain au style moderne, sexy et cool », indiquait la semaine dernière sa porte-parole, Louis Callagy. Gap doit remettre son ouvrage sur le métier. « Si le temps de modifier notre logo vient, nous le ferons autrement », assure la marque.

JULIETTE GARNIER

PRODUITS DE BEAUTÉ

Rumeurs d'OPA dans le monde des cosmétiques

L'ORÉAL SERAIT INTÉRESSÉ par l'américain Avon. **BEIERSDORF** serait aussi l'objet de toutes les convoitises.

LA DERNIÈRE RUMEUR a été rapportée ce mardi dans le « Daily Mail ». Selon le journal britannique, L'Oréal serait sur le point de faire une offre à l'américain Avon, spécialiste de la vente de produits cosmétiques en porte-à-porte. À 44 dollars par action, cette offre valoriserait le tupperware des produits de beauté à environ 19 milliards de dollars (soit 13,6 milliards d'euros). L'action Avon a, du coup, grimpé de 5 % peu après l'ouverture de Wall Street mardi, avant de revenir à + 3 % vers 17 heures.

La semaine dernière, c'était Procter & Gamble et Unilever, qui, selon les marchés financiers, s'intéressaient à ce même Avon. « Le monde des cosmétiques bouge beaucoup en ce moment et je m'attendais plutôt, pour ma part, à un intérêt de L'Oréal, comme de Procter, pour Beiersdorf [le groupe allemand propriétaire de Nivea, ndlr] », confie à « La Tribune » Oru Mohiuddin, analyste chez Euromonitor. En effet, depuis le double rachat, par Unilever, des déodo-

rants Sanex à Sara Lee (une opération qui fait l'objet d'une enquête approfondie à Bruxelles et sur laquelle la Commission vient de reporter sa décision au 25 novembre) et des shampoings Alberto-Culver il y a deux semaines pour 3,7 milliards de dollars, la compétition repart entre les acteurs, après quelques années d'atonie.

DOUBLONS

Avon permettrait à L'Oréal de faire un grand pas dans le circuit de la vente directe, très pratique dans les pays d'Amérique latine,

d'Asie et d'Europe de l'Est où la distribution commerciale n'est pas encore très développée. Le leader des cosmétiques passerait ainsi son chiffre d'affaires dans les pays émergents de 33 à 45 %, alors que son directeur général, Jean-Paul Agon, s'est fixé comme objectif de doubler sa base de consommateurs, via la conquête de ces pays. En revanche, beaucoup de produits feraient doublon, notamment en coloration.

SOPHIE LÉCLUSE

AVON PERMET-TRAIT À L'ORÉAL DE FAIRE UN GRAND PAS DANS LE CIRCUIT DE LA VENTE DIRECTE.

EN BREF

AREVA CÈDE L'ESSENTIEL DE SES TITRES SAFRAN

Areva a poursuivi son désengagement de Safran en cédant mardi 3,65 % du capital de l'équipementier aéronautique et de défense, pour 310,7 millions d'euros. Il conserve 1,99 % du capital « afin d'équilibrer en actions » son portefeuille dédié à ses obligations de démantèlement. Le groupe nucléaire, qui a liquidé ses lignes Total et GDF Suez il y a un an pour un milliard d'euros, confirme son objectif, fixé en juin 2009, de se séparer de ses participations dans Eramet et STMicroelectronics.

LE CEA SIGNE AVEC LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON UN ACCORD SUR LES RÉACTEURS DE 4^e GÉNÉRATION

Les trois organismes publics de recherche français (CEA), américain (DOE) et japonais (JAEA) ont signé une déclaration d'intention de coopération dans le domaine des réacteurs de quatrième génération, effective dès 2011. Ils comptent notamment étudier des composants en commun et évaluer la faisabilité de construire les coeurs dans un atelier unique.

LE MARCHÉ PHARMACEUTIQUE VA REBONDIR EN 2011

Le marché pharmaceutique mondial devrait croître de 5 à 7 % en 2011, à 880 milliards de dollars, après 4 à 5 % de hausse attendus cette année, selon le cabinet IMSHealth. Les pays émergents continueront de tirer le marché (15 % à 17 % de croissance attendue) contre 1 % à 3 % de hausse pour les cinq plus grands pays européens. La Chine est numéro trois mondial (50 milliards de dollars en 2011).

SANOFI, GSK, NOVARTIS ET J&J CONVOITENT UN LABO INDIEN

Les quatre groupes pharmaceutiques auraient déposé des offres variant de 600 millions à 700 millions de dollars pour prendre une part majoritaire dans le fabricant indien de médicaments Paras Pharma, selon le quotidien « Business Standard ». La société est évaluée à un milliard de dollars, selon le journal indien.

24 HEURES EN RÉGIONS

LORRAINE/TRANSPORTS

Schidler cherche des relais de croissance dans le tourisme

La **COMPAGNIE D'AUTOCARS** mise sur l'émergence de pôles touristiques comme le Centre Pompidou Metz et Center Parcs, pour proposer de nouveaux transports haut de gamme.

PAR PASCALE BRAUN, À METZ

A quoi bon investir dans des affiches publicitaires statiques de 4 mètres par 3 alors que mes cars font 12 mètres de long, présentent deux faces et circulent toute la journée? », plaisante Thierry Schidler, PDG éponyme de la compagnie de cars basée à Bouzonville (Moselle) depuis quatre-vingts ans.

En trois générations, la famille a eu tout loisir d'asseoir sa notoriété sans passer par l'affichage. L'entreprise dispose aujourd'hui de 80 véhicules et emploie 110 salariés pour un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros en 2009. Les transports contractuels – lignes régulières, transports scolaires, desserte d'usines ou de centres d'aide par le travail – représentent la moitié de l'activité.

Remporté l'an dernier, l'appel d'offres du conseil général de la Moselle lui assure un chiffre d'affaires annuel de 3 millions d'euros sur dix ans. Les autocars Schidler desservent également l'aéroport régional de Metz-Nancy Lorraine pour le compte du conseil régional.

L'ENTREPRISE

INVESTIT 1 MILLION D'EUROS PAR AN DANS DE PRESTIGIEUX VÉHICULES.

Pompidou a créé une demande nouvelle. La ville présente désormais le potentiel suffisant pour

La société possède une flotte de 80 véhicules et emploie 110 salariés.



Ces contrats pérennes et sécurisants permettent à l'entreprise d'investir régulièrement 1 million d'euros par an dans de prestigieux véhicules destinés aux associations, classes de neige, déplacements sportifs ou sorties de comités d'entreprise. Présentant parfois un confort comparable à celui d'une classe affaires en avion, les véhicules sillonnent l'Europe de l'Irlande à la Turquie et de l'Espagne à la Pologne.

■ NOUVELLE DEMANDE

Mais c'est dans son propre département que Thierry Schidler, par ailleurs vice-président de l'office de tourisme de Metz et

président de l'organisation de promotion Metz Congrès, compte trouver de nouveaux relais de croissance. « Avec 362.000 visiteurs de mi-mai à mi-septembre, contre une prévision initiale de 200.000 personnes par an, le Centre

organiser des open tours, des navettes en berline du musée à la cathédrale ou encore, un service de petites courses en tuk-tuk », estime le dirigeant. Du Center Parcs ouvert à Sarrebourg au casino flambant neuf inauguré cet été à Amnéville, la métamorphose touristique de la Moselle développe également le marché des petits groupes véhiculés en berline ou en limousine d'un centre d'attraction à l'autre. ■

OUVRIR LA VOIE AUX FLUX ÉCONOMIQUES

En 1930, les premières lignes de Schidler ont inventé des flux commerciaux entre les marchés paysans de la vallée de la Nied. Réquisitionnés durant la guerre, ses autocars ont ensuite accompagné l'essor des industries locales, dont les houillères du bassin de Lorraine aujourd'hui disparues. Toujours basé à Bouzonville (Moselle), le groupe possède des dépôts à Metz, Nancy, Besançon et Paris, ainsi qu'une filiale au Luxembourg.

Arthub reprend le chantier Alliage



La société basée aux Sables-d'Olonne (Vendée), déjà actionnaire à 100 % d'Alubat (120 salariés), le leader du marché des voiliers en aluminium, a repris le chantier Alliage, à la barre du tribunal de commerce de Lorient (Morbihan). Spécialisée

dans les bateaux en aluminium, Arthub complète ainsi sa gamme et veut insuffler à Alliage une stratégie internationale en s'appuyant sur son réseau. 25 des 30 salariés du chantier situé à Ploemeur, près de Vannes (Morbihan), ont également été repris.

Les gammes d'Alliage se composent notamment de dériveurs 100 % aluminium.



LE TÉLÉGRAMME : 7,2 MILLIONS INVESTIS DANS L'USINE GLATFELTER, DANS LE FINISTÈRE

L'américain Glatfelter, producteur de papier (sachets de thé, dosettes de café, nappes, lingettes, masques de protection respiratoire, etc.) va investir 7,2 millions d'euros dans son usine de Scaër, début 2012, afin d'augmenter la production de 15 %. Les papeteries de Scaër produisent 5.000 tonnes de papier par an et emploient 120 salariés. Le groupe compte plus de 4.300 salariés dans le monde et possède 10 usines, en Europe, aux États-Unis et aux Philippines.

L'ALSACE : DES VENDANGEURS SANS VENDANGEURS

Vendanges manuelles ou mécaniques ? Le débat reste vif chez les viticulteurs, même

RHÔNE-ALPES/MÉTALLURGIE

AIR veut donner un nouvel avenir à Loire Industrie

L'ancien patron de FMDL, Richard Romagny, **INVESTIT 2,5 MILLIONS D'EUROS** dans cette société reprise au printemps.

APRÈS AVOIR CÉDÉ à l'italien Forgital en mars 2009, le contrôle du groupe Forges et Mécanique de la Loire (FMDL) et la totalité des parts qu'il détenait, Richard Romagny a racheté un an plus tard, via son holding AIR (Alliance Industrielle Romagny), Loire Industrie, au même groupe italien. Cette société, fondée en 1971 par son père, Joannes Romagny, avait connu une chute brutale de son chiffre d'affaires de 17 millions d'euros en 2008 à environ 10 millions en 2010.

Sa reprise a été précipitée par une grève survenue en décembre 2009 suite au projet de neuf licenciements, finalement abandonnés par les actionnaires italiens. Mais le conflit a fortement détérioré les relations sociales

et déstabilisé la direction de l'entreprise ligérienne, spécialisée dans les brides de raccord et les pièces forgées pour l'industrie pétrolière, chimique, nucléaire et aéronautique.

■

RÉDUIRE SA DÉPENDANCE

Pour sortir la société de l'ornière, Richard Romagny a donc décidé d'investir 2,5 millions dans une nouvelle forge qui sera opérationnelle en octobre. L'entrepreneur cherche ainsi à desserrer sa dépendance vis-à-vis de son fournisseur qui n'est autre que... le groupe FMDL. Le nouvel équipement peut forger de petit-

tes pièces jusqu'à 2 tonnes. Pour l'installer sur le site de Saint-Chamond, la société a racheté le bâtiment des Forges du Lignon à Montverdun (Loire) qui lui sert désormais de local de stockage et d'atelier pour des traitements thermiques.

« Cette forge permet de sauvegarder l'emploi et de redonner des perspectives positives aux 80 salariés de Loire Industrie », observe Richard Romagny qui prévoit de doubler le chiffre d'affaires de cette société dans les cinq

ans, pour le porter à 20 millions d'euros. Les exportations devraient fortement croître, en particulier au Maghreb et en Europe (Angleterre, Italie, Pays-Bas), et représenter la moitié de ses activités à terme, au lieu de 15 %

aujourd'hui.

Avec son holding, AIR, l'entrepreneur ligérien avait racheté fin 2008 trois autres sociétés du groupe FMDL : les Forges d'Albert (2,2 millions d'euros de chiffre d'affaires, 12 personnes) dans la Somme, Micro Mécanique Loire (400.000 euros de chiffre d'affaires) et le laboratoire A2MI à Fraisses (1,8 million de chiffre d'affaires, 16 personnes), dans la Loire également. Ce dernier est reconnu nationalement dans le domaine des essais de fatigue pour des pièces automobiles, aéronautiques et pétrochimiques.

VINCENT CHARBONNIER, À SAINT-ÉTIENNE

CENTRE. IDD Tech investit le site Novartis

Le groupe (120 salariés, 10 millions d'euros de chiffre d'affaires) va racheter l'ancien site (2.400 m²) du laboratoire pharmaceutique à Orléans-La Source (Loiret) pour y créer une unité de développement de médicaments. IDD Tech prévoit d'y consacrer 2 millions d'euros. Le projet se concrétisera par la création de 27 emplois en CDI dont 20 avant la fin de l'année.

LIMOUSIN. Perlim investit 6 millions d'euros

Une chaîne de calibrage électronique sera installée, en décembre, à la Coopérative fruitière limousine à Saint-Aulaire (Corrèze), qui commercialise des pommes d'appellation d'origine protégée (AOP) sous la marque Perlim. Equipée d'un lecteur de tri optique, la calibreuse sélectionne les pommes selon leur couleur et élimine celles ayant un défaut visuel, afin de respecter le cahier des charges de l'AOP. L'investissement total est de 6 millions d'euros.

GREEN BUSINESS

Développement durable : de la conviction à l'action

Les grands groupes internationaux reconnaissent l'importance du développement durable mais la mise en œuvre d'une politique **DEMEURE DÉLICATE**.

PAR DOMINIQUE PIALOT

Au cours des trois dernières années, le développement durable a pris du galon sur l'agenda des PDG. C'est du moins ce que révèle l'étude menée par Accenture pour le Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact). Cette initiative, lancée en 1999 au Forum économique mondial de Davos par l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, fédère des entreprises autour d'un ensemble de valeurs concernant les droits de l'homme, l'environnement ou encore la lutte contre la corruption. Le Global Compact mène tous les trois ans une étude sur le

développement durable dans les entreprises.

Selon l'édition 2010, 93 % des quelque 700 PDG interrogés estiment donc que le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise joueront un rôle essentiel dans le développement de leur activité. Dans un contexte où les défis environnementaux, sociaux et de gouvernance s'accroissent, des pratiques responsables et des produits « durables » ouvrent en effet de nouveaux marchés répondant à de nouvelles attentes, génèrent de nouveaux modèles économiques et suscitent de nouvelles sources d'innovation.

On observe des différences de taille entre ce que les PDG estiment nécessaire et ce que les entreprises font en réalité.

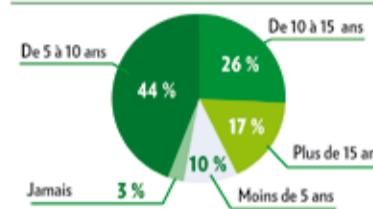
Conséquence de la crise financière et économique, la perte de confiance des citoyens face à leurs gouvernements et des consommateurs face aux entreprises rend le défi du développement durable à la fois plus nécessaire et plus délicat. 72 % des entreprises entament ce type de démarches avant tout pour renforcer leur marque et leur réputation.

LA PLACE DU CONSOMMATEUR

Mais comment restaurer cette confiance ébranlée ? Faire œuvre de pédagogie et de transparence sur ces sujets (72 %), se montrer proactifs sur le changement climatique (66 %) et s'attaquer aux enjeux des consommateurs les plus pauvres (51 %) apparaissent comme les pistes les plus efficaces. D'autant plus que, et c'est là un autre enseignement majeur de cette étude, le consommateur (particulier ou entreprise) devrait à l'avenir être le principal moteur d'une stratégie de développement durable (58 %), devant les employés (45 %) et les gouvernements (39 %). En revanche, les ONG (15 %) ont vu leur rôle s'émousser au fil du temps.

Les conditions indispensables pour intégrer le développement durable à la stratégie des entreprises selon les PDG

	Très important	Important	
Une forte demande pour des produits et services « durables »	48 %	41 %	89 %
Une meilleure formation au développement durable, notamment dans les écoles de commerce	43 %	45 %	88 %
Une meilleure valorisation du développement durable dans les investissements de long terme	31 %	55 %	86 %
Une meilleure valorisation des initiatives durables par les actionnaires et les investisseurs	31 %	54 %	85 %
La responsabilisation des cadres sur les objectifs de développement durable	31 %	53 %	84 %
Une orientation politique et un soutien gouvernemental plus clair	34 %	49 %	83 %
L'intégration d'indicateurs extra-financiers dans les reportings	23 %	53 %	76 %



Une majorité de PDG pensent que le développement durable sera réellement inscrit dans la stratégie des entreprises d'ici à 10 ans

Source : Étude 2010 Nations unies-Global Compact

Mais si les choses semblent s'être éclaircies dans les esprits, la mise en œuvre d'une politique de développement durable et son intégration à la stratégie des entreprises demeurent toujours aussi complexes, si ce n'est de plus en plus. On observe d'ailleurs des différences de taille entre ce que les PDG estiment nécessaire et ce que les entreprises font en réalité. C'est notamment le cas concernant la supply chain, les filiales, l'évaluation et la formation des managers ou encore la teneur des échanges avec les analystes financiers. En cause, notamment, de multiples freins internes ou externes invoqués par les entreprises dans la mise en œuvre de leurs politiques durables : difficultés d'intégration de la stratégie dans l'ensemble des fonctions (49 %), conflits entre priorités stratégiques (48 %), mais aussi manque de reconnaissance des marchés financiers pour ces initiatives

(34 %) ou encore difficulté à démontrer la valeur ajoutée liée à leurs politiques durables (30 %).

Pour passer des paroles aux actes, les entreprises appellent de leurs vœux l'expression d'une demande claire de la part des consommateurs, de jeunes managers mieux formés à ces problématiques, une meilleure valorisation financière par les investisseurs de long terme ou les actionnaires, plus de responsabilité attribuée aux cadres dirigeants et une meilleure visibilité réglementaire. Vaste programme... Malgré tout, les PDG pensent que moins de dix ans seront nécessaires à une intégration du développement durable dans la stratégie d'une majorité d'entreprises. ■

RETRouvez l'intégralité de cette étude sur LATRIBUNE.fr à la rubrique GREEN BUSINESS



LATRIBUNE
WOMEN'S AWARDS

**15 DIRIGEANTES,
5 CATÉGORIES,
7 PRIX,
POUR CÉLÉBRER
LA RÉUSSITE AU FÉMININ**

Valoriser et exposer médiatiquement les performances des femmes dans l'économie & le business

Aujourd'hui, les femmes d'exception sont nombreuses mais encore trop méconnues. Cette première édition tend à valoriser et à prouver qu'être «une femme» peut rimer avec réussite professionnelle.

La cérémonie aura lieu le 8 novembre 2010 au Théâtre Marigny à 19h.

Rendez-vous dès maintenant sur www.latribunewomensawards.fr.

À vous de voter jusqu'au **27 octobre prochain**
Pour élire votre candidate préférée

à l'occasion de la 1^{re} édition de **LATRIBUNE WOMEN'S AWARDS**

STRATEGIC PARTNER

Allianz

BAIN & COMPANY

EDF

SOCIETE GENERALE

EVENT PARTNER

Coca-Cola France

ESSEC
BUSINESS SCHOOL

EN PARTENARIAT AVEC

Terrafemina

WOMEN'S FORUM

Building the future with women's vision

Catégories en compétition

5

- Finance
- Green Business
- Techno & Médias
- Industrie du luxe
- Pays émergents

EN BREF

ÉOLIEN OFFSHORE : GOOGLE INVESTIT DANS UN PROJET...

Google va participer au projet Atlantic Wind Connection porté par Trans-Elect Development Co. Le projet, d'un montant de 5 milliards de dollars (3,59 milliards d'euros) consiste à développer un réseau de câbles sous-marins pour transporter quelque 6.000 mégawatts d'électricité produite par des fermes éoliennes offshore dans l'Atlantique. Et ce, pour alimenter 1,9 million de foyers de la Virginie au New Jersey. L'investissement de Google serait de 200 millions de dollars, selon le « New York Times ».

... LE DANEMARK INAUGURE L'UN DES PLUS GRANDS PARCS DU MONDE...

« Roedsand 2 », un parc éolien en mer de 90 turbines pouvant alimenter en énergie 200.000 foyers, a été inauguré mardi par son opérateur, le groupe allemand E.ON. Situé dans la mer Baltique à 150 km au sud-est de Copenhague, le parc mobilise un investissement d'environ 4 milliards de couronnes danoises (537 millions d'euros).

... ET AREVA PROPOSE UNE NOUVELLE SOLUTION

Associé à la société de services de construction et de transport maritime Beluga Hochtief Offshore, Areva propose aux opérateurs de parcs éoliens offshore une barge d'installation autoélevatrice adaptée aux conditions climatiques difficiles et aux grandes profondeurs, qui favorisera les économies d'échelles en phase de construction en permettant le transport de plusieurs séries de fondations et turbines.

Dexia se heurte au scepticisme des marchés

Le titre de la banque **REINUE DE 23 % DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.**

Rassemblés à Bruxelles pour la présentation du plan Dexia 2014, les investisseurs estiment que le niveau d'incertitude est toujours très élevé.

PAR SOPHIE ROLLAND

Une fois de plus, la hausse de l'action Dexia aura été de courte durée. Après avoir spéculé sur l'annonce d'un accord avec La Banque Postale lundi — le cours avait alors progressé de 6,18 % —, les investisseurs ont réservé un accueil plutôt froid à Dexia mardi, alors que les dirigeants de la banque ont juste confirmé être « en discussions » avec la filiale de La Poste. L'action a perdu 2,94 %, pour clôturer à 3,27 euros, après l'annonce des objectifs 2014 de la banque franco-belge. À l'occasion de cette journée dédiée aux investisseurs, Pierre Mariani, l'administrateur délégué de la banque, a également déclaré que les discussions avec La Banque Postale n'étaient pas une « question de vie ou de mort ».

Depuis le début de l'année, le titre recule de 23 %. Il s'était pourtant repris en 2009. Après être tombé à 1,09 euro en mars, il avait fini l'année à 4,26 euros.

Malgré toute leur bonne volonté, les dirigeants de Dexia ont du mal à convaincre. Les explications sont nombreuses.

La crise de septembre 2008 est encore présente dans tous les

esprits. Lundi 29 septembre 2008, l'action Dexia perd près de 30 %. Elle recevra 6 milliards d'euros d'aides publiques et, à ce jour, les actionnaires historiques qui ont volé à son secours ont perdu les deux tiers de leur mise.

■ MANQUE DE VISIBILITÉ

Aujourd'hui, les investisseurs se plaignent surtout d'un manque de visibilité. « 2014 est un horizon lointain, difficile à valider. En revanche, on est sûr que 2010 et 2011 seront des années assez difficiles. Quant aux prévisions de résultat pour 2012, elles ne sont pas mirifiques », explique un analyste. Autre sujet d'inquiétude : le portefeuille obligataire de Dexia. Hérité du passé (125 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre), il est géré

La perspective de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de Bâle III est l'un des facteurs qui pèsent sur le cours.

« en extinction ». « En matière de risque souverain, il reste néanmoins le plus important parmi les grandes banques européennes », souligne Christophe Nijdam, analyste chez AlphaValue.

La perspective de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de Bâle III pèse également sur le cours de Bourse. Dexia s'efforce actuellement de réduire sa dépendance aux financements à court terme. Mais elle devra aller beaucoup plus loin lorsqu'il s'agira de satisfaire aux exigences du ratio de liquidité à long terme. En outre, d'ici à 2018, la banque franco-belge devra déduire les réserves AFS (moins-values latentes sur son portefeuille obligataire) de ses fonds propres pour le calcul du ratio Tier 1. « En soi, cela ne posera pas de problème, car Dexia dégage suffisamment de résultats. Mais en cas d'accident de parcours, elle disposera d'une marge de manœuvre extrêmement réduite », prévient Christophe Nijdam.

Quant à la stratégie de développement en Turquie, elle donne certes de nouvelles ressources à la banque, mais comme le remarque l'analyste d'AlphaValue, « en comptant sur les dépôts en livre turque, Dexia substitue un risque de changes à un risque de liquidité ». ■



En 2014, un quart des revenus viendra de Turquie

Dexia a présenté sa feuille de route pour les quatre prochaines années aux investisseurs ce mardi. Elle a prévenu : en raison de la fin de certaines activités, les résultats 2010 et 2011 seront médiocres. L'administrateur délégué de Dexia, Pierre Mariani, l'assure : en 2012, lorsque les réductions de coûts et les synergies auront produit suffisamment d'effets, la banque franco-belge devrait « redresser la barre ».

Pour 2014, Dexia se fixe quatre objectifs : dégager un résultat avant impôt d'environ 1,8 milliard d'euros, passer le coefficient d'exploitation sous les 65 %, parvenir à un rendement de ses fonds propres d'environ 11 % et atteindre un ratio « core Tier 1 » (fonds propres durs) d'environ 15 %.

D'ici là, elle aura opéré « un triple recentrage » : privilégier les revenus provenant des franchises commerciales, recentrer les métiers sur la banque commerciale et de détail, et saisir « les opportunités de croissance offertes par le marché retail en Turquie », explique Pierre Mariani. Une fois les revenus non commerciaux disparus, la banque espère dégager 27 % de ses revenus en Turquie avec DenizBank « premier moteur de développement du groupe ». Interrogé sur un éventuel accord avec La Banque Postale, visant à refinancer une partie du bilan de Dexia, son patron a confirmé que des discussions étaient en cours. S. RO.

ÉTATS-UNIS

Doutes sur les nouvelles règles en cas de faillite bancaire

Alors que les autorités fédérales ont adopté une nouvelle réglementation pour le démantèlement des institutions financières, **WALL STREET S'INQUIÈTE**.

LES RÉGULATEURS AMÉRICAINS redoublent d'efforts pour mettre au point un mécanisme global qui permettrait aux grandes institutions financières en difficulté de ne pas provoquer trop de dommages collatéraux, comme ce fut le cas après la chute de Lehman Brothers en 2008.

En substance, les nouvelles règles instaurées par la FDIC, l'Agence fédérale de garantie des dépôts bancaires, (présentées dans le détail hier), permettent aux autorités de régulation de stabiliser une banque en déroute en liquidant ses actifs et en obligeant, le cas échéant, les créanciers à empocher une moins-value sur leur dette. Le tout sans recourir à l'argent du contribuable ni provoquer de dérèglement sur les marchés.

Pour ce faire, la FDIC propose de transférer les actifs sains dans une entité distincte, ce qui permettrait

à un établissement en faillite de continuer à opérer sans provoquer de panique identique à celle observée il y a deux ans. Dans un tel cas de figure, les dirigeants seraient alors congédiés et les actionnaires sortis. Une telle législation favorisera, en outre, la création d'un régime à deux vitesses pour les créanciers.

■ RESPONSABILITÉS

Certaines institutions financières, hors banques notamment, qui ne seraient pas éligibles à un traitement plus favorable, seraient alors contraintes d'essuyer des pertes substantielles et ainsi d'« assumer leur part de risque », comme l'a expliqué la FDIC. D'autres investisseurs, au contraire, qui privilieront le court terme, pourront bénéficier de paiements additionnels si, après examen scrupuleux de la FDIC, celle-ci estime que cela per-

met à un établissement financier en faillite de poursuivre des opérations essentielles ou que cela lui évite des pertes plus importantes. Certains observateurs s'accordent à penser que c'est une solution habile pour forcer les

EN EUROPE, UN ADMINISTRATEUR PRÉVENTIF ?

Et si les banques européennes qui ne respectent pas les nouveaux ratios de capital exigés se voyaient imposer un administrateur par leurs régulateurs ? C'est ce que proposerait la Commission européenne dans un document obtenu par Bloomberg, dans le but d'intervenir le plus en amont possible en cas de crise. Les banques qui ne respecteraient pas les niveaux de fonds propres et n'auraient pas proposé « un plan de restauration crédible », se verront dirigées par un patron ad hoc, « qui exercerait tous les pouvoirs du management mais dont le premier devoir serait de protéger la stabilité financière » de l'établissement. Il pourrait notamment obliger la banque à vendre des actifs risqués pour éviter que le niveau de capital ne tombe sous un certain seuil. Enfin, les régulateurs auraient la possibilité d'évaluer l'opportunité de sauver une banque en faillite du point de vue de l'intérêt général, précise le document bruxellois. La Commission, qui ne devrait officialiser cette proposition que le 20 octobre, peut encore la modifier.

« too big to fail » à assumer leurs responsabilités. Tout comme cela obligera à plus de prudence sur les marchés. Mais dans la pratique, ils estiment que cela peut décourager les candidats au rachat de certains actifs. La communauté financière

qui s'inquiète de ces nouvelles contraintes anticipe déjà que les banques privilégieront désormais la création de dettes à court terme plutôt que des investissements dans le temps. « Comment voulez-vous stabiliser le système et calmer les marchés si au même moment vous imposez plus de concessions aux créanciers ? » s'interroge un avocat de Davis Polk.

Pour William Dudley, le patron de la Fed à New York, l'impact de ces nouvelles normes bancaires est à minimiser. « Elles imposent, certes, de vrais coûts au système financier, a-t-il expliqué lors d'une allocution à l'Institut de la finance internationale. Mais les préoccupations quant à leurs coûts sont exagérées. » Le système bancaire en sortirait, selon lui, indéniablement « plus robuste et résistant ». SIXTINE LÉON-DUFOUR, à NEW YORK

ASSURANCE

Le groupe de prévoyance Apgis se sépare de D&O qui doit se marier avec Mornay

L'institution Apgis a décidé de ne pas rejoindre le futur groupe réunissant D&O et Mornay, mais **NÉGOCIE AVEC LE GROUPE MUTUALISTE COVÉA.**

PAR SÉVERINE SOLIER

Ensemble, les groupes paritaires de prévoyance Mornay, D&O (ex-Dumas et Orepia) et Apgis auraient approché le milliard d'euros de chiffre d'affaires en assurance en 2011. Leur rapprochement devait être validé ce mardi 12 octobre par les trois entités. C'était sans

compter les rebondissements et changements d'alliance fréquents dans le monde paritaire gouverné par les représentants des syndicats patronaux et salariaux des branches professionnelles.

Fin septembre, « La Lettre de l'Assurance » avait révélé que l'Apgis (Association de Prévoyance Générale Interprofessionnelle des Salariés) était en discussion pour rejoindre le groupe mutualiste d'assurance Covéa qui rassemble déjà la Maaf, MMA et la GMF. L'existence de négociations a été confirmée par les protagonistes. La même Lettre de l'Assurance révèle cette semaine que le conseil d'administration de l'Apgis a décidé le 11 octobre de ne pas se regrouper avec D&O et Mornay, et demandé à sa direction de chercher une autre solution.

Pour Covéa, l'arrivée de l'Apgis « serait l'occasion de développer

une activité en assurances collectives », souligne Cyrille Chartier-Kastler, président du cabinet conseil Facts & Figures, constatant que le groupe mutualiste a quitté ce marché des contrats d'assurance santé et prévoyance collectifs en vendant ses parts dans la coentreprise Quatrem. Pour l'Apgis, la perspective d'entrer chez Covéa garantirait une certaine indépendance. « Covéa sait garder un espace de liberté pour chacune de ses composantes », estime Cyrille Chartier-Kastler.

■ « USINE RETRAITE ».

Avec 340 millions de cotisations d'assurance encaissées en 2009, l'Apgis se sentait un peu écrasée par D&O avec lequel elle partage des moyens depuis 2007 au sein du groupement baptisé Prismé. Or si la taille globale de D&O

sont des cotisations retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Comme l'Apgis est une institution de prévoyance non affiliée à une caisse de retraite complémentaire — contrairement à la plupart de ses homologues — elle n'a pas à passer sous les fourches Caudines des fédérations Agirc et Arrco qui sont le plus souvent à l'origine des rapprochements entre groupes de prévoyance dans le but de constituer une « usine retraite ».

Ce sont d'ailleurs ces fédérations qui ont fait pression pour aboutir au rapprochement D&O et Mornay, malgré leurs partenariats préexistants. Après deux ans de discussions, ce projet de fusion d'ici l'été 2011 devait être entériné ce mardi par les organes de tête des deux groupes. Mais en raison de la grève, les réunions sommitales ont été reportées à la semaine prochaine. ■

Le chiffre d'affaires assurance santé et prévoyance des trois acteurs

En millions d'euros, en 2009

		Var. 09/08
Mornay*	435,5	- 3,4 %
D&O*	210	+ 13 %
Apgis**	339,9	+ 2,2 %

* En cours de rapprochement

** En négociation avec le groupe Covéa

est beaucoup plus grande avec 2,6 milliards d'euros de cotisations, la part de l'assurance dans ce total reste modeste (210 millions d'euros) ; les 2,4 milliards restants

NORMALISATION COMPTABLE

Le nouveau président de l'IASB devra composer avec l'influence de Bruxelles

La Commission assoit son emprise sur les normes IFRS avec la nomination de Hans Hoogervorst, **UN POLITIQUE QUI A COIFFÉ SUR LE FIL LE TECHNICIEN PRESSENTI DEPUIS JUILLET.**

RÉVOLUTION DE VELOURS À L'IASB. Pressenti depuis juillet pour la présidence du normalisateur comptable international, le patron du conseil britannique des normes comptables, Ian MacKintosh, a été coiffé sur le fil par Hans Hoogervorst, qui a été nommé mardi à l'unanimité par les Trustees, ces sages chargés de superviser l'IASB, à l'issue d'une ultime audition de plus de deux heures. Actuellement à la tête du gendarme de la Bourse néerlandaise et du comité technique du forum mondial des régulateurs de marché (OICV), cet ancien ministre néerlandais des Finances succédera ainsi en juin 2011 à David Tweedie.

Rétif à toute influence politique sur la normalisation, l'actuel patron de l'IASB était régulièrement taxé de dogmatisme par Bruxelles, qui craignait de le voir remplacé par un « Tweedie bis ». La nomination de Hans Hoogervorst est donc une victoire à l'arrachée pour la Commission, qui peinait jusque-là à asseoir son influence sur l'IASB alors que l'Europe est depuis 2005 la principale utilisatrice des normes IFRS. Une victoire à mettre à l'actif du Commissaire Michel Barnier. « Cette décision montre que malgré la rhétorique de Tweedie, l'IASB n'est pas en mesure de dire non à la Commission », analyse Nicolas Véron, économiste au « think tank » européen Bruegel, qui juge « discutable, au regard des statuts de l'IASB, le choix d'un non-techni-



cien pour la présidence ». Sensibles à ce problème, les Trustees ont créé pour l'occasion un poste de vice-président de l'IASB, confié à... Ian Mac-

Kintosh. « Cette équipe présente toutes les qualités nécessaires pour permettre à l'IASB d'aller de l'avant, en combinant les compétences techniques de M. Ackintosh avec celles, plus politiques et diplomatiques, de M. Hoogervorst, a déclaré mardi à « La Tribune » Tommaso Padoa-Schioppa, qui préside le conseil des Trustees. Pour Yves-Thibault de Silguy, seul Français membre des Trustees et par ailleurs vice-président du groupe Vinci, cette « excellente décision remet sur la table deux questions cruciales » pour l'avenir des normes IFRS. D'abord, la gouvernance de l'IASB, qui pourrait être rééquilibrée en faveur des régulateurs, et donc du politique. Mais aussi la convergence entre les IFRS et les normes américaines, dont le caractère prioritaire pourrait être remis en question. B.J.

PLUS DE TRANSPARENCE SUR LES SORTIES DE BILAN

L'IASB a annoncé jeudi sa décision de ne pas modifier les règles comptables en vigueur pour les sorties de bilan. « Après consultation des parties prenantes, régulateurs et investisseurs notamment, nous avons conclu qu'il n'y avait pas lieu de modifier les règles de sortie de bilan dans les normes IFRS », indique Philippe Danjou, membre de l'IASB. Au contraire des normes américaines, qui ont permis à des banques comme Lehman Brothers d'alléger leur bilan juste avant l'arrêté des comptes pour doper leurs ratios de solvabilité. « En revanche, nous avons décidé de renforcer les obligations d'information dans les annexes, pour mieux expliquer les tenants et les aboutissants des transferts d'actifs, les risques résiduels pour l'entité cédante et leur impact possible sur le bilan et le résultat », précise Philippe Danjou. L'IASB prépare en revanche pour la fin de l'année un renforcement des critères de « contrôle » utilisés pour déterminer si une entité doit être consolidée au bilan. B.J.

CETTE CHECK-LIST DEVRAIT PERMETTRE D'ÉVITER PAR EXEMPLE UNE NOUVELLE AFFAIRE KERVEL.

RÉGULATION

Des bonnes pratiques pour les salles de marché

Le superviseur bancaire européen, le CEBS, a publié mardi **DES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES.**

LE RÉGULATEUR BANCAIRE européen, CEBS (Committee of European Banking Supervision) balise progressivement le chemin que la finance de l'après-crise doit emprunter en matière de gouvernance et de gestion des risques. Mardi, il a publié un guide de bonnes pratiques dédié à la gestion du risque opérationnel dans les activités de marché. Une check-list en quelque sorte, qui devrait permettre d'éviter par exemple une nouvelle affaire Kerviel. En préambule, le document rappelle d'ailleurs que « des affaires passées et récentes ont montré que lorsque des institutions n'adhèrent pas aux principes de base de gouvernance interne, la sévérité des événements de risque opérationnel dans les activités de marché peut être très élevée, mettant en péril (...) jusqu'à l'existence de l'ensemble de l'institution ». Le CEBS identifie donc ses attentes en matière de « procédures, de mécanismes et de systèmes dans les métiers du trading ». Et demande aux régulateurs nationaux leur mise en œuvre le 30 juin 2011.

■ RÉDUIRE LE RISQUE

Désormais, la gestion du risque opérationnel dans les activités de marché s'organise autour de trois piliers : la gouvernance (5 principes), le contrôle interne (10 principes) et le système

de reporting interne (2). Sur ce dernier point, le superviseur précise qu'il a été écrit pour les activités de marché mais qu'il est valable dans tous les autres métiers de l'établissement. Il prévoit notamment que le reporting interne soit conçu de manière à « générer des avertissements appropriés » et à « alerter le management en cas d'opérations suspectes ».

En matière de gouvernance, les règles du CEBS mettent en avant le sens de la responsabilité en matière de risque chez les managers, et leur rôle dans la « promotion d'une culture visant à réduire le risque » dans le front-office. Ainsi, le risque doit être pris en compte dans la définition des objectifs de chacun ou de l'équipe. Enfin, un comportement pro-actif dans la détection des fraudes est considéré comme « un élément clé ».

En matière de contrôle interne, les établissements devront prévoir des références et des règles claires permettant de s'engager dans une opération. Le document prévoit des mesures précises pour les différentes phases d'une opération (confirmation, réconciliation, positions et contrôle des nominaux, flux financiers, appels de marges...). Même si le pire n'est jamais sûr, le CEBS vise en tout cas le zéro faute dans les salles de marché. G.L.S.

Le dollar tente une riposte face à l'euro

Le dollar est **REMONTÉ MARDI À SON MEILLEUR NIVEAU** depuis une semaine face à l'euro. Les fonds d'arbitrage allègent les positions courtes — vendeuses — accumulées depuis début septembre.

PAR ISABELLE CROIZARD

Le dollar aurait-il été survendu avant les réunions du FMI et du G7 en fin de semaine dernière ? Les acteurs du marché des changes répondent par l'affirmative en allégeant leurs positions courtes (vendeuses) accumulées au cours des dernières semaines de repli accéléré du billet vert. Ainsi, mardi l'euro, qui servait de principale variable d'ajustement à la baisse du dollar, est retombé à son plus bas niveau depuis une semaine : après avoir fait une incursion au-dessus du cap des 1,40 dollar, en montant jusqu'à 1,4030 pour la première fois depuis février, la monnaie unique ne valait plus que 1,3775 au plus bas dans les transactions.

L'agressivité des opérateurs avait été activée par l'anticipation de l'adoption prochaine par

la Réserve fédérale américaine d'un nouveau programme d'assouplissement quantitatif via des achats de titres de dette publique. Cette nouvelle vague de « QE2 » est désormais incorporée dans les cours, alors même que les perspectives économiques américaines connaissent une embellie.

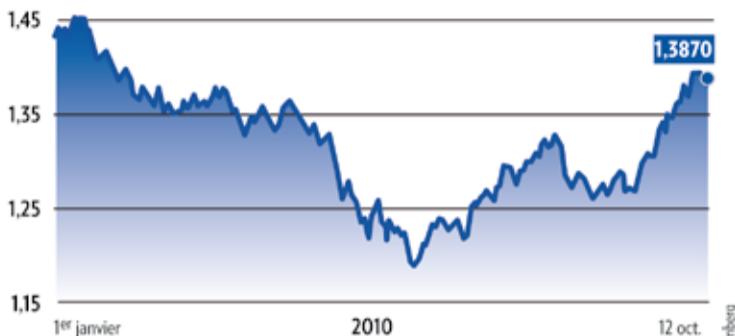
■ RESSERREMENT MONÉTAIRE

En dépit d'une situation de l'emploi toujours préoccupante aux Etats-Unis, les dépenses de consommation ont repris à un rythme soutenu en août, tandis que les indices des directeurs d'achats des secteurs manufacturier et des services, considérés comme précurseurs, prenaient de la hauteur en septembre. Le mouvement de reprise du dollar pourrait même s'amplifier si le discours des membres de la Fed qui prendront la parole avant son prochain conseil les 2 et 3 novembre « mollit » sur les mesures de soutien à l'activité et si les « co-

lombes » semblent redevenues majoritaires. Barclays Capital, qui croit désormais en un mouvement de bascule entre l'euro et le dollar, explique dans une note de recherche que les facteurs qui ont récemment soutenu l'euro face au dollar sont en train de s'émosser. Les économistes de la banque britannique s'attendent à une reprise modeste de la croissance outre-Atlantique et à un tassement dans la zone euro après la surprise

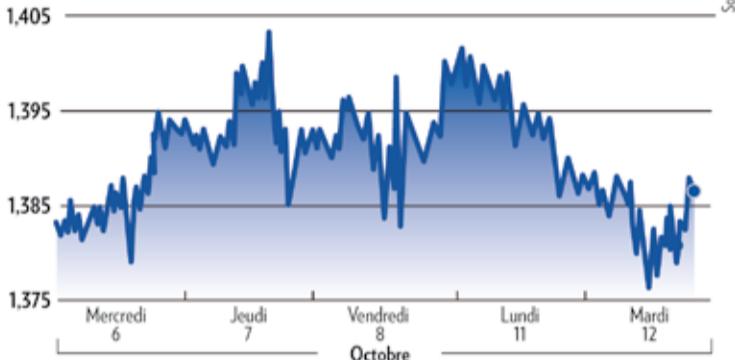
Barclays Capital estime que les facteurs qui ont récemment soutenu l'euro face au dollar sont en train de s'émosser.

L'euro en dollar depuis le début de l'année...



Source : Bloomberg

... et sur une semaine en heure par heure



Source : Bloomberg

performance du deuxième trimestre. Ils estiment également que même si la Fed reste plus accommodante que la BCE, les mesures quantitatives qu'elle a mises à l'étude pourraient être beaucoup moins radicales que ce qu'attend le marché. La banque centrale pourrait se contenter d'un saupoudrage au coup par coup, jusqu'à ce que la situation économique s'éclaircisse. En outre Barclays, qui attendait une première hausse des taux de

la BCE à la mi-2011, prévoit désormais un statu quo tout au long de l'an prochain, surtout si l'euro reste haut perché, ce qui correspond à un resserrement monétaire qui ne dit pas son nom.

Enfin, conclut la banque, l'encore qui a coulé sur la « guerre des changes » a beaucoup exacerbé l'enjeu, ce dont le marché va prendre conscience, en relâchant les pressions haussières sur l'euro. ■

DETTES

Nette détente sur les taux grecs après l'émission réussie d'Athènes

Tablant initialement sur une adjudication de 900 millions d'euros, la Grèce a finalement placé ce mardi **1,17 MILLIARD DE TITRES À 6 MOIS** en raison d'une forte demande.

LA PREMIÈRE ÉMISSION de dette de la Grèce depuis la présentation d'un budget 2011 plus sévère qu'attendu a été très bien accueillie par les investisseurs. Toujours interdite d'adjudication à long terme en raison de taux de marché prohibitifs, Athènes a placé ce mardi 1,17 milliard d'euros d'obligations à 6 mois à un rendement de 4,54 %, soit 30 points de base de moins que celui concédé lors de la dernière opération similaire réalisée le 14 septembre. Attirés par cette rémunération plus de 7 fois supérieure à celle de l'émission à 6 mois placée ce lundi par l'Allemagne, les investisseurs ont demandé pour près de 4 milliards d'euros de titres et conduit Athènes à augmenté son offre de titre, initialement fixée à 900 millions d'euros. L'engouement suscité par l'opération a induit une nette détente

LES INVESTISSEURS ONT ÉTÉ ATTIRÉS PAR UNE RÉMUNÉRATION PLUS DE 7 FOIS SUPÉRIEURE À CELLE DE L'ÉMISSION DE L'ALLEMAGNE.

des taux grecs sur le marché secondaire. Evoluant en sens inverse des prix, le taux à 3 mois abandonnait 24 points de base en fin d'après-midi, à 3,99 %. Sur les échéances plus longues, le taux à 2 ans cédait 19 points de base, à 7,37 %, tandis que les taux à 5 ans et 10 ans se repliaient de respectivement 14 et 19 points, à 9,06 % et 9,08 %. Ces niveaux restent toujours prohibitifs pour émettre du papier à long terme, et la Grèce n'espère revenir sur ces segments qu'en 2011. Mais la demande soutenue des investisseurs pour les

papiers à plus courte échéance avait incité Athènes à annoncer le 14 septembre dernier qu'elle procéderait désormais à des adjudications mensuelles et non plus trimestrielles de titres à 3 et 6 mois. La dernière opération en date a également profité d'un contexte favorable. Le 4 octobre

dernier, le gouvernement grec a ainsi proposé un projet de budget 2011 réduisant à 7 % le déficit budgétaire, contre 7,8 % estimé cette année et 13,6 % en 2009. Plus ambitieux que les 7,6 % exigés par le FMI et les autorités européennes au moment de l'octroi en mai dernier de l'aide de 110 milliards d'euros sur trois ans, cet objectif de 7 % souligne la volonté d'Athènes de combattre ses déficits.

■ DATE LIMITE DE REMBOURSEMENT À plus long terme, la Grèce pourrait en outre bénéficier d'une extension de la date limite de remboursement des 110 milliards d'euros offert par le FMI et les gouvernements européens. Le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a ainsi déclaré dimanche que l'institution pourrait décider d'un tel recul si les Européens l'acceptaient. Une idée rejetée dès lundi par Berlin, bien que le ministre des Finances George Papaconstantinou ait confirmé le même jour négocier une extension. JULIEN BEAUVIEUX

LA SÉANCE

↓ -0,52 %

Mardi morose à la Bourse de Paris

Les investisseurs **SONT RESTÉS FRILEUX** avant la publication des « minutes » de la Fed.

EN BAISSE DÈS L'OUVERTURE, la Bourse de Paris est restée en territoire négatif tout au long de la journée mardi, confortée par une séance également morose à Wall Street. Après avoir touché un plus bas à 3.700 points, le CAC 40 a réduit ses pertes pour clôturer en baisse de 0,52 % à 3.748,86 points.

Les investisseurs sont restés prudents avant la publication dans la soirée du compte-rendu de la dernière réunion monétaire de la Fed. Ils attendent aussi de nouveaux résultats d'entreprises, dont ceux d'Intel, puis de JP Morgan, Google et General Electric.

■ FREE PROFITE

Côté valeurs, le secteur des « utilities » a été le premier contributeur au repli de la cote, à l'instar de l'ensemble du compartiment en Europe. EDF a cédé 2,21 % à 30,69 euros alors que l'électricien doit faire face à des difficultés avec son partenaire américain Constellation. Le marché s'est aussi inquiété d'une information des « Echos » selon laquelle le

coût du développement des capacités en énergie solaire pourrait se creuser à 2,6 milliards d'euros cette année. GDF Suez a aussi été mal orienté (-2,06 %, à 26,62 euros) malgré son émission obligataire de 2 milliards d'euros. Bouygues (-1,91 %, à 31,62 euros) et Vivendi (-1,48 %, à 20,02 euros), maison mère de SFR, ont chuté en fin de séance après que le Conseil d'Etat a rejeté les requêtes des deux groupes contestant l'attribution de la quatrième licence de téléphonie mobile à Free, filiale d'Iliad (+1,65 % à 79,28 euros).

Hors CAC 40, la plus forte baisse du SRD a été signée Audika (-6,79 % à 17,99 euros), le gestionnaire de magasins spécialisés dans la correction auditive ayant publié un chiffre d'affaires trimestriel inférieur aux attentes. À l'inverse, les valeurs « dollar » telles que Michelin (+2,95 %, à 57,25 euros), EADS (+1,67 %, à 18,31 euros) et STMicroelectronics (+1,69 %, à 5,53 euros) ont profité de l'affaiblissement de l'euro face au billet vert.

BLANDINE HÉNAULT

FINANCE

SUR LES MARCHÉS

CÔTÉ BOURSE

LA VALEUR À SUIVRE

-1,16 % 

Ipsen pénalisé par le départ surprise de son patron

LE MARCHÉ N'AIME ni les incertitudes, ni les mauvaises surprises, ni les surprises, tout court. L'annonce, lundi soir, du départ de Jean-Luc Bélingard du poste de président-directeur général d'Ipsen cumule ces défauts. Sans surprise, l'action a donc été malmenée en Bourse. Perdant 2 % lors des premiers échanges, le titre a fléchi de près de 4 % pour finalement se reprendre et n'afficher « qu'un » repli de 1,16 %.

CONSOLIDER

Si le communiqué publié lundi soir parle « de divergences stratégiques », pour expliquer le départ du président d'Ipsen, les analystes sont resté prudents avant de réagir. Le changement à la tête du laboratoire pharmaceutique laisse en effet entrevoir un futur changement dans le développement du groupe. Selon les proches du dossier, Jean-Luc Bélingard désirait poursuivre sa transformation, qui sous sa conduite est devenue un acteur international majeur dans la médecine de spécialité. A en croire le communiqué, le conseil d'administration



désire avant tout consolider les positions acquises aux Etats-Unis et dans les pays émergents. « Cette accélération du développement aurait permis d'atteindre plus rapidement la taille critique du groupe notamment aux Etats-Unis », indique Gilbert Dupont. Mais sa remise en cause « ne présage pas de mauvais résultats à venir », continue-t-il.

En baisse de plus de 36 % depuis le début de l'année, Ipsen a principalement souffert de l'arrêt des essais de son futur blockbuster, l'anti-diabétique Taspogluide. Le titre avait perdu plus de 15 % le jour de l'annonce. Pour autant, à 15 fois ses bénéfices estimés pour 2010, l'action est plutôt dans le bas de la fourchette sectorielle.

JACQUES NÉDELLEC

LE TWITTER DU TRADER

 Alcatel est sur la voie de la rédemption : c'est la première fois qu'elle est en passe d'atteindre ses objectifs. Une normalisation des marges opérationnelles est envisageable. »

FRÉDÉRIC BUZARÉ, RESPONSABLE DE LA GESTION ACTIONS CHEZ DEXIA AM

ANALYSTES : LES « RECOMMANDE » DU JOUR

Valeur Analyste	Recommandation
Axa Nomura	Le courtier réitère sa recommandation à l'achat et son objectif de 24,50 euros. Il estime que le marché ignore la flexibilité financière issue de l'excédent de 9,7 milliards d'euros que recèle le bilan.
Audika Gilbert Dupont	Toujours à « alléger », le courtier ne vise plus que 19,20 euros. Le chiffre d'affaires en repli de 4,3 % est marqué par une décroissance organique de près de 8 %.
Casino Aurel BGC	À la veille des chiffres pour le troisième trimestre, l'analyste réitère son opinion « achat » et son objectif de 75 euros. Il anticipe un rebond de 23 % des ventes en Asie et un revenu en France en hausse.

RÉGULATION

Le trading à haute fréquence, objet de toutes les attentions

Cette pratique, permise par des outils informatiques de plus en plus performants, **N'EST PAS ASSEZ ENCADRÉE** au goût du commissaire européen Michel Barnier.

PAR CHRISTÈLE FRADIN

La technologie, la structure des marchés et les nouveaux produits ont évolué plus rapidement que notre capacité à les comprendre ou les contrôler. Le résultat a été une série de crises ces dernières années qui ont conduit beaucoup d'investisseurs à perdre confiance ou à penser que le système n'est qu'un jeu biaisé. » Le propos de Thomas Peterffy, président d'Interactive Brokers, devant la Fédération mondiale des Bourses, qui se tenait lundi et mardi à Pa-

ris, n'a pas manqué de faire réagir. L'électronique, les dark pools, les intervenants à haute fréquence, la directive Marchés d'Instruments Financiers en Europe, Reg NMS (l'équivalent de MIF aux Etats-Unis) : « Aujourd'hui, c'est une pagaille complète. » Les régulateurs semblent vouloir regarder de plus près la structure des marchés, aux Etats-Unis comme en Europe, et commencent à s'intéresser de près au trading à haute fréquence.

MOUVEMENTS EXTRÊMES

Mardi, par vidéo, Michel Barnier a souligné sa conviction que « l'activité de ces traders à haute fréquence ne paraissait pas suffisamment encadrée aujourd'hui par rapport au risque et à l'ampleur de leurs activités et la vitesse de celles-ci ». Le commissaire européen au Marché Intérieur souhaite une « régulation efficace », en bonne cohérence avec les Etats-Unis. Grâce au développement de programmes informatiques (algorithmes) ultrapides permettant de saisir le moindre décalage de cours,

LE PROJET DE LOI DE RÉGULATION FINANCIÈRE DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ EN FRANCE

Les députés ont adopté lundi soir en deuxième lecture le projet de loi de régulation bancaire et financière, visant à transposer en France les engagements pris dans le cadre du G20 et à renforcer le financement de la reprise. Le Sénat avait donné son aval sur un texte en tout point comparable dès le 1er octobre dernier (« La Tribune » du 4/10). Les membres de l'opposition ont

bien tenté, lundi encore, de muscler un texte qu'ils trouvaient insuffisants. Sans succès. Moment d'inattention de la majorité, un amendement a été voté, interdisant « la commercialisation de produits financiers par des entités enregistrées dans des paradis fiscaux ». Le gouvernement a toutefois demandé une deuxième délibération, obtenant ainsi sa suppression. ■

MARCHÉS ÉMERGENTS

Ces pays à risque qui retrouvent grâce aux yeux des agences de notation

Plusieurs pays récoltent aujourd'hui les **FRUITS DE LEUR ASSAINISSEMENT FINANCIER**. C'est le cas notamment de la Turquie et, dans une moindre mesure, de l'Ukraine.

L'HEURE DE GLOIRE des marchés émergents passe aussi par l'estime, de plus en plus grande, que leur portent les agences de notation. La Chine en a fait l'expérience vendredi en profitant d'un emballement de ses marchés alors que Moody's a indiqué un possible relèvement d'ici trois mois de sa note. Mais elle est loin d'être la seule...

Plus discrète, la Colombie est également bien placée pour accéder l'année prochaine à la catégorie « investissement » dans les listes de Moody's. Dans une moindre mesure, la Bolivie, l'Uruguay et le Paraguay sont également en lice pour gagner un cran supplémentaire. Ce type de gage est souvent l'occasion pour les investisseurs de se glisser dans la brèche. La Turquie en fait aujourd'hui l'expérience. Depuis que Moody's a fait évoluer la perspective de sa note de « stable » à « positive » le 5 octobre, les marchés financiers du pays bénéficient de l'entrée massive de

capitaux en prévision d'un futur relèvement de sa note. « cela se traduit par des achats agressifs », relève un courtier à Istanbul. Les actions ont par exemple touché un nouveau plus haut historique mercredi, après s'être adjugé près de 4 % en deux séances.

« REPRISE FRAGILE »

Cette révision semble d'autant plus à portée de main que le gouvernement turc vient d'annoncer un programme économique sur trois ans nettement plus attrayant que celui énoncé il y a un an. Selon ses pronostics, le déficit budgétaire devrait être ramené à 2,8 % du PIB l'an prochain, contre 4 % auparavant. Quant à la progression de la croissance économique, elle est aujourd'hui envisagée à plus de 6,8 %, soit près du double de ce qui était également prévu. La tendance s'améliore également pour des pays financièrement plus fragiles. L'Ukraine en

est l'illustration. Cet ancien pays du bloc communiste vient de se voir créditer d'une amélioration de la perspective de sa note — de négative à stable — par Moody's. L'Ukraine est parvenue à « améliorer ses liquidités extérieures », justifie l'analyste de l'agence, après l'obtention en juillet du feu vert du FMI pour un crédit de 10,8 milliards d'euros et le placement réussi en septembre d'euro — obligations pour 2 milliards de dollars. « La reprise ukrainienne demeure cependant fragile », concède l'analyste, estimant que le manque de ressources du système bancaires et la baisse éventuelle des exportations figurent au rang des principaux risques. Les actions ukrainiennes gagnent pourtant presqu'autant que leurs pairs turcs depuis janvier, soit 30%. Même si la monnaie locale affiche les plus mauvaises performances de l'année.

M.B.

RENDEZ-VOUS PERSO

Deux documentaires, « Basquiat, the Radiant Child » et « la Femme aux 5 éléphants », tiennent **LE HAUT DE L'AFFICHE** cette semaine.

PAR YASMINE YOUSSE ET CHARLES FAUGERON

C'est donc le biopic (biographie filmée) qui tient le haut de l'affiche cette semaine. Avec « The Social Network » de David Fincher, consacré à Mark Zuckerberg le cofondateur de Facebook (voir L'événement page 3), mais aussi à travers deux documentaires passionnantes. « La Femme aux 5 éléphants » de Vadim Jendreyko s'intéresse à Svetlana Geier, la traductrice de Dostoïevski en allemand, dont la vie s'écrit à l'aune des conflits du XX^e siècle. « Basquiat, the Radiant Child » se focalise, lui, sur le peintre new-yorkais.

De facture classique, ce dernier film réalisé par Tamra Davis n'en est pas moins passionnant. D'autant que la documentariste, amie de Basquiat, a utilisé une interview inédite filmée en 1985. Elle donne également la parole aux proches du peintre. L'occasion de replonger dans l'effervescence du New York des années 1980. Mais aussi de s'arrêter sur cette œuvre unique

Jean-Michel Basquiat est un artiste américain d'origine haïtienne et porto-ricaine. Son œuvre, empreinte des graffitis de ses débuts, retracé l'énergie de la rue et explore l'histoire du peuple noir.



PRETTY PICTURES

LA VIE DES AUTRES SE DOCUMENTE

retranscrivant l'énergie de la rue tout en explorant l'histoire du peuple noir. Et surtout de retracer l'ascension éclair d'un Jean-Michel Basquiat incapable de gérer son statut de rock star.

■ « UNE NOUVELLE VOIX »

Svetlana Geier, elle, s'est attelée dès 1992 à retraduire du russe

vers l'allemand les cinq œuvres majeures du maître russe, ses « 5 éléphants » : « Crime et châtiment », « l'Idiot », « les Démêmes », « les Frères Karamazov » et « l'Adolescent ». Ce faisant, elle a donné « une nouvelle voix aux romans », décelant leur cohérence, en débusquant toutes les subtilités minutieusement,

pour parvenir à rendre en allemand, sa langue d'adoption, ce que l'auteur a voulu dire. C'est le quotidien de cette dame hors du commun, dont l'abnégation n'a d'égal que la facétie, qu'a su capter avec beaucoup de délicatesse le réalisateur Vadim Jendreyko. Avec lui elle accepte d'évoquer son destin, qui se confond avec

la grande histoire, ce que le film souligne, images d'archives à l'appui. Il l'accompagne notamment en Ukraine, le pays de son enfance, qu'elle n'a pas revu depuis 1943. Le réalisateur signe un portrait touchant et émouvant de cette femme passionnée et passionnante dont l'œuvre, à coup sûr, lui survivra.

PUBLICITÉ

GRAND MARCHÉ d'ART CONTEMPORAIN

CHATOU
ILE DES IMPRESSIONNISTES

14 au 17 octobre

Ouverture au public le jeudi 14 octobre à 11 h. Du 14 au 17 octobre de 11 h à 19 h (sauf samedi 16 octobre jusqu'à 21 h).

Joël Garcia Organisation : 01 56 53 93 93
www.joel-garcia-organisation.fr

EN BREF

DU LIVRE À L'ÉCRAN

RECONDUITE À LA FRONTIÈRE
Vivant clandestinement en Belgique avec son fils, Tania est un jour arrêtée et enfermée dans un centre de rétention. Elle y côtoie des familles victimes, comme elle, d'un système aveugle et impersonnel. « Illégal » d'Olivier Masset-Depasse peint le portrait d'une mère courage, incarnée avec beaucoup de conviction par Anne Coesens. Poignant, bouleversant mais nécessaire. **C.F.**

EMMENÉE AU FOND DES BOIS
En 1865, le docteur du village accueille chez lui un vagabond. Dès le lendemain, sa fille disparaît avec lui, apparemment envoûtée. Pour « Au fond des bois » Benoît Jacquot s'est inspiré d'un fait divers de l'époque qui a fait jurisprudence, reconnaissant à l'hypnose son pouvoir de « sujétion ». Isild Le Besco déploie ici tous ses talents d'actrice pour donner au film son goût paranormal. **C.F.**

LA COTE

PRINCIPAUX INDICES

<http://bourse.latribune.fr/indices>

INDICES BOURSIERS D'EURONEXT

	CAC 40	Next	Mid	Small	M&S	ITCAC
Séance	- 0,52 %	+ 0,17 %	- 0,29 %	- 0,16 %	- 0,28 %	- 0,47 %
Premier	+ 0,29 %	+ 0,67 %	+ 0,07 %	- 0,04 %	+ 0,06 %	+ 0,09 %
Liquidation	- 0,89 %	+ 2,42 %	+ 2,19 %	+ 1,86 %	+ 2,16 %	+ 0,21 %
Variation Annuelle	- 4,76 %	+ 21,15 %	+ 10,25 %	+ 5,42 %	+ 9,76 %	+ 3,37 %
OUverture	3 738,04	5 469,46	6 714,23	6 216,13	6 690,86	3 488,16
Plus haut	3 756,25	5 509,72	6 719,91	6 216,13	6 694,94	3 488,16
Plus bas	3 700,26	5 430,96	6 662,82	6 213,71	6 690,86	3 446,83
Clôture	3 748,86	5 505,87	6 718,93	6 213,71	6 694,94	3 483,28
Plus haut année	4 088,18	5 511,56	6 925,81	6 722,15	6 903,46	3 656,65
Plus bas année	3 287,57	4 403,29	5 801,06	5 771,54	5 853,45	3 068,37

INDICES SECTORIELS FTSE

	Clôture	Veille	Var. %	Var. an
Pétrole et gaz	749,29	758,85	- 0,92	- 12,93
Producteurs de pétrole et gaz	723,63	732,20	- 1,06	- 15,52
Industries de base	1 632,64	1 529,90	- 0,65	- 2,48
Industries généralistes	992,49	963,20	- 0,36	- 0,62
Bâtiment et mat. de construction	866,20	886,07	- 0,81	- 12,61
Aéronautique et défense	737,74	700,44	0,52	- 25,22
Éq. électronique et élec.	1 335,43	1 147,99	- 0,30	- 15,63
Ingénierie Indus.	1 547,66	1 626,42	- 0,64	- 6,38
Transport industriel	1 260,12	1 137,37	- 0,01	11,83
Services supports	627,51	582,98	1,19	5,41
Biens de consom. cycliques	1 146,65	987,06	0,45	17,00
Automobiles et équipementiers	733,30	599,13	1,66	11,28
Boissons	1 152,03	1 126,66	1,07	6,73
Agro-alimentaire	1 068,56	1 028,74	0,71	1,29
Produits ménagers	1 276,07	1 134,82	- 0,64	43,81
Équipements de loisirs	282,92	264,49	1,51	5,33
Articles personnels	1 577,22	1 257,85	- 0,29	31,59
Santé	791,09	809,62	- 0,96	- 7,71
Équipements et Ses de santé	1 367,25	1 321,76	- 0,40	13,18
Pharmacie et Biotechnologie	722,25	748,32	- 1,08	- 11,46
Services cycliques	913,15	833,63	- 0,13	10,79
Dist. Alim. et Prod. Pharma.	1 089,21	967,82	0,59	15,48
Distributeurs généralistes	1 221,20	1 069,42	0,01	33,16
Médias	775,41	723,80	- 0,84	3,68
Voyages et Loisirs	996,51	917,56	0,93	14,30
Telecommunications	766,90	750,58	- 1,08	- 8,69
Telecommunications filaires	766,16	750,26	- 1,09	- 8,78
Services aux collectivités	957,29	960,02	- 1,69	- 15,20
Gaz, eau et svces aux collect.	965,96	935,11	- 1,64	- 12,64
Sociétés financières	654,46	580,51	- 0,50	6,92
Banques	597,49	527,24	- 0,35	- 8,01
Assurances - Non vie	670,85	572,74	- 0,05	- 5,90
Immobilier	1 340,13	1 084,83	- 0,14	8,67
Finances - General	874,22	781,75	- 1,10	12,12
Technologies de l'information	586,05	575,43	0,74	5,67
Logiciels et ses informatiques	1 011,48	1 007,49	0,50	13,35
Mat. Et eq. des technos de l'info.	376,29	363,33	1,02	- 1,96

INDICES MSCI BARA

	En euros		En dollars		
	Var. veille	Var. mois	Var. an	Var. veille	Var. an
12/10/10	(2) Valindice				
Mondial	1 028,00	- 0,10	+ 0,80	+ 6,90	- 0,50
Europe	1 223,00	- 0,30	+ 1,00	+ 3,00	- 0,70
Pacifique	1 794,80	- 0,90	+ 0,80	+ 8,70	- 1,30
Amerique du Nord	1 065,00	+ 0,30	+ 0,60	+ 8,70	- 0,20
Scandinavie	4 414,70	- 0,30	+ 0,30	+ 20,00	- 0,70
Asie du Sud-Est	2 154,40	- 0,70	+ 0,80	+ 9,20	- 1,20
Australie	708,90	- 1,50	+ 0,90	+ 7,10	- 1,90
Belgique	957,20	- 0,20	+ 1,40	+ 8,20	- 0,60
Canada	1 461,00	+ 0,50	+ 1,30	+ 12,70	+ 0,00
Danemark	4 481,10	+ 0,10	+ 0,90	+ 28,60	- 0,40
Finlande	454,80	- 0,10	+ 4,00	+ 10,60	- 0,60
France	1 289,80	- 0,50	+ 1,10	- 2,20	- 0,90
Allemagne	1 367,60	+ 0,00	+ 1,20	+ 3,00	+ 2,50
Hong-Kong	7 389,10	+ 0,10	+ 2,10	+ 23,50	- 0,30
Irlande	914,00	- 0,80	+ 1,80	- 19,20	- 1,20
Italie	284,40	- 0,50	+ 1,20	- 9,90	- 0,90
Japon	1 940,20	- 0,90	+ 0,70	- 7,10	- 1,30
Pays-Bas	1 695,00	- 0,50	- 0,30	+ 2,40	- 0,90
Nouvelle-Zélande	82,00	+ 0,40	+ 1,50	+ 4,40	+ 0,00
Norvège	2 278,90	- 0,90	- 0,80	+ 0,50	- 1,40
Singapour	3 450,10	- 0,20	+ 0,60	+ 17,90	- 0,60
Espagne	487,70	- 0,50	+ 1,00	- 11,90	- 0,90
Suède	5 496,20	- 0,30	- 0,90	+ 27,20	- 0,80
Suisse	3 207,50	+ 0,80	+ 1,80	+ 9,30	+ 0,30
Royaume-Uni	941,40	- 0,50	+ 0,90	+ 5,70	- 0,90

(1) Toutes les données ci-dessus sont basées sur les indices préliminaires calculés avec les prix à 15 heures (Europe centrale). (2) Base date d'Index Value 1-1-1970 = 100 (excepté * base date 0-1-1988) Source: Morgan Stanley Capital International Geneva.

PLACES	Dernier	Veille	%	An (%)	Précédent
INDICES PAN-EUROPEENS					
Euronext	Euronext 100	677,46	- 0,55	- 0,92	681,24
	Next 150	1 537,55	- 0,13	+ 10,92	1 539,54
	Alternext Allshares	739,80	- 0,14	- 1,86	1 034,89
Investir	VM 100	1 107,31	- 0,20	+ 0,61	1 109,52
Eurofirst	Eurofirst 80	3 604,19	- 0,46	- 4,48	3 620,86
	Eurofirst 100	3 300,52	- 0,49	- 1,35	3 316,69
EPRA	EPRA Zone Euro	2 862,97	+ 0,29	- 5,97	2 854,73
DJ STOXX	Euro 50	2 775,75	- 0,50	- 6,42	2 789,72
	Europe 50	2 513,92	- 0,25	- 2,52	2 520,25
	Europe Large	262,48	- 0,27	+ 3,68	263,20
Eurotop	Eurotop 100	2 240,81	- 0,32	+ 0,32	2 248,08
	Eurotop 300	1 071,26	- 0,29	+ 2,44	1 074,53
MSCI	MSCI Euro Index	844,39	+ 0,21	- 3,90	844,39
	MSCI Pan-Euro	869,06	- 0,29	+ 1,74	869,06

* cours à J-1

* taux de substitution du TMO préconisé par le CNO

(Sources: Fininfo) Base 100 au 31/12/98

Indices EMTX (Sources: Caisse des dépôts)

Indices CROISÉS (Sources: Fininfo)

Indices EMXII (Sources: Caisse des dépôts)

Indices CROISÉS (Sources: Fininfo)

Séance du 12/10/10

LA COTE

RENSEIGNEMENTS

- **0 ou d** avant le cours jour : le cours est offert ou demandé.
 - **/suivi de 6 chiffres** (à la place du cours du jour) : date du dernier cours connu qui apparaît alors dans la colonne cours précédent.

Rattachement à une place régionale: B Bordeaux, Lille, Ly Lyon, M Marseille, N Nancy, Ns Nantes.

- **A** : compartiment A : capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros.

- **B** : compartiment B : capitalisation boursière comprise entre 1 milliard et 150 millions.

- **C** : compartiment C : capitalisation boursière inférieure à 150 millions d'euros.

- **V** : valeur éligible au SRD.

- **F** : valeurs dites à faible liquidité dont le carnet d'ordres est géré en continu avec une confrontation lors de deux fixings à 10h30 et à 16heures. Les valeurs du Marché Libre constituent une catégorie spécifique avec une seule cotation à 15h.

- **PER** : Price Earning Ratio année+1 issu de FactSet JCF Estimates

- **Rdt** : Précision de rendement année+1 issu de FactSet JCF Estimates

Pour toute information : info@factset.com

- **★** : Valeur Alternex réservée aux institutionnels.

- **◆** : Recevez gratuitement le dernier rapport d'activité des sociétés dont le nom est suivi par un trèfle.

par téléphone au 0800 91 02 80 (appel gratuit), par fax au 0800 91 02 82 (appel gratuit), par internet <http://latribune.arwilk.com>

- **g0** : Valeur entrant dans la composition de l'indice Dow Jones EUROStox 50.

- **◆** : Valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation.

- **♥** : La venue de nouveaux actionnaires est soumise à l'agrément du CA.

- **Dividende** : (A) acotope - (S) solde - (T) totalité du coupon.

Nomenclature des secteurs d'activité ICB

Pétrole et gaz - 0530 : Producteurs de pétrole et de gaz - 0570 : Pétrole - Équipements, services et distribution

0580 : Énergies renouvelables.

Chimie - 1350 : Chimie.

Matières premières - 1730 : Sylviculture et papier - 1750 : Métaux industriels - 1770 : Mines, Bâtiments et matériaux de construction - 2550 : Bâtiments et matériaux de construction.

Biens et services industriels - 2710 : Aéronautique et défense - 2720 : Industries généralistes

2730 : Équipements électroniques et électriques - 2750 : Ingénierie industrielle

2770 : Transport industriel - 2790 : Services supports.

Automobiles et équipementiers - 3350 : Automobiles et équipementiers.

Agro-alimentaire et boissons - 3530 : Boissons - 3570 : Agro-alimentaire.

Produits ménagers et de soin personnel - 3720 : Produits ménagers - 3740 : Équipements de loisirs

3760 : Articles personnels - 3780 : Tabac.

Santé - 4530 : Équipements et services de santé - 4570 : Pharmacie et biotechnologie.

Distribution - 5330 : Distribution - Alimentation et produits pharmaceutiques

5370 : Distributeurs généralistes.

Médias - 5550 : Médias.

Voyage et loisirs - 5750 : Voyage et loisirs.

Télécommunications - 6530 : Télécom. filaires - 6570 : Télécom. mobiles.

Services aux collectivités - 7530 : Électricité - 7570 : Gaz, eau et services multiples aux collectivités.

Banques - 8350 : Banques.

Assurance - 8530 : Assurance - Non vie - 8570 : Assurance vie.

Immobilier - 8630 : Investissement et Service - 8670 : Sociétés civiles de placement immobilier.

Services financiers - 8730 : Immobilier - 8770 : Finances - Général.

Instrument financiers - 8980 : Instruments de placement en actions

8990 : Instruments de placement hors actions.

Technologie - 9530 : Logiciels et services informatiques

9570 : Matériel et équipements destinés aux technologies de l'information.

Lexique:

DPS : Droit préférentiel de souscription

Ex D.A. : Ex droit distribution

Ex D. : Ex droit de souscription

Ex D. OP : Ex droit à l'offre publique

Joe + date : Date de puissance de facture

OSBA : Obligation à bon de souscription d'action

OPA : Offre publique d'achat

OPPE : Offre publique d'échange

Reg Jud : Société mise en redressement judiciaire

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

A ou E : dividende en actions ou en espèces.

ABSA : Action à bon de souscription d'action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CCI : Certificat coopératif d'investissement

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

CIP : Certificat d'investissement privilégié

Div + nombre : division de la valeur

ORA : Obligation remboursable en action

ADP : Action à dividende prioritaire

BSA : Bon de souscription d'action

CDV : Certificat de droit de vote

NICOX SA (COX) (4570) Jce 1/1999 Ex DS 26/11/09	2,434	2,44	2,455	-0,61	-66,87	-58,13
FR00000074130	2,42	2,051	2,051	2,051	72.330.110	
NORBERT DENTRESSANGLE (GND) (2770)	56,4	57,49	57,18	+ 0,54	+ 29,63	+ 50,66
FR00000052870 (27-05-10:T)	0,9	56,4	38,14	37,01	9.836.241	2,00
NRJ GROUP (NRG) (5550)	7,3	7,53	7,34	+ 2,59	+ 6,06	+ 33,04
FR00000121691 (25-05-10:D)	0,2	7,5	7,65	7,65	28913	18,20
O DET (Financ. de) (ODET) (8770) (M)	304	305,76	306,2	-0,14	+ 44,76	+ 41,88
FR00000062234 (17-06-10:T)	0,4	303,3	210,22	201,26	1.565.590	
OENEO (SBT) (2720) Ex D.S le 27/11/09	1,93	2,03	1,94	+ 4,64	+ 69,17	+ 76,52
FR00000052680 (13/06/00)	1,92	2,15	2,15	2,15	193291	9,52
ORPEA (ORP) (4530) Jce 1-12	33,1	33,12	33,27	-0,45	- 0,08	+ 4,71
FR00000184798 (10-09-10:T)	0,15	32,805	28,16	28,16	38.847,172	0,60

P AGESJAUNES (PAJ) (5550)	8	7,93	8.009	-0,99	+ 10,67	+ 1,67
FR00000065354 (21-06-10:T)	0,65	7,917	7,302	7,302	8.074,754	7,88
PARROT (PARRO) (9570)	15,6	16,2	15,52	+ 4,38	+ 53,7	+ 57,28
FR00004038263 (C)	16,2	16,46	16,46	16,46	69714	12,46
PIERRE & VACANCES (PVA) (5550)	15,5	19,8	9,81	9,81	9.02	12.756,57

PIERRE & VACANCES (PVA) (5550)	8	7,93	8.009	-0,99	+ 10,67	+ 1,67
FR00000073041 (09-03-10:T)	1,5	7,45	45,5	45,5	8.819,577	3,31
PLASTIC OMNIUM (POM) (3550) (Ly)	39,4	39,39	39,6	-0,53	+ 87,75	+ 105,58
FR00000124570 (07-05-10:T)	0,7	39,18	19,16	16,25	17.644,599	3,11
R ADIALL (RADIAL) (5550)	69,56	69,55	69,5	+ 0,07	+ 49,45	+ 61,37

R ADIALL (RADIAL) (5550)	69,56	69,55	69,5	+ 0,07	+ 49,45	+ 61,37
FR00000050320 (09-06-10:T)	0,75	6,45	42,2	42	1.848,124	
RALLYE (RALLY) (5550) (Ly) A ou E	27,03	27,145	27,16	-0,06	+ 8,58	+ 10,8
FR0000006018 (13-09-10:A)	0,8	27,265	29,29	29,29	18.868	8,60
RECYLEX S.A. (RECYLEX) (750)	6,68	6,51	6,66	-2,25	-33,3	-26,85

RECYLEX S.A. (RECYLEX) (750)	6,68	6,68	9,8	9,82	65555	7,31
FR00000120388 (04/07/90)	0,61	6,12	6,12	6,12	23.957,987	1.84
REMY COINTREAU (REMY) (5550)	48,74	49,12	48,65	-0,89	+ 6,76	+ 37,96
FR00000030395 (02-08-10:T)	0,65	48,39	33,18	29,64	9.491.098,998	2,94
REXEL (RXL) (3550) A ou E	13,41	13,605	13,52	+ 0,63	+ 33,25	+ 33,38

REXEL (RXL) (3550) A ou E	13,41	13,605	13,52	+ 0,63	+ 33,25	+ 33,38
FR00001451203 (25-06-08:T)	0,37	13,555	9,421	8,55	25.625,374	1.78
RHODIA (RHODIA) (5550)	19,155	19,45	19,36	+ 0,46	+ 66,45	+ 74,24
FR00010479956 (06-05-10:T)	0,25	19,04	9,277104,495,997	2,26		
RUBIS (RUBIS) (750) A ou E	75,1	75,65	75,7	-0,13	+ 19,15	+ 22,61

RUBIS (RUBIS) (750) A ou E	75,1	75,65	76,5	-0,13	+ 18,00	14,17
FR00000121253 (11-06-10:T)	2,85	7,51	54,1	54,1	11.849.669,794	6,21
S I.P.H. (Internat. Plantat. d'Hévéas) (SIPH) (3570)	69,97	72,29	70,17	+ 3,02	+ 93,76	+ 57,15
FR00000036857 (08-06-10:T)	3	68,7	42,01	36	5.060.790	2,21

SAFRAN (SAFRAN) (2710)	20,105	20,2	20,595	-1,92	+ 55,03	+ 47,55
FR00000073272 (01-06-10:T)	0,38	20,075	13,67	10,705,417,295,585	2,28	
SAFT (SAFT) (2730) Ex DS 9/11/09	29,61	29,155	29,59	-1,47	- 16,94	- 13,64
FR00010208165 (16-06-10:T)	0,68	29,05	23,005	23,005,25,102,534	2,33	
SARTORIUS STED BIO (DIM) (4550)	52,21	52,2	52,2	+ 17,09	+ 15	

SCOR SE (SCOR) (8550) Regr. Jce 1/1/06	17,705	17,905	17,85	+ 0,31	+ 5,56	+ 2,31
FR00010411983 (12-05-10:T)	1	17,62	15,045	15,045,17,729,495	5,86	
SEB (SK) (3720)	66,09	65,35	66,08	-1,1	+ 4,61	
FR0001021709 (17-05-10:T)	1,04	64,85	60,9	60,9	6.805,49,545,003	5,01
SECHE ENVIRONNEMENT (SESG) (5550)	56,65	56,5	56,6	-0,18	- 16,36	- 5,74

SECHE ENVIRONNEMENT (SESG) (5550) N/P	56,78	62,52	69,4	-0,03	+ 34,65	+ 66,92
FR0000039109 (08-06-10:T)	1,3	56	45,555	8,634		

Séance du 12/10/10

LA COTE

FR000006739 THARREAU INDUSTRIES	/081010	+ 16,09	FR0000065765 VISIDENT	13	1,34	1,34	13	- 33,99	1737	LU0012115584 PLANTERRES ROUGES	/081010	+ 22,79	C10000053161 FOREST.ÉQUATORIALE	/111010	+ 63,05								
FR0004037182 THERMOCOMPACT	13,2	13	13,2	13	- 2,99	+ 85,71	2637	FR0000066540 VM MATERIAUX	41,02	41,81	41,81	40,84	+ 195	- 1,16	231	BE0946620946 RENTABILIVE GROUP	8,05	8,09	8,1	7,9	+ 112	+ 15,57	6462
FR0000066482 TIPIAK	54	54	54	54	- 6,9	6	FR0004034072 XILAM ANIMATION	136	1,36	1,36	1,36	- 31,66	224	NL0000289783 ROBECO	20,99	20,81	20,99	20,81	+ 0,54	+ 6,39	1294		
FR0000060949 TIVOLY	11,8	11,8	11,8	11,8	- 0,34	+ 12,27	145	FR0010934141 ZODIAC AEROSPACE	45,5	45,5	45,5	45,5	- 3,19	- 7,24	318	NL0000289817 ROLINCO NV	18,5	18,5	18,5	18,5	+ 1,09	+ 6,14	420
FR0000065388 TONNA ELECTRONIQUE	/071010	+ 47,06	FR0010298901 ZUBLIN IMMOBILIERE	3,63	3,63	3,63	3,63	- 13,78	1	BE0160542011 UNITED ANODISERS (COIL)	4,66	4,59	4,66	4,49	- 1,15	+ 48,06	801						
FR000007904 TONNELLERIES FRANCOIS Fres	29,8	29	29,19	28,85	- 0,62	- 6,15	734	FR0000028981 VASTNET RETAIL NV.	49,95	49,99	50,2	49,205	- 0,22	+ 9,07	4524								
FR0000035005 TOUAX	25,2	25,2	25,25	25,13	+ 13	1223	BE00370871 BANIMMO	14,69	14,5	14,69	14,3	- 1,63	- 4,04	3296									
FR0000035240 TOUPARGEL GROUPE	14,25	14,2	14,3	14,11	- 0,35	- 7,19	1395	BE003678894 BEFIMMO-SICAFI	63	63,99	63,99	62,93	+ 0,91	+ 354	22616								
FR0000079147 U 10	3,59	3,58	3,59	3,48	- 0,56	+ 19,73	10743	IT003186931 BENI STABILI	0,69	0,69	0,71	0,69	- 1,43	+ 13,11	13048								
FR0000079980 ULRIC DE VARENS	5,36	5,36	5,36	5,36	+ 0,19	+ 27,62	1	FR0003592044 CONFINNAMO	97,8	98,02	98,5	97,45	- 0,22	- 0,6	4149								
FR0000066771 UMANIS	0,77	0,77	0,77	0,78	- 1,28	+ 48,08	6869	FR000262022 COMPLETEL EUROPE NV.	27,6	27,6	27,6	27,6	+ 9,9	2									
FR000005425 UNIBEF	/30910	+ 49,28	FR0000028987 CORION N.V.	51	51,34	51,33	50,94	+ 0,35	+ 7,65	295277													
FR0000054548 UNION FIN. FR. BQUE	28,48	28,8	28,8	28,4	+ 1,41	+ 14,97	5084	BE005587580 DEXIA	0,003	0,003	0,003	0,003	- 70	36763									
FR0000057903 UNIVERS MULTIMEDIA	/111010	- 58,33	FR0000028867 EUROCOMMERCIAL PROPERTIES	34,85	35,095	352	34,7	+ 0,27	+ 21,66	258666													
FR000455885 VALTECH	0,23	0,22	0,23	0,22	- 35,48	18167	IT001210050 FEDON	4,49	4,49	4,49	4,49	+ 1,13	- 32,88	1									
FR0000037749 VERMANDOISE DE SUCERIE	/111010	+ 7,52	FR0001210501 FEDON	4,49	4,49	4,49	4,49	+ 1,13	- 32,88	1													
FR0000067465 VERNEUIL PARTEX CTCN	/290910	+ 5,05	IT001976411 FIAT SPA	/200910	- 3,98	FR0001210502 FIAT SPA	/140510	+ 12,42	FR00023752109 DOW CHEMICAL CY	12,61	12,72	12,78	12,61	+ 0,71	+ 5,91	390							
FR0000077158 VET' AFFAIRES	26	26	26,15	26	+ 0,35	+ 88,95	374	FR00023752108 DOW CHEMICAL CY	21,09	21,14	21,14	21,09	+ 0,38	+ 7,72	583								
FR000418665 VETOQUINOL	28,86	29,2	29,2	28,75	+ 1,07	+ 30,94	666	BE003857035 MONTEA cxa.	21,6	21,58	21,6	21,58	- 0,09	- 13,5	232								
FR0000050494 VIEL ET CIE	2,92	2,93	2,94	2,92	- 0,68	- 0,34	3480	LU012264777 ORCO PROPERTY GP	7,8	7,71	8	7,7	- 0,52	+ 20,28	15776								

ZONE EURO

HORS ZONE EURO

FR000006739 THARREAU INDUSTRIES	/081010	+ 16,09	FR0000065765 VISIDENT	13	1,34	1,34	13	- 33,99	1737	LU0012115584 PLANTERRES ROUGES	/081010	+ 22,79	C10000053161 FOREST.ÉQUATORIALE	/111010	+ 63,05								
FR0004037182 THERMOCOMPACT	13,2	13	13,2	13	- 2,99	+ 85,71	2637	FR0000066540 VM MATERIAUX	41,02	41,81	41,81	40,84	+ 195	- 1,16	231	BE0946620946 RENTABILIVE GROUP	8,05	8,09	8,1	7,9	+ 112	+ 15,57	6462
FR0000066482 TIPIAK	54	54	54	54	- 6,9	6	FR0004034072 XILAM ANIMATION	136	1,36	1,36	1,36	- 31,66	224	NL0000289783 ROBECO	20,99	20,81	20,99	20,81	+ 0,54	+ 6,39	1294		
FR0000060949 TIVOLY	11,8	11,8	11,8	11,8	- 0,34	+ 12,27	145	FR0010934141 ZODIAC AEROSPACE	45,5	45,5	45,5	45,5	- 3,19	- 7,24	318	NL0000289817 ROLINCO NV	18,5	18,5	18,5	18,5	+ 1,09	+ 6,14	420
FR0000065388 TONNA ELECTRONIQUE	/071010	+ 47,06	FR0010298901 ZUBLIN IMMOBILIERE	3,63	3,63	3,63	3,63	- 13,78	1	BE0160542011 UNITED ANODISERS (COIL)	4,66	4,59	4,66	4,49	- 1,15	+ 48,06	801						
FR000007904 TONNELLERIES FRANCOIS Fres	29,8	29	29,19	28,85	- 0,62	- 6,15	734	FR0000028981 VASTNET RETAIL NV.	49,95	49,99	50,2	49,205	- 0,22	+ 9,07	4524								
FR0000035005 TOUAX	25,2	25,2	25,25	25,13	+ 13	1223	BE00370871 BANIMMO	14,69	14,5	14,69	14,3	- 1,63	- 4,04	3296									
FR0000035240 TOUPARGEL GROUPE	14,25	14,2	14,3	14,11	- 0,35	- 7,19	FR00000678894 BEFIMMO-SICAFI	63	63,99	63,99	62,93	+ 0,91	+ 354	22616									
FR0000079147 U 10	3,59	3,58	3,59	3,48	- 0,56	+ 19,73	IT003186931 BENI STABILI	0,69	0,69	0,71	0,69	- 13,11	13048										
FR0000079980 ULRIC DE VARENS	5,36	5,36	5,36	5,36	+ 0,19	+ 27,62	FR0003592044 CONFINNAMO	97,8	98,02	98,5	97,45	- 0,22	- 0,6	4149									
FR0000066771 UMANIS	0,77	0,77	0,77	0,78	- 1,28	+ 48,08	6869	FR000262022 COMPLETEL EUROPE NV.	27,6	27,6	27,6	27,6	+ 9,9	2									
FR000005425 UNIBEF	/30910	+ 49,28	FR0000028987 CORION N.V.	51	51,34	51,33	50,94	+ 0,35	+ 7,65	295277													
FR0000054548 UNION FIN. FR. BQUE	28,48	28,8	28,8	28,4	+ 1,41	+ 14,97	5084	BE005587580 DEXIA	0,003	0,003	0,003	0,003	- 70	36763									
FR0000057903 UNIVERS MULTIMEDIA	/111010	- 58,33	FR0000028867 EUROCOMMERCIAL PROPERTIES	34,85	35,095	352	34,7	+ 0,27	+ 21,66	258666													
FR000455885 VALTECH	0,23	0,22	0,23	0,22	- 35,48	18167	IT001210050 FEDON	4,49	4,49	4,49	4,49	+ 1,13	- 32,88	1									
FR0000037749 VERMANDOISE DE SUCERIE	/111010	+ 7,52	FR0001210501 FEDON	4,49	4,49	4,49	4,49	+ 1,13	- 32,88	1													
FR0000067465 VERNEUIL PARTEX CTCN	/290910	+ 5,05</																					

PLACES ETRANGERES

Valeur	12 oct.	Veille	PER	Valeur	12 oct.	Veille	PER	Valeur	12 oct.	Veille	PER	Valeur	12 oct.	Veille	PER	Valeur	12 oct.	Veille	PER
AMSTERDAM				GAMESA	4.49	4.79	11.23	CENTRICA	3.3	3.31		AT&T	28.37	28.32	1142	MEDTRONIC	33.25	33.37	9.08
AEX 335.09	en EUR			GAS NATURAL SDG	10.22	10.35	7.41	COBHAM	2.31	2.31		AVALONBAY COMMUN	107.69	106.97	74.27	MERCK AND CO	36.67	36.86	9.65
AEGON	4.49	4.53		GRIFOLS	10.86	10.83	14.96	COMPASS GROUP	5.25	5.18		AVERY DENNISON CORP	37.98	38.29	11.69	METLIFE	38.59	38.88	7.28
AHOLD KON	9.6	9.64		IBERDROLA	5.71	5.74	10.77	DIAGEO	11.24	11.13		AVON PRODUCTS INC	34.16	33.16	14.66	MOLSON COORS BREWING B	48.86	49.17	13.31
AIR FRANCE-KLM	11.99	12		IBERDROLA RENOVABL	2.39	2.43	19.92	ESSAR ENERGY	4.99	4.83		BAKER HUGHES INC	44.14	44.48	14.91	MOODY'S CORP	27.39	27.57	13.17
AKZO NOBEL	44.22	44.46		IBERIA LINEAS AERE	3.12	3.09	30.73	EURASIAN NATURAL	9.14	9.26		BANK OF AMERICA	13.33	13.15	8.89	MORGAN STANLEY	25.47	25.15	8.09
ARCELORMITTAL	24.66	24.87	10.07	INDITEX	57.8	57.51	19.02	EXPERIAN GROUP	6.81	6.85		BAXTER INTERNATIONAL	26.62	26.56	10.05	MOTOROLA	8.21	8.29	14.93
ASML HOLDING	22.09	21.56		INDRA SISTEMAS	13.58	13.65	10.57	FRESNILLO	12.41	12.42		BECTON DICKINSON & CO	75.07	74.92	13.88	MURPHY OIL	64	65.16	11.64
BAM GROEP KON	5.03	5.06		MAPRE	2.26	2.25	7.06	G4S PLC	2.57	2.54		BEST BUY CO INC	40.43	40.86	10.28	NABORS INDUSTRIES	18.99	18.83	12.66
BOSKALIS WESTMIN	29.89	30.19		OBRASCON HUAR.	23.42	23.5	10.73	GLAXOSMITHKLINE	13.06	12.99		BOEING CO	69.92	69.99	14.51	NATIONAL OILWELL VARCO	46.62	46.64	14.13
CORIO	51.34	51.16		REE	35.38	35.42	10.95	HSBC HOLDINGS	6.63	6.62		BOSTON PROPERTIES	84.97	85.07	52.45	NEWMONT MINING CORP	61.83	62.54	14.55
FUGRO	49.44	49.41		REPSOL YPF	19.87	20.09	9.11	ICAP	4.58	4.62		BOSTON SCIENTIFIC CORP	6.14	6.13	14.98	NIKE CLASS B	82.17	81.98	16.79
HEINEKEN	37.77	37.73		SACR VALLEHERMOSO	5.17	5.17	18.71	HAMMERSO PLC	4.15	4.15		NOBLE ENERGY	76.52	77.54	17.48	MURPHYS CORP	64	65.16	11.64
ING GROEP NV	7.68	7.82		TECNICAS REUNIDAS	43.2	43.5	14.16	INMARSAT	6.35	6.44		BRANCH BANKING & TRUST	23.56	23.5	11.78	NORDSTROM	38.92	39.11	12.97
KONINKLIJKE DSM	38.56	38.61		TELECINCO	8.38	8.31	12.14	INTERCONT HOTELS	11.58	11.59		BRISTOL MYERS SQUIBB CO	27.32	27.36	11.79	NORFOLK SOUTHERN CORP	59.65	60.66	13.08
KPN KON	11.28	11.42		TELEFONICA	18.9	18.94	9.95	INTERTEK GROUP	18.56	18.44		CAMDPEL SOUP CO	35.79	35.87	13.61	NORTHROP GRUMMAN	61.53	62.01	9.19
RANDSTAD	35.38	35.59						INTL POWER	4.02	4.03		NUCOR CORP	40.16	40.08	14.34	PEPCO HOLDINGS	19.09	19.16	15.91
REED ELSEVIER	9.48	9.5						INVENTYS	3.06	3.08		CAPITAL ONE FINANCIAL	39.96	39.68	9.34	NYSE EXURNT	28.65	28.99	10.85
ROYAL DUTCH SHELLA	22.38	22.6	0.10					AUTDATA PROCESSIN	4.91	4.24	17.28	CARDINAL HEALTH INC	32.8	32.66	13.39	OCIDENTAL PETROLEUM CO	82.44	83.72	12.31
ROYAL PHILIPS	23.11	23.24						ADODE SYSTEMS	27.39	27.25	13.04	CARNIVAL CORP	40.12	40.11	13.64	ASSICURAZ.GEN.ORD.	14.82	14.95	13.07
SBM OFFSHORE	14.25	14.34						ALTERA CORP	29.79	29.5	12.39	CATERPILLAR	79.35	79.98	15.11	COFINIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
TNT	19.39	19.54						IMPERIAL TOBACCO	19.18	19.05		CAMERON INTERNATIONAL	42.65	43.33	15.23	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
TOMTOM	5.92	6.02						INMARSAT	6.35	6.44		CHEMPEX ENERGY	24.06	23.3	8.69	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
UNIBAL-RODAMCO	144.15	144.15						INTERCONT HOTELS	11.58	11.59		CHERVEN	83.15	83.71	8.49	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
UNILEVER	21.21	21.25						INTL POWER	4.02	4.03		CHUBB CORP	56.49	56.49	10.04	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
WERELDHAVE	72.15	72.06						INVENTYS	3.06	3.08		CIGNA	35.95	36.05	7.95	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
WOLTERS KLUWER	15.98	15.82						ADODATE PROCESSIN	4.91	4.24	17.28	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
BRUXELLES								ADODE SYSTEMS	27.39	27.25	13.04	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
BEL20 2620.82	en EUR							ALTERA CORP	29.79	29.5	12.39	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
LISBONNE								IMPERIAL TOBACCO	19.18	19.05		COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
PSI 20 7695.49	en EUR							INMARSAT	6.35	6.44		COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
DUBLIN								INTERCONT HOTELS	11.58	11.59		COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
ISEQ 2708.37	en EUR							INTL POWER	4.02	4.03		COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
FRANCORT								INVENTYS	3.06	3.08		COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
DXA 30 6305.23	en EUR							ADODATE PROCESSIN	4.91	4.24	17.28	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
VIENNE								ADODE SYSTEMS	27.39	27.25	13.04	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72
ATX 1269.82	en EUR							ALTERA CORP	29.79	29.5	12.39	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24	15.72	COFIRNIMMO-SICAFI	98.02	98.24</td	

Séance du 12/10/10

LA COTE

SICAV & FCP <http://bourse.latribune.fr/sicav-fcp>

Code ISIN	VALEUR	Date	VU HORS FRAIS Euro sinon devise	DIVIDENDE Net	Date	Code ISIN	VALEUR	Date	VU HORS FRAIS Euro sinon devise	DIVIDENDE Net	Date	Code ISIN	VALEUR	Date	VU HORS FRAIS Euro sinon devise	DIVIDENDE Net	Date	Code ISIN	VALEUR	Date	VU HORS FRAIS Euro sinon devise	DIVIDENDE Net	Date	
						LU0131978578	PARVEST EQUITY WORLD TECHNOLOGY INNOVATORS C.....	11/10/10	100.50 USD			FR0010251736	ATOUT MODERATIONS C.....	11/10/10	117.17			FR0010262704	LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A.....	11/10/10	115.40			
	N° vert : 00 800 22 63 86 37 www.alliancebernstein.com/investments					LU0360646680	PARVEST FLEXIBLE EQUITY EUROPE C.....	11/10/10	107.38			FR0010666214	ATOUT PEA COURT TERME C.....	11/10/10	101.49			FR0010470167	LBPAM OBLI CONVERGENCE EUROPE I.....	11/10/10	11316.14			
						LU0547711466	PARVEST GLOBAL ENVIRONNEMENT C.....	11/10/10	94.85			FR0010749156	ATOUT PULSATIONS C.....	11/10/10	32.10			FR0000982217	LBPAM OBLI CREDIT.....	11/10/10	164.50			
						LU021296496	PARVEST REAL ESTATE SECURITIES EUROPE C.....	11/10/10	64.32			FR0000287815	ATOUT QUANTEUROLAND D.....	11/10/10	81.93	1.72	06/04/10	FR0000423560	LBPAM OBLI EUROPE D.....	11/10/10	112.22	2.10	08/06/10	
						LU0154561405	PARVEST STEP 90 EURO C.....	11/10/10	1270.15	OBLIGATIONS		FR0000991424	ATOUT VALEURS DURABLES -.....	11/10/10	126.34	10.04	16/02/10	FR0010723379	LBPAM OBLI INFLATION I.....	11/10/10	11006.94			
						LU0075958133	PARVEST BOND EURO C.....	11/10/10	185.02			FR0010036962	ATOUT VERT HORIZON C.....	11/10/10	15.23			FR0000288136	LBPAM OBLI MONDE C.....	11/10/10	171.29			
						LU0131210360	PARVEST BOND EURO CORPORATE C.....	11/10/10	145.76			FR0010249888	ATOUT VIVACCTIONS C.....	11/10/10	87.48			FR0000281144	LBPAM OBLI MONDE D.....	11/10/10	139.73	1.64	28/06/10	
						LU011548326	PARVEST BOND EURO GOVERNMENT C.....	11/10/10	316.30			FR0010165944	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTIONS C.....	11/10/10	285.41			FR0000287997	LBPAM OBLI MOYEN TERME C.....	11/10/10	262.51			
						LU0190304583	PARVEST BOND EURO INFLATION-LINKED C.....	11/10/10	124.95			FR0010700393	CA CIBLATIONS 60-100 C.....	11/10/10	129.61			FR0000288003	LBPAM OBLI MOYEN TERME D.....	11/10/10	195.72	4.16	26/04/10	
						LU0252894912	PARVEST BOND EURO LONG TERM C.....	11/10/10	125.87			FR0010697466	CA FLEXIBLE MULTI-CLASSES C.....	11/10/10	109.57			FR0010259295	LBPAM OBLI REVENUS.....	11/10/10	798.73	5.50	10/08/10	
						LU0086914562	PARVEST BOND EURO MEDIUM TERM C.....	11/10/10	165.24			FR0000993629	CA MASTER ACTIONS C.....	08/10/10	39.17			FR0010674740	LBPAM PEA COURT TERME R.....	11/10/10	343.81			
						LU0206726761	PARVEST BOND EURO PREMIUM C.....	11/10/10	106.16			FR0000983657	CA MASTER OBLIGATIONS C.....	08/10/10	47.99			FR0010670927	LBPAM PREMIERE MONETAIRE J.....	11/10/10	15252.00			
						LU021275227	PARVEST BOND EURO SHORT TERM C.....	11/10/10	118.47			FR0000973810	CA MASTER PEA D.....	08/10/10	12.19	0.10	05/09/05	FR0000288037	LBPAM PROFIL 50 D.....	11/10/10	205.14	1.45	21/12/09	
						LU0031525270	PARVEST BOND EUROPE C.....	11/10/10	315.58			FR0001056604	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES C.....	11/10/10	158.80			FR0010750901	LBPAM RESP ACTIONS ENVIRONNEMENT D.....	11/10/10	121.25			
						LU0225847150	PARVEST BOND EUROPE HIGH YIELD C.....	08/10/10	113.89			FR0010666222	AMUNDI PEA COURT TERME C.....	11/10/10	4068.09			FR0000008963	LBPAM RESPONSABLE ACTIONS EURO C.....	11/10/10	113.57			
						LU0012182721	PARVEST BOND JPY C.....	11/10/10	21264.00 JPY			FR0010699678	CA PROTECTION CLIQUET C.....	11/10/10	104.32			FR0000007975	LBPAM RESPONSABLE ACTIONS EURO D.....	11/10/10	99.34	1.48	26/04/10	
						LU011549480	PARVEST BOND USA HIGH YIELD C.....	11/10/10	177.83 USD			FR0001059973	AMUNDI SELECT EURO C.....	11/10/10	86.42			FR0010470999	LBPAM RESPONSABLE ACTIONS EURO S.....	11/10/10	74.89			
						LU0012182399	PARVEST BOND USD C.....	11/10/10	429.69 USD			FR0000289902	AMUNDI SELECT EUROPE C.....	11/10/10	85.16	2.19	10/12/09	FR0010622696	LBPAM RESPONSABLE ACTIONS MONDE A.....	11/10/10	98.73			
						LU0030672501	PARVEST BOND WORLD ABC.....	11/10/10	72.31			FR0000944696	AMUNDI SELECT FRANCE C.....	11/10/10	395.83			FR0010529475	LBPAM TRESORIERE I.....	11/10/10	10714.27			
						LU0038743380	PARVEST BOND WORLD C.....	11/10/10	46.55 USD			FR00007014121	PACTE SOLIDARITE LOGEMENT C.....	05/10/10	74.91	3.33	17/11/09	FR0010623639	LBPAM TRESORIERE P.....	11/10/10	3199.21			
						LU0282388457	PARVEST BOND WORLD CORPORATE C.....	11/10/10	126.33 USD			FR0007420153	PACTE VERT TIERS MONDE C.....	05/10/10	79.52	3.37	17/11/09	FR0000972408	TONI ACTIONS 100 R.....	11/10/10	72.14	1.01	08/06/10	
						LU0089276934	PARVEST BOND WORLD EMERGING C.....	11/10/10	347.43 USD									FR0010241919	VIVACCO ACTIONS.....	11/10/10	83.82	0.86	08/06/10	
						LU0247866385	PARVEST BOND WORLD INFLATION-LINKED C.....	11/10/10	122.57															
						LU0095615383	PARVEST CONVERTIBLE BOND ASIA C.....	11/10/10	362.21 USD															
						LU0095163583	PARVEST CONVERTIBLE BOND EURO C.....	11/10/10	124.34															
						LU0086915042	PARVEST CONVERTIBLE BOND EUROPE C.....	11/10/10	117.66															
						LU0265291665	PARVEST CONVERTIBLE BOND EUROPE SMALL CAP C.....	11/10/10	107.39															
						LU0352601648	PARVEST ENHANCED CASH 1 YEAR C.....	11/10/10	107.51															
						LU0180714582	PARVEST ENHANCED CASH 18 MONTHS C.....	11/10/10	118.07															
						LU0352998166	PARVEST ENHANCED CASH 6 MONTHS C.....	11/10/10	107.39															
						LU0099625146	PARVEST FLEXIBLE BOND EUROPE CORPORATE C.....	11/10/10	112.85															
						LU0265288877	PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE C.....	11/10/10	118.34															
						LU021189012	PARVEST SUSTAINABLE EQUITY EUROPE C.....	11/10/10	79.05	COURT TERME														
						LU0012186622	PARVEST SHORT TERM USD C.....	11/10/10	203.52 USD															
						LU004888063	PARVEST SHORT TERM CHF C.....	11/10/10	307.71 CHF															
						LU0089538																		

MORNING BRIEFING

Retrouvez dès 6 heures tous les matins l'actualité de la nuit et les annonces faites avant l'ouverture de la Bourse. Sur **LATRIBUNE.fr**

WALL STREET BRIEFING

Retrouvez dès 19 heures, actualisés jusqu'à 23 heures, les événements de l'économie et de la Bourse américaine. Sur **LATRIBUNE.fr**

FLASH INFOS

Emirates gourmand en Airbus A380

EMIRATES N'EN A PAS FINI avec ses commandes d'Airbus A380. Déjà premier client du super-jumbo avec 90 appareils commandés, la compagnie aérienne de Dubai devrait encore en ajouter une trentaine.

Son président, Tim Clark, a confirmé mardi à Reuters nos informations : le plan de flotte du transporteur prévoit à terme une flotte de 120 A380 (« La Tribune » du 8 juin). « Nous en voudrions plus [que les 90 actuels, Ndrl], a-t-il expliqué. Nous avons besoin de 120 appareils. Nous n'avons pu les commander, car cela faisait trop pour ici [l'aéroport actuel de Dubai]. » Il y a là de quoi gonfler un carnet de commandes qui donne déjà le tournis, avec ses quelque 200 gros-porteurs.

Et de quoi devenir, à terme, le premier transporteur aérien mondial (Emirates exploite déjà plus de 150 gros-porteurs).

Ce dynamisme agace au sein des compagnies établies, au premier chef Air France-KLM. Le groupe français ne cesse de dénoncer les supposées subventions de l'émirat-actionnaire à sa compagnie, ce que celle-ci dément. « Nous avons grandi sans aides, grâce à un modèle d'entreprise fondé sur des considérations commerciales, et nous ne voyons aucune raison de nous excuser pour ce que nous avons réussi », a déclaré Tim Clark. Actuellement, la querelle porte sur l'accès aux crédits-exports pour l'achat d'Airbus et de Boeing, dont ne peuvent bénéficier Air France et toutes les compagnies



REUTERS

françaises, allemandes, anglaises, espagnoles et américaines en vertu d'un vieux accord transatlantique. « Seulement 20 % de nos avions ont été financés de cette manière », a répliqué Tim Clark. **FABRICE GLISZCZYNKI**

ENTENDU SUR

BFM RADIO
LA RADIO DE L'ÉCO

Jean-François Roubaud sur la journée d'action contre la réforme des retraites

REUTERS



« Il y a un amalgame entre les retraites et tout ce qui ne va pas. [...] Je souhaite que ça s'arrête dans les jours à venir pour les Français, parce qu'on a un vrai souci économique. Nous n'avons pas les moyens aujourd'hui de nous permettre une grève de longue durée. On est exsangue, dans une situation financière extrêmement tendue. Si jamais cela dure quelques semaines, notre pays sera dégradé sur un plan financier. »

Jean-François Roubaud, président de la CGPME.

EN COULISSE

Alstom victime de la fin de cycle

« Ce qui arrive à Alstom est normal » estime un des grands patrons français, proche de Patrick Kron (photo), le PDG du groupe, détenu majoritairement par Bouygues. Ce dirigeant du CAC 40 souligne qu'« avec ses carnets de commandes de très long terme, Alstom est celui qui, au début, résiste le mieux à la crise, mais qui se fait rattraper ensuite. C'est son traditionnel effet fin de cycle et non une crise spécifique à l'entreprise ». D'où le sévère plan d'économies annoncé récemment.



NetApp espère courir le Tour de France

Andreas Koenig, patron européen du spécialiste de stockage de données NetApp, a réussi à convaincre sa maison mère de sponsoriser une équipe cycliste. Le coût est compris entre 8 et 15 millions d'euros par an pour une entreprise très rentable. L'équipe de nationalité allemande pourrait participer au Tour de France. Le premier sponsoring de la marque rencontre déjà un succès sur le Web.

Jugement sur APRR en décembre
Alors qu'Arnaud Montebourg, le président du conseil général de Saône-et-Loire, a remporté une manche dans le bras de fer qui l'oppose à Eiffage et à son associé Macquarie à propos des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, la cour d'appel doit se prononcer le 9 décembre. Arnaud Montebourg conteste l'offre publique de retrait d'APRR au motif que les biens des personnes publiques sont inaliénables.

LES SOCIÉTÉS CITÉES DANS LA TRIBUNE

Apogis	22	Facebook	3	Ngmoco	15
Accenture	14	Ford	16	Nike	2
Adidas	2	Forges et Mécanique	16	Nissan	16
Alliage	19	de la Loire	19	Novartis	18
Alliance Industrielle		Forgital	19	Paras Pharma	18
Romagny	19	France Télévisions	15	Procter & Gamble	18
Alubat	19	Free Mobile	15	PSA	16
Apple	2	Gap	18	PVDSA	9
Areva	8,18,20	GDF Suez	18	Redcats	19
Arthub	19	Glatfelter	19	Safran	18
Auchan	18	GM	16	SAIC	16
Avon	18	Google	2,7,20	Sanofi	18
Beiersdorf	18	GSK	18	Schidler	19
Bouygues	16	Hyundai-Kia	16	SFR	15
Bouygues Telecom	15	IBM France	14	Starbucks	2
Canon	14	IDT Tech	19	Tata Consulting Services	9
Capgemini	14	Infosys	9	TDC	15
China National Petroleum Corp	9	Iran Khodro	9	Total	18
Coca-Cola	2	J&J	18	Unilever	18
Coopérative fruitière		Kiabi	2	Vinci	16
limousine	19	L'Oréal	18	Vivendi	15
D&O	22	La Redoute	19	Loire Industrie	19
Deutsche Telekom	15	Mal	9	VMWare	14
Dexia	21	Mazda	16	Vodafone	15
Diam	19	Metro	18	Volkswagen	16
Dior	2	Microsoft	2	Wipro	9
E.ON	20	Mornay	22	Yahoo	2
Eiffage	16	Napster	3		

Dan Serfaty, président fondateur de Viadeo

Aujourd'hui, le réseau social, c'est la transparence de l'information pour l'individu dans son contexte professionnel. Je suis cadre dans une grande entreprise, je ne m'y plais pas, qu'est-ce que je fais ? Je ne peux pas mettre mon CV sur un site d'offres d'emploi, je me ferais repérer par ma DRH. Mais il suffit de s'inscrire sur un réseau social, de créer son profil et d'annoncer au monde son existence. Ça a vraiment changé la donne. »

Laurent Wauquiez, secrétaire d'État en charge de l'emploi

Cette réforme sur les retraites, ce n'est pas une logique de marchandage. Quand des préoccupations légitimes se sont exprimées, on a essayé de les prendre en compte, comme sur la pérennité ou la question des femmes. Aujourd'hui, le texte a trouvé son point d'équilibre. À Martine Aubry, qui parle de risques d'affrontements, je réponds : attention au pompier pyromane. J'aimerais que le Parti socialiste agisse dans l'intérêt général. »

MÉTÉO

PRÉVISIONS MERCREDI 13 OCTOBRE 2010

LUMINEUX ET FRAIS

Le soleil dominera un ciel bleu en maints endroits, dès la dissipation des nappes de brume matinales. Au Sud, quelques nuages orneront le paysage mais le temps devrait y rester sec alors qu'il pleuvra en Corse. Le département du Nord subira une invasion nuageuse en journée. Il fera très frais.

MÉTÉO EN DIRECT

08 92 18 58 58 (034 61 min)

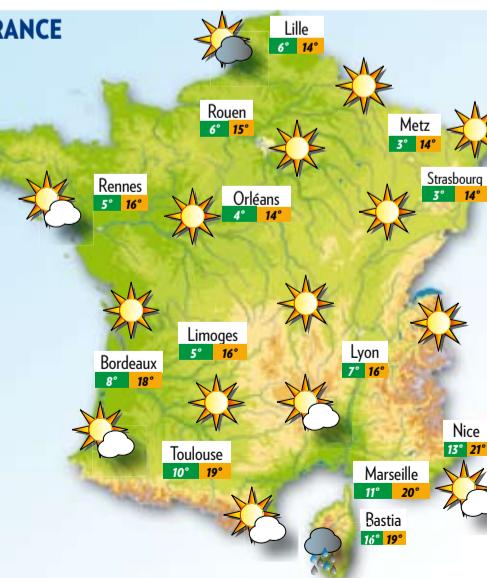
MÉTÉO PAR SMS

envoyez CLIMAT [espace] suivi de votre code postal au 71200 *

(0,50 € par envoi + coût d'un SMS)

RCS 392 834 172

FRANCE



PRÉVISION À TROIS JOURS

JEUDI

Ciel d'alternance

VENDREDI

Grisaille au Nord

SAMEDI

Nébulosité abondante

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS

6° 14°

MELUN

5° 14°

EVRY

6° 14°

ENSOLEILLÉ

La journée s'écoulera sous le signe du soleil. Petit bémol côté mercure car les maxima culmineront seulement à 14 degrés. De plus, le vent de nord-est sera discret mais il renforcera la sensation de fraîcheur.

EUROPE

AMSTERDAM

Ciel couvert

8/14°

ATHÈNES

Ciel très nuageux

20/26°

BARCELONE

Averses de pluie

16/22°

BERLIN

Ciel très nuageux

4/11°

BERNE

Ciel peu nuageux

5/13°

BRUXELLES

Ciel très nuageux

5/12°

COPENHAGUE

Ciel nuageux

5/11°

GENÈVE

Ciel peu nuageux

7/14°

LISBONNE

Ciel peu nuageux

15/23°

LONDRES

Ciel très nuageux

9/13°

MADRID

Ciel serein

9/22°

PRAGUE

Ciel peu nuageux

0/10°

ROME

Pluie orageuse

16/22°

STOCKHOLM

Ciel très nuageux

-1/8°

SINGAPOUR

Averses de pluie

26/32°

SYDNEY

Ciel nuageux